

Favorable à la formule de la Constituante pour consulter le peuple
Tremblay propose un nouveau mode d'association avec le reste du Canada

Par Jacques Dallaire
QUEBEC — Affirmant qu'il y a de quoi désespérer devant la lenteur des négociations constitutionnelles, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, a proposé, hier, un nouveau mode d'association avec le reste du Canada.

CBV 980 DES ÉMISSIONS POUR TOUS, DU LEVER DU SOLEIL À VOTRE COUCHER

M. Tremblay s'est demandé à ce propos si la formule de la Constituante que viennent tout juste de suggérer les États généraux, bien qu'elle soit discutée sur les mécanismes, ne serait pas l'un des moyens de procéder à une consultation populaire.

"La lenteur des négociations, évidemment, est un fait. C'est un fait désespérant", ajouta le ministre. C'est pourquoi, en ce qui me concerne, je ne suis pas disposé à attendre le bon vouloir du gouvernement central, et si j'accepte, avec le chef du gouvernement de l'Union nationale et mes collègues, de proposer à la population un nouveau mode d'association avec le reste du Canada, je l'accepte à condition qu'il soit possible bientôt, très bientôt de trouver la formule, de trouver les structures qui nous permettent d'obtenir pour le Québec un mode de vie constitutionnel qui soit acceptable, qui corresponde à nos aspirations, qui corresponde aux besoins de notre population et qui corresponde aux impératifs qu'exprime à l'heure actuelle la jeunesse du Québec."

Combien de temps
M. Tremblay, qui intervenait dans le débat faisant suite à la motion de blâme soumise par le leader parlementaire de l'opposition, M. Pierre Laporte, reprochant au gouvernement son manque de leadership, précisait que la lenteur des négociations est telle qu'il est à se demander combien de temps encore la population du Québec acceptera de les voir cheminer aussi lentement.

Selon le ministre des Affaires culturelles, une chose très claire, très nette se dessine dans tous les milieux de la population québécoise: les formules constitutionnelles, les options constitutionnelles, les mécanismes constitutionnels ne peuvent être inventés, ne peuvent plus être trouvés, fabriqués en vase clos.

"Il faut qu'ils sortent d'une discussion sur la place publique", nota M. Tremblay, "et il faut qu'ils soient acceptés par le truchement d'une consultation populaire".

Il est d'avis qu'aucun parti politique, que ce soit l'Union nationale ou un autre, n'a le droit d'imposer une option à la population. Cette option doit lui être soumise, afin de la faire accepter, par une formule de consultation qui se tiendrait en dehors des élections générales.

Affirmant que par ces propos il ne croit pas venir en contradiction avec les opinions du premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, et du gouvernement et répétant que l'U.N. souhaite encore un fédéralisme qui respectera les prérogatives des provinces, M. Tremblay a dit que tout dépend maintenant de l'attitude des autres partenaires de la Fédération.

"Je suis en faveur", déclarait-il, "d'un nouveau mode d'association avec le reste du Canada, avec les autres États membres de la fédération. Mais je crois que nous pouvons faire confiance au gouvernement de l'Union nationale dans ce travail de la définition des principes, des structures et des mécanismes qui nous permettront de demeurer, dans toute la mesure du possible, si nos partenaires le veulent bien, à l'intérieur du Canada, mais tout en ayant en main les instruments qui nous permettront de faire du Québec la patrie de la nation canadienne-française."

Quelques instants auparavant, M. Tremblay avait posé comme entrée en matière que le problème de l'heure est un problème politique, se dit-il, et ce d'accord avec le chef du Parti québécois, M. René Lévesque.

Il avait relevé également certaines accusations portées par l'opposition, à l'effet que le ministre des Affaires culturelles s'apprête à retirer l'aide qu'il accorde aux minorités francophones du reste du pays.

M. Tremblay a précisé à ce sujet que non seulement son ministère n'entend pas les abandonner et cesser de leur fournir une assistance financière ou de quelque nature, mais que l'on veut modifier la formule, afin qu'elle s'intègre dans un ensemble de relations culturelles, éducatives, avec les gouvernements des autres parties du Canada.

Le premier ministre
Mardi soir, à l'ajournement de l'Assemblée nationale, le premier ministre, M. Bertrand, avait confié qu'il ne rejette pas le principe de la Constituante, vu qu'il apparaît au programme de l'Union nationale et vu qu'il a déjà demandé lui-même en 1963 d'étudier cette possibilité, mais qu'il préfère référer cette question au comité parlementaire de la constitution.

QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 18,722

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Prix : DIX CENTS

Jeu, 13 mars 1969

Amerriissage avec 10 secondes de retard!
Succès complet de la mission Apollo-9



Des cowboys à Québec, en plein hiver et sous la neige? Non! Ce sont deux skieurs européens en provenance de l'Ouest des États-Unis qui ont été conquis par la mode western. Les membres de l'équipe française avaient tous (et toutes) cette allure en arrivant dans la capitale québécoise, ce

qui ne sembla pas surprendre ni déplaire aux hôtes du Carnaval '69 venues les accueillir. Les épreuves du Maurier International débuteront demain au mont Sainte-Anne.

(Autres photographies et détails en page 13)

CAP KENNEDY — "Apollo-9" a touché la mer aujourd'hui, à midi et 53 secondes, à l'issue d'un voyage orbital de dix jours autour de la Terre de 3,926,000 milles. L'équipage a amerri avec une étonnante précision puisqu'il n'y avait qu'un retard de 10 secondes sur le plan de vol. La capsule s'est posée à trois milles marins du porte-avion "Guadalcanal" qui attendait depuis 7 h 30 a.m. dans la zone de l'Atlantique-ouest, au nord-est de l'île du Grand Turc, dans les Bahamas.

Les conditions météorologiques dans cette région étaient excellentes et une légère houle n'a posé aucun problème aux hommes-grenouille qui ont attaché un collier de flotteurs autour de la capsule.

Les rétro-fusées avaient été mises à feu à 11 h 31 p.m. afin d'arracher l'engin spatial à son orbite terrestre et l'orienter vers la terre. L'allumage a eu lieu alors que la capsule passait au-dessus des îles Hawaï. À peine trois minutes après cette mise à feu "Apollo-9" a largué le compartiment moteur avant de descendre en chute libre dans l'espace protégé par un bouclier thermique.

La capsule a fait son apparition dans le ciel de l'Atlantique-Ouest devant les membres de l'équipage du "Guadalcanal" qui ont pu suivre sa chute à l'œil nu. Cinq parachutes ont freiné la course du bolide qui a fait un amerriissage parfait avant d'être rescapés.

James McDivitt, Russell Schweickart et David Scott ont quitté dans cet ordre la cabine pour prendre place à bord d'un radeau pneumatique d'où ils ont été hissés à bord d'un hélicoptère et transportés sur le "Guadalcanal". Les trois voyageurs de l'espace ont été accueillis par l'équipage du porte-avion pendant qu'à Houston, Texas, la joie régnait au grand centre de contrôle.

Un bilan très positif

NEW YORK. — (A.F.P.) — Le vol spatial "Apollo-9", qui prend fin aujourd'hui après dix jours d'évolutions, présente un bilan largement positif: Cinq "premières" spatiales et trois nouveaux records sont à mettre à l'actif de l'équipage, constitué des astronautes James McDivitt, David Scott et Russell Schweickart.

Le bilan d'"Apollo-9" se décompose comme suit: L'"attelage" Apollo — module lunaire — dernier palier de saturne 5" est le satellite artificiel le plus lourd qui ait jamais gravité autour de la terre. Les trois éléments atteignent un poids total d'environ 150 tonnes (ancien record: "Apollo-8", 140 tonnes).

Pour la première fois, deux astronautes passent d'un engin spatial sur orbite ("cabine de commandement") à un autre ("compartiment lunaire") et empruntant un boyau reliant les deux véhicules. Le 16 janvier, deux cosmonautes soviétiques avaient accompli un exploit similaire, mais en passant par l'extérieur. Premier arrimage de deux engins spatiaux américains à équipage (l'URSS avait réalisé en janvier la jonction de "Soyouz-4" et "Soyouz-5"). Vol la plus long jamais accompli par deux engins à équipage en état d'arrimage: 54 heures et 47 minutes (ancien record: "Soyouz-4 et 5", 4 heures et 35 minutes).

"Première" spatiale d'un véhicule destiné à ne pas regagner la terre: le module lunaire ("LEM") ne peut affronter la friction des premières couches atmosphériques sans se désagréger totalement. Pour la première fois, trois hommes se sont trouvés simultanément dans le vide spatial: au cours de la "sortie spatiale" de Russell Schweickart, le 6 mars, David Scott, aux commandes d'"Apollo-9", passa la tête à l'extérieur de l'engin, tandis que James McDivitt se tenait dans le "LEM" dont l'écoutille était restée ouverte.

"Apollo-9" est l'opération la plus coûteuse de l'histoire de l'aéronautique américaine: 340 millions de dollars (contre 310 pour "Apollo-8").

Première "marche spatiale" d'un cosmonaute américain totalement autonome: Russell Schweickart n'était pas relié au "LEM" par un cordon ombilical, il portait sur son dos un "harnais de survie" assurant son alimentation en oxygène.

Le Québec conserve le premier rang 473,000 chômeurs au Canada

OTTAWA. — (P.C.) — L'augmentation du nombre de chômeurs au Canada au cours du mois de février a été moins élevée qu'en janvier grâce à une augmentation du nombre d'emplois. Cette légère hausse porte cependant à 473,000 le nombre total des sans-travail, révèle une étude publiée aujourd'hui par le gouvernement.

Le relevé commun du Bureau fédéral de la statistique et du ministère de la Main-d'œuvre indique que les effectifs ouvriers ont augmenté de 20,000.

DERNIERE HEURE

LE CAIRE (A.F.P.) — Radio Le Caire a interrompu ses émissions pour diffuser le communiqué suivant: "A 16 h. 30 (heure française), l'ennemi a ouvert d'abord un feu léger d'armes automatiques, puis a bombardé, à l'aide de son artillerie lourde et de roquettes, nos positions à El-Kantara, Ferda, Ismailia et Toussou. Nos forces ont riposté, l'échange de tirs continue". D'ailleurs un communiqué militaire égyptien diffusé plus tard annonçait qu'un nouveau duel d'artillerie se déroulait tout le long du canal de Suez.

La mise en liberté de Jacques "Sonny" Coe
Le scandale no 1 dans les milieux judiciaires de Montréal (Wagner)

par Jacques DALLAIRE

QUEBEC — La mise en liberté de Jacques "Sonny" Coe, dangereux criminel au sein de la pègre montréalaise qui a franchi gaiement le seuil de la prison de Bordeaux, mardi après-midi, après avoir fourni un dépôt de \$10,000, est à l'origine de "ce qui semble être devenu le scandale no 1 dans les milieux judiciaires de Montréal". Dans un tapage infernal hier à l'Assemblée

Le député de Verdun a demandé au solliciteur général, M. Armand Maltais, sans obtenir de réponse toutefois, s'il est au courant que Coe a obtenu pareil cautionnement, pour de faux renseignements, pour la bonne et simple raison que la dynamite découverte avait été

voilée expressément par les complices de Coe, "visant à permettre au gouvernement d'effectuer une saisie spectaculaire pour pacifier la population prise de panique".

"Les informations que j'ai obtenues", répliqua le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand à la place de M. Maltais, "sont à l'effet qu'un dénommé... — je préfère ne pas le nommer — a obtenu un cautionnement. Or le cautionnement — le député de Verdun le saura ou devrait le savoir — c'est le juge qui le fixe. Ce cautionnement a été établi à \$10,000 en argent ou à \$20,000 sur propriétés.

"Deuxièmement, je procède de l'individu doit avoir lieu lundi et ce, dès que j'en ai été informé, par "preferred indictment". Le chef du gouvernement refusa de répondre précisément à une autre question que M. Wagner, quand ce dernier lui demanda d'expliquer pourquoi, le cautionnement ayant été accordé il y a deux jours, il a lui-même cru bon de signer un "preferred indictment" obligeant le même individu à revenir lundi de façon spéciale et extraordinaire.

Le député de Verdun revint à la charge et demanda au premier ministre s'il est exact que la Sûreté du Québec, qui dépend du ministre de la Justice et des hauts fonctionnaires du ministère de la Justice, a acquiescé à la requête de Coe, en autant que ce dernier leur

vol par ses complices. "Cela demande des explications" lança l'ancien ministre de la Justice, parmi les hauts cris des ministériels.

"Délectez-vous dans vos questions", répondait alors le premier ministre.

Et M. Wagner mit fin au débat en déclarant: "Je ne me délecterai pas dans l'injustice généralisée".

Le député de Verdun avait pris soin de préciser quelques minutes auparavant que "Sonny" Coe avait tenté, semble-t-il, d'obtenir un cautionnement par l'entremise de la police de Montréal, mais qu'il a échoué.

"L'attelage Coe" faisait d'ailleurs l'objet des conversations au Palais de Justice de la métropole, dans les couloirs des quartiers généraux de la Sûreté municipale et de la Sûreté du Québec, bien que personne en autorité ne voulait évidemment pas la confirmer.

Maintenant, "Sonny" Coe, après avoir, semble-t-il, possédé la Justice, selon les allégations faites en Chambre hier, devra retourner devant ses pairs dès lundi... alors qu'il croyait que son procès décollait de sept chefs d'accusation différents, à la suite d'un hold-up raté dans le nord de Montréal, allait s'instruire seulement au prochain terme des assises.



Claude WAGNER

Sommaire
Annonces classées 16
Décès et funérailles 17
Editorial 4
Féminine 6
Finance 8-9
Horoscope 6
Mots croisés 15-16
Nouvelles canadiennes 5-18
Nouvelles provinciales 11
Nouvelles internationales 18
Spectacles 15
Sport 12-13-14
Télévision 14

Le collège de Matane devient auberge de jeunesse à l'été
— page 2

Le Grande Mission entreprend l'éducation économique des travailleurs
— page 3

Abolition possible de la chasse aux phoques
— page 5

Lussier rassure les localités du Hull métropolitain
— page 11

Enquête sur les agissements de la firme Matagami
— page 11

Pas de révision périodique du leadership chez les Conservateurs
— page 18

Livres des armes à Israël sera un "acte d'agression"
— page 18

Nouvelles de la Rive-Sud

par MICHEL BELLEAU

CHARNY — Les parents qui auront des enfants au secondaire à l'école polyvalente de Charny en septembre 1969 sont priés d'assister à l'assemblée générale de l'atelier pédagogique, jeudi le 13 mars à 20h.

- Nomination du comité directeur permanent.
- Information sur les activités possibles en septembre 1969.
- Explication des articles 6 et 7 du règlement no 1 du ministère de l'Éducation.
- Recommandation pour sa mise en application en septembre 1969.

CHARNY — Le chef de police de Charny s'est vu autorisé cette semaine par le conseil de cette municipalité à prendre seul la décision d'aller prêter main forte à une autre municipalité lors de gros incendies. Le conseil a également mentionné qu'il offrait cette collaboration à titre gratuit en autant que les autres municipalités feront la même chose pour Charny.

LEVIS — A l'Auditorium du Collège de Lévis, le 24 mars à 20h30, le Théâtre des Prairies présente une comédie de Feydeau: "Le système Ribadier" avec Jean Duceppe et André Lachapelle en vedette. La mise en scène est de Georges Groulx. Pour réservations, veuillez communiquer avec le comité féminin du Patro, 11, avenue Bégin, à Lévis, au numéro de téléphone: 837-1155.

LAUZON — La partie de cartes annuelle au profit de "L'œuvre des tabernacles" aura lieu mercredi, le 19 mars prochain à 20h. Les organisatrices comptent sur la générosité de toutes celles qui s'intéressent à cette œuvre pour venir l'encourager. Les cartes sont en vente chez les dames conseillères ainsi qu'au couvent.

LEVIS — Le cercle d'horticulture de la Rive-Sud a offert sa collaboration aux Loisirs de la Rive-Sud et il assumera à partir de maintenant la responsabilité de l'entretien des plantes tropicales qui ornent la piscine du centre culturel. La nouvelle a été annoncée mercredi soir par le président du club, M. Hervé Hudon. Cette décision contribuera à donner à la piscine du centre un cachet encore plus attrayant.

Pour la première fois au Québec

Une auberge de jeunesse à Matane

Par Claude Marsolais

MATANE — Pour la première fois au Québec, une auberge de jeunesse verra le jour à Matane pendant les vacances 1969, alors que les installations du Collège de cette ville seront mises à la disposition des jeunes travailleurs et des étudiants âgés de 14 à 25 ans.

C'est ce qu'a annoncé officiellement hier le Père Lucien Lelièvre, directeur général de l'institution et M. Gérard Soulard, directeur du Conseil des loisirs de l'Est du Québec, en précisant que le projet, à l'étude depuis près d'un an, est devenu réalité grâce à la collaboration du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, à l'appui de la ville de Matane et du Conseil des loisirs de l'Est du Québec.

Pouvant accueillir plus de 200 personnes, l'auberge de jeunesse mettra à la disposition des vacanciers, outre le logement et la pension, une piscine intérieure, des gymnases et l'équipement sportif et récréatif du collège. De plus, des excursions de pêche en haute mer et des voyages organisés à différents centres touristiques de la région (Jardins Reford à Métis-sur-mer, lac Mata-

ne, Sept-Îles, Mont St-Pierre) seront au programme des vacanciers durant l'existence de l'auberge qui s'étendra du 29 juin au 9 août.

Le Centre étudiant, situé à l'entrée ouest de la ville de Matane, servira de centre d'accueil et d'information aux personnes désireuses de s'établir quelque temps. L'auberge est d'ailleurs prête à accueillir les jeunes travailleurs et étudiants de tout le Canada, et même de l'étranger, grâce aux contacts établis par le Haut-commissariat à la jeunesse et par l'entremise des différents mouvements étudiants et de jeunes travailleurs.

Au cours de la même conférence de presse, le Père Lelièvre a annoncé qu'un camp en céramique et en arts plastiques aura lieu du 6 juillet au 2 août et que le collège accueillera aussi un camp musical du 13 juillet au 2 août.

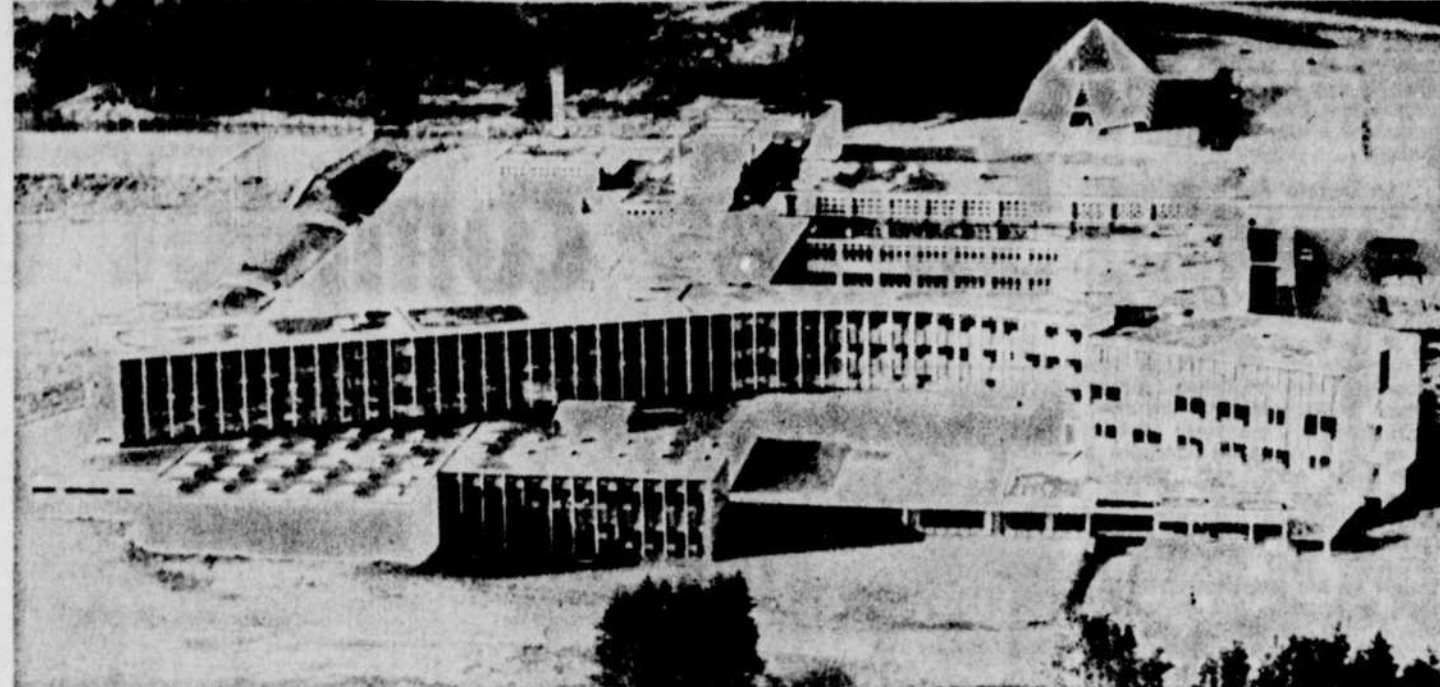
Le coût du logement

Il en coûtera \$2.00 par jour au vacancier pour coucher (chambre individuelle) et déjeuner et \$1.50 pour chacun des repas pris au cours de la journée. Pour les groupes de vingt personnes ou plus, le coût est fixé à \$4.00 par jour.

Les objectifs que s'est tracée l'auberge de jeunesse consiste à fournir aux jeunes de l'extérieur la possibilité de vacances enrichissantes en même temps que reposantes et à fournir aux jeunes de Matane et de la région une variété de loisirs culturels et sportifs.

Cinq membres dont trois étudiants forment le comité de direction de l'auberge de jeunesse. Ce sont: M. Adrien Couture, professeur, administrateur et coordonnateur des activités; M. Fernand Bourgoin, professeur, responsable des activités sportives; Mlle Kathleen Bouffard, étudiante, responsable de l'Accueil; M. Serge Arsenault, étudiant, responsable des activités culturelles et récréatives; et M. Raymond Bujold, étudiant, responsable des excursions. Leur rôle consiste à organiser, animer et contrôler les

activités de l'auberge de jeunesse. Les étudiants et les jeunes travailleurs pourront donc compter sur une institution créée pour eux, en fonction de leurs besoins et à la mesure de leurs moyens financiers.



Le Collège de Matane deviendra une immense auberge de jeunesse au cours de l'été, pouvant accueillir plus de 200 étudiants ou jeunes travailleurs.

A Montréal

Les facteurs rejettent la grève

P. 12 Les facteurs regret

MONTREAL (PC) — Les facteurs de la région de Montréal ont voté, hier, contre le déclenchement d'une grève en vue de régler leur différend au sujet du nouveau système de livraison du courrier.

Environ 1,200 des 2,000 membres de l'unité locale de l'Union des facteurs du Canada ont rejeté la recommandation faite par l'exécutif de leur syndicat en faveur de la grève.

L'assemblée est devenue houleuse à un moment lorsque plusieurs membres, qui étaient en faveur d'une grève immédiate de deux jours, ont enlevé le microphone des mains des représentants officiels du syndicat.

Mais l'ordre fut rapidement rétabli.

Les dirigeants syndicaux ont déclaré qu'il pourrait y avoir une "détournement" possible dans le service postal à Montréal, si le gouvernement fédéral met en force les recommandations issues d'une enquête sur l'honneur et le mouvement des facteurs.

Ces travailleurs se plaignent d'entraîner des choses d'un surcroît de travail et de la perte du temps alloué pour la feuille, un droit qu'ils avaient acquis par suite d'un arbitrage.

Le comité exécutif du syndicat, qui est formé de neuf membres, a présenté une recommandation en faveur de la

grève, lundi, et a prévenu les syndiqués qu'un arrêt de travail aurait lieu dès le lendemain du jour où les membres l'auraient approuvée.

Par ailleurs, un conflit entre le ministère des Postes et les employés de Rod Service Ltd., compagnie qui assure la livraison du courrier par camions dans la région de Montréal, n'a pas encore été réglé.

Le conflit a pour origine la décision du ministre des Postes Eric Kierans d'annuler tous les contrats du ministère avec la compagnie. Cette annulation entrera en vigueur samedi. Les dirigeants syndicaux alléguent que la décision de M. Kierans viole la convention

collective signée par le syndicat qui représente les 420 employés de Rod Service et le ministère des Postes.

Ces contrats devaient originellement expirer le 30 mars 1970, mais le ministre des Postes les a qualifiés d'ententes temporaires pouvant être annulées en tout temps.

Dentistes

Dr Yvan Bourget

R.A., B.D.S., D.D.S.

Tél.: 837-0633

BUREAU: tous les jours: 9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
10859 1-3 (mar. j. s. au 29-4) 74 C.L.

Horlogers — Bijoutiers

DIAMANT
GARANTI

PLANS DE CREDIT
Epargnez de 20% à 50% au comptant

OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER - IMPORTATEUR
DIAMANTAIRE
802, ST-JOSEPH — QUEBEC

10975 13-18-22-27-3
1-5-11-4. Rub. 107 C.L.

La Cour donne une chance à un conducteur d'autobus

QUEBEC — Un individu de Loretteville dont la tâche était de conduire des autobus scolaires a reconnu sa culpabilité hier en Cour des sessions de la paix sous l'accusation d'avoir conduit son automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

L'individu, un père de famille

qui n'avait jamais été trouvé coupable d'un tel délit sur une période de plus de 20 ans, a demandé au tribunal de lui laisser une chance de façon à ce qu'il puisse se trouver un emploi avant de se faire enlever son permis de conduire.

Le juge a consenti à retarder

la sentence jusqu'au 25 avril afin de venir en aide au prévenu. Ce dernier a déclaré être père de 14 enfants et ne retirer qu'un revenu de \$45 par semaine.

Un père de famille ajoute des chiffres sur un chèque

QUEBEC — Les nécessités de la vie dans un pays de l'Amérique du Nord peuvent sans doute porter un citoyen à bien des choses et c'est sans doute pourquoi M. le juge Jean Grenier a conseillé hier, à un individu qui comparait pour fraude de rembourser la somme qu'il avait illégalement obtenue avant de rendre la sentence.

Il s'agissait en l'occurrence d'un plombier qui avait ajouté certains chiffres sur un chèque de façon à obtenir la somme de \$3,200 au lieu de \$200.

L'accusé, un père de famille qui avait semblé-t-il toujours véridique dans le droit chemin s'était sans doute laissé tenter par l'occasion.

M. le juge Jean Grenier a clairement laissé entendre au cours de la comparution que la prison n'était pas une solution.

Etude du conflit des Postes aux Communes

OTTAWA (P.C.) — Le conflit entre le gouvernement et les employés du ministère des Postes a encore une fois hier été le sujet principal abordé au cours de la période de questions aux Communes.

Il semble toutefois que le problème ait perdu de son acuité avec le retour au travail de tous les postiers.

Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, était absent et c'est le premier ministre Trudeau qui a essuyé le feu de l'opposition.

M. Erik Nielsen, P.C.-Yukon, a d'abord demandé au premier ministre si le gouvernement avait toujours l'intention de poursuivre les grévistes devant les tribunaux.

M. Trudeau a dit que la demande déposée auprès de la Commission de relations avec le personnel de la fonction publique n'avait pas été retirée, à sa connaissance.

L'adolescent "dur de dur"

QUEBEC — Les juges de la Cour du Bien-Etre social révoquent de moins en moins souvent les jeunes qui sont confiés à la Cour des sessions de la paix à moins d'une raison très grave. C'est ce qui s'est produit hier après-midi alors que M. le juge Jean Grenier a condamné un mineur à deux mois de prison. Ce dernier qui purgeait une sentence au Centre d'accueil et s'était évadé de sa prison le 15 janvier en se portant à des voies de fait sur la personne de deux gardiens.

A peine deux jours plus tard, le jeune récidiviste commentait un vol à l'effort pour lequel il devait cependant être appréhendé quelques jours plus tard.

Le juge le condamna à cette occasion à six mois de prison. En ce qui a trait aux deux accusations d'hier, l'adolescent a été condamné pour s'être enfui du Centre d'accueil et pour avoir causé des lésions à ses gardiens.

Le procureur du prévenu avait fait une requête il y a 13 jours à l'effet que son client soit examiné par les médecins mais il s'est départi de cette demande avant que le tribunal ne procède. Le jeune homme qui avait fait la demande au tribunal de purger sa sentence au Centre d'accueil des jeunes s'est vu refuser cette faveur puisqu'il avait été référé à la Cour des sessions de la paix par un juge de la Cour du Bien-Etre social et parce qu'il s'était enfui une première fois de cet endroit.

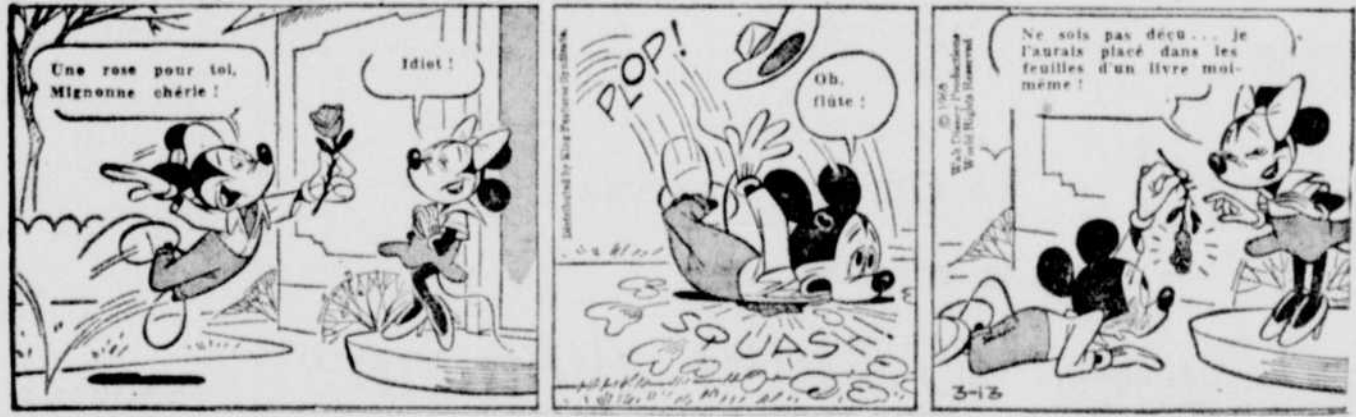
LA FAMILLE TETEBECHE



TERRY ET LES PIRATES



LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTOME



PHILOMENE



EDITORIAL

A l'approche du nouveau budget Dozois

Premier acte d'une pièce intitulée "M. Dozois et les problèmes des Québécois": Le ministre des Finances vient de déposer un état de ce que seront les déboursés du Québec pendant l'exercice financier 1969-70. Histoire de donner à ses collègues du cabinet et à lui-même plus de temps pour méditer, aviser aux moyens d'équilibrer le budget? Attente d'éventuels résultats de pourparlers qui, peut-être, seraient en cours, entre hauts fonctionnaires québécois et outaouais? Geste par lequel il veut, tout en piquant leur bien explicable curiosité, préparer les contribuables à ce qui les attend? De toute façon, M. Paul Dozois, hier, n'a pas dit ce que sera l'envers de la médaille. Ou, si l'on veut, en quoi, prévoit-il, consisteront les revenus du Québec, pour satisfaire aux exigences des

dépenses brutes envisagées, qui sont de l'ordre de \$3.400.000.000. Pour être fixé à cet égard, faudra attendre quelques semaines, c'est-à-dire, la fin du mois.

Ce sera le second acte. Y aura-t-il alors des pleurs et des grincements? En d'autres termes, quelles seront — s'il y en a, et l'on a manifestement des raisons de croire qu'il y en aura — les nouvelles taxes ou les augmentations de taxes, ici ou là? En tout cas, aux yeux du ministre des Finances, c'est un budget d'austérité.

Dans le discours inaugural de la nouvelle session, le gouvernement Bertrand avait dit que l'on mettrait l'accent sur l'éducation, la culture, la santé et le bien-être englobant, dans le projet de budget, plus que les deux tiers (soit 70,1 p. 100) du chiffre ayant trait aux dépenses ordinaires prévues. Par ailleurs, à lui seul, le service de la dette du Québec (amortissements et intérêts) groupera pas loin de \$200 millions, soit \$183.760.900, ou 6,3 p. 100 de l'ensemble des déboursés. On note des hausses ici et là: au Conseil exécutif (pour le Conseil d'orientation économique et l'Office de la radio); aux Affaires intergouvernementales; à l'Industrie et au Commerce (un budget qui est presque le double de celui de l'an passé); à la Justice; au Tourisme; aux Travaux publics, etc. Aux Affaires culturelles, à peu près le même montant qu'en 1968-69. Par contre (ce que l'on ne manquera point de déplorer) une diminution de près de deux millions de dollars à l'Agriculture et à la Colonisation. Diminution aussi aux Affaires municipales et au ministère même des Finances.

Que sera la contrepartie? Ou, en d'autres termes, qu'est-ce que l'on prévoit en matière de hausse des revenus? Ce que l'on sait, c'est qu'à la mi-décembre 1968, M. Dozois, à l'issue d'un entretien fédéral-province réunissant les ministres des Finances, s'était montré déçu de l'attitude d'Ottawa. Il reste au Québec, avait alors déclaré M. Dozois, à tirer les conséquences d'une situation dont le Fédéral ne semble pas voir le sérieux. Dans le temps, le ministre avait

refusé de dire s'il y aurait ou non hausse des impôts. En novembre, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand avait dit que le ministère québécois du Revenu était en train de procéder à des études qui aboutiraient à un réaménagement du système de taxation, selon une méthode plus juste, plus équitable et mieux ordonnée. M. Bertrand avait ajouté que l'on contrôlerait mieux les dépenses faites dans le domaine de l'éducation. Il avait néanmoins dit que cela "n'éviterait point la taxe" permettant d'affronter le coût des services que l'on demande aux pouvoirs publics. Surtout, ajoutait-il, si le Fédéral ne se montre pas plus compréhensif.

De son côté, M. Dozois, à Ottawa, en décembre, avait solennellement déclaré que le manque de responsabilité dont le Fédéral fait preuve en ce qui a trait au partage des impôts, et son intrusion dans les domaines de compétence provinciale vouent le régime fédératif à la ruine. Y a-t-il lieu de prévoir que, sur un point ou sur un autre, Ottawa voudra céder du gazon? Cela, d'ici au prochain exposé budgétaire de M. Dozois?

A tout événement, en ce mois de mars 1969, le Québec présente des déboursés prévisibles assez considérablement accrus. Une hausse de quelque 12 à 14 p. 100. Faut trouver un moyen d'équilibrer le budget. A-t-on bien tout fait pour réduire les dépenses envisagées à leur plus bas niveau possible; pour éliminer, le cas échéant, tout gaspillage, tout déboursé non opportun? Aura-t-on hausse d'impôts? En l'occurrence, que l'on taxe là où il est plus indiqué de taxer. Mais le Québec, en matière de revendications, n'a pas ou, en tout cas, ne devra pas avoir dit son dernier mot. Il lui faut être, de plus en plus, maître chez lui, cesser de devoir attendre les appoints d'un pouvoir central qui, on dirait, n'a même pas l'instinct de conservation. Qu'Ottawa continue de tenir la dragée haute au Québec et aux autres, et il marchera, comme le disait M. Dozois, à sa propre ruine. Le bateau fédéraliste donne décidément de la bande.

Odilon ARTEAU

Entre vous et moi

Le braconnage en moto-neige

La moto-neige est une merveilleuse petite invention qui permet à ses usagers de s'évader vers la campagne, durant la saison froide et d'atteindre facilement des régions habituellement inaccessibles à des marcheurs. C'est un sain divertissement, qui fait peut-être beaucoup de bruit, mais qui permet de se délasser en pleine nature.

Mais, comme il fallait s'y attendre, il y a des gens qui ont vite fait de trouver l'autre aspect de cette invention et d'en tirer profit. Nous voulons faire allusion ici, à des pseudo-sportifs qui se servent de ces véhicules pour chasser illégalement le chevreuil. Quelques uns ont été pris récemment dans la région de Québec et ont comparu en cours

où ils ont été condamnés à de fortes amendes.

Décidément, il y a des gens qui ne peuvent vivre paisiblement comme tout le monde et qui ne cherchent que les occasions de déroger à la loi et de se mettre dans l'embarras. Ils constateront peut-être bientôt qu'il en coûte cher de vouloir faire le drôle.

R. B.

Une simple suggestion

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal ainsi que le député de Dorion, M. Mario Beaulieu, ont demandé que le docteur Gaston Tremblay, député indépendant de Montmorency, donne sa démission pour permettre la tenue d'élections dans ce comté. On sait que le docteur Tremblay fut élu en 1966 sous l'étiquette de l'Union Nationale mais qu'il démissionna de ce parti l'an dernier pour appuyer principalement la cause du Parti nationaliste chrétien.

Cette intervention de

MM Cardinal et Beaulieu nous fournit l'occasion de rappeler au gouvernement la suggestion que nous lui avons déjà faite dans cette page. Qu'il amende la loi de l'Assemblée nationale pour qu'un député, élu sous une étiquette quelconque, soit tenu de démissionner de son siège s'il décide de changer d'étiquette durant son mandat. Car il faut bien le dire, le docteur Tremblay n'est pas le seul dans ce cas. M. René Lévesque a abandonné le parti libéral après avoir été élu en Chambre, pour lancer son

propre parti. Ne devrait-il pas lui aussi démissionner?

Actuellement, rien, sauf l'amour propre, l'orgueil ou autres raisons personnelles, n'empêche un député de continuer à siéger en Chambre s'il décide d'abandonner son parti. La situation peut aussi bien se produire à Ottawa qu'à Québec. Il nous semble donc qu'on devrait amender la loi pour éviter que des députés jouent ainsi des mauvais tours à leurs électeurs une fois qu'ils ont été élus.

R. B.

Un hommage à Suzor-Côté

L'année en cours marque le centenaire de naissance du célèbre peintre québécois Suzor-Côté. A cette occasion, les Postes émettent un timbre reproduisant l'une des belles toiles de l'artiste: "Retour de la récolte".

C'est une heureuse idée. Le nom de Suzor-Côté est bien connu ici et à l'étranger; tous n'en apprécient que plus l'initiative en cau-

se. Le tableau à l'effigie duquel est ce nouveau timbre de 50 sous témoigne du grand talent de son auteur. Il met en honneur le travail méritant des artisans du sol, au temps jadis; et, conséquemment, est un bel hommage aux agriculteurs de nos jours qui leur ont succédé. Il fait bon voir exalter ainsi une cause, celle de l'agricultu-

re qui, toujours, demeurera importante.

A tout événement, l'artiste Suzor-Côté sera, grâce à ce geste, mieux connu et apprécié. C'est une excellente idée que celle de la publication, sur un timbre-poste, de l'une de ses toiles les plus réputées, "Retour de la récolte" qui se trouve à la Galerie d'Ottawa.

O. A.

LA PAROLE est aux lecteurs

Bravo, Nana Mouskouri!

Merci, merci beaucoup de cette heure exquise à "Zoom" (Radio-Canada TV, le 2 mars dernier). Heure hélas trop courte, parce que si bien présentée et rendue avec brio.

Madame Mouskouri, vous possédez l'âme d'une grande artiste; en plus d'une voix "unique"

vous êtes naturelle, digne et si bien vêtue, disons-le. Nos félicitations vont aussi aux charmants musiciens, les "Athéniens", qui secondent merveilleusement votre talent.

Enfin, merci à Radio-Canada de nous avoir donné sur notre écran de TV un spectacle de

classe, autant agréable à entendre qu'à regarder. C'est de cette sorte d'émission d'art que bon nombre de Canadiens désirent, surtout un dimanche soir.

Mme Laurette BOIVIN,
Baie St-Paul,
(Charlevoix) P.Q.

L'autorité "virée de bout"

Sans être théologien ni philosophe, mais tout simplement logicien, il est facile de s'apercevoir qu'il y a déséquilibre et anarchie dans notre société. Comme le malade qui sent son mal sans connaître la médecine si le remède, le peuple sent la vague de fond qui s'étend à tous les échelons de la société et met en danger l'ordre et l'autorité.

Par l'autorité virée de bout, j'entends l'autorité qui vient d'en bas au lieu d'en haut. Exemple: Les pouvoirs civils cèdent devant les syndicats, les parents cèdent devant les enfants et ça malgré le quatrième commandement: "Père et mère tu honoreras". Les employés mènent les employeurs toujours d'en bas en montant, tout à l'envers, c'est la queue qui mène le chien.

E. Giguère,
Québec-4.

La Tchécoslovaquie est mon destin (2)

La Tchécoslovaquie de 1968

Le processus de la renaissance de la démocratie et de la vie nationale telle qu'on la vivait dans la Tchécoslovaquie de 1968 était caractérisé par une menace permanente de l'intervention armée de la part de l'Union Soviétique. Mais durant l'hiver et dans les premiers jours du printemps, soit, au début de tous les événements maintenant connus, on pouvait remarquer l'absence presque complète d'un danger extérieur. C'était plutôt de la méfiance qui existait parmi les citoyens car l'initiative de toute l'action procédait du comité central du parti communiste; tout cela était légal et ratifié par le Kremlin: l'occupation de la fonction du premier secrétaire du Parti par une nouvelle personne, l'abdication du président de la République, les préparatifs politiques de la loi sur les réhabilitations, toutes choses qui étaient absolument impossibles à réaliser, dans un pays vassal, sans le consentement de Moscou. MM. DUBCEK, SMRKOVSKY et quelques autres fonctionnaires voulaient purifier le P.C.T. des péchés terribles qu'il avait commis dans les années cinquante: ils voulaient améliorer la vie sociale par une démocratie limitée et vivifier la production par quelques adaptations économiques. Ils furent les auteurs d'une notion démocratique, appelée "démocratie socialiste", qui devait fixer la limite au développement de la démocratie véritable. Pour ces buts-là, et seulement pour eux, ils ont reçu la ratification de l'U.R.S.S., exprimée par les mots: "été vaché dielo" — c'est votre affaire. En même temps, ils conjecturèrent, sans doute, que le Parti gagnerait l'estime populaire et ne perdrait jamais son rôle directeur. Mais, très tôt, les Soviétiques se rendirent compte qu'ils le perdrait sous peu. Quelques fois, le vêtement

nettoyé est encore pire que lorsqu'il était ensanglanté. On veut le mettre hors d'usage et en acheter un nouveau. Au cours de nombreuses rencontres des représentants des "partis frères", effectuées à Dresde, Budapest, Prague et en U.R.S.S., les dirigeants tchécoslovaques ont été successivement persuadés de leur erreur: ils commencèrent à perdre leur foi dans le "nouveau cours". Le 12 avril, la presse soviétique commença son offensive: la PRAYDA critiqua les "éléments antisocialistes". Et le 10 juillet, le terme de "contre-révolutionnaires" fit son apparition. De nouveaux personnages tchécoslovaques se caractérisèrent par une bonté, sincérité et ingénuité politique. Chez les Soviétiques, au contraire, on ne manquait jamais de brutalité et de ruse. En été, les craintes s'accroissent rapidement. On éliminait toujours la possibilité de l'irruption des "alliés", mais, simultanément, nous avions un certain pressentiment de nous tromper. Une pensée naïve nous consolait: les Russes ne risqueraient pas la perte de leur influence sur les partis communistes de l'Ouest. Nos guides exigeaient la croyance de la population: "croyez-nous, nous croyons en vous", lui disaient-ils (des centaines de milliers d'habitants se signèrent pour DUBCEK), mais ils ne lui disaient rien de substantiel des résultats de la conférence à CIERNA NAD TISOU et à BRATISLAVA. Le peuple ne savait même pas, jusqu'à son ouverture, le lieu de sa tenue. Depuis ce temps, DUBCEK et ses camarades pouvaient savoir que les troupes soviétiques, et peut-être aussi celles des satellites, viendraient. Cependant, le Parti, le président, le gouvernement et, cela va sans dire, l'Assemblée nationale ne prirent aucune mesure. Jusqu'à la nuit du 20 août, le leader tchécoslovaque, M. A. DUBCEK, le commandant en chef de l'armée tchécoslovaque, le

général L. SVOBODA, ne croyaient pas à l'invasion par l'U.R.S.S.: l'agression nocturne des "cinqu" fut un coup de tonnerre, et au président du Parti et dans la nation. On proclama la "résistance passive". Et à présent, on exhorte de nouveau, à la collaboration avec l'Union Soviétique. Cette occupation bolchevique était parvenue par tous les chefs du Parti, par le président SVOBODA, bien connu de l'histoire de février 1948, et par de nombreux membres de ligue. Les excuses présentaient surtout les intellectuels communistes: MM. HAJEK, CISAR et particulièrement HUSAK.

Je viens d'apprendre qu'on pense, à l'Ouest, que la nouvelle équipe de Prague tâchait de nous séparer de l'U.R.S.S. Quelle méprise! Nous, nous l'avons désiré toujours. MM. SVOBODA, DUBCEK, CERNIK, SMRKOVSKY, eux, ils ne l'ont jamais voulu. Dubcek n'était pas IRME NAGY!

Depuis 1948 nous avons été dirigés, malgré nous, par le Parti communiste. La majorité de nos hommes politiques, de même que ceux de l'étranger ne croyaient pas à l'intervention armée de l'Union Soviétique, aujourd'hui, tout-à-coup, pour nous, c'est clair que les communistes devaient nous conduire jusqu'au protectorat russe. L'action simultanée en Tchécoslovaquie n'est rien d'autre que le point culminant et la conclusion organique des deux décades obscures de notre histoire nationale. Nos efforts faits pendant l'année passée, nous ne les regrettons pas. La jeunesse goûtait aux fruits de la liberté et elle voudrait les goûter toujours. Par nos fautes d'agir nous avons provoqué une bête que beaucoup de monde sur la terre considèrent comme un agneau. Nous nous sommes instruits. Nous recommencerons à nouveau. Quelques-uns d'entre nous commencent déjà.

VACLAV TOMICEK



derrière les faits les institutions

Projets de loi de députés

Dans leurs nouvelles quotidiennes, les journaux n'ont pas toujours l'espace pour mentionner les projets de loi qui sont déposés à la Chambre des communes par les simples députés. Ces projets ne dépassent presque jamais la première lecture, mais les députés qui en sont les parrains les utilisent comme un moyen de sensibiliser l'opinion de la population au moins celle de la députation.

A la fin de décembre et au cours de janvier, quelques projets ont été lus en première lecture qui méritent, je crois, d'être signalés.

LES CIGARETTES

Comme bien d'autres, M. Kenneth Robinson, député libéral d'Ontario, craint les dangers de la cigarette. Aussi, le 30 janvier, il a déposé deux projets, le bill C-163 et le bill C-164, dont voici le but. Le premier s'intitule "Loi concernant le tabac considéré comme un danger pour la santé." S'il était adopté, il décréterait que "chaque paquet de tabac et de cigarettes doit porter les mots "Danger pour la santé" — à vos propres risques" avec le symbole du crâne de mort et tibia bien en vue sur la face du paquet. Une amende frapperait le fabricant ou le vendeur qui ne se conformerait pas à cette loi. Le second bill de M. Robinson est une "Loi ayant pour objet de restreindre la teneur en goudron et en nicotine des cigarettes." On y décrète que la teneur en goudron et en nicotine des cigarettes fabriquées et vendues au Canada ne doit pas excéder la teneur de 8 milligrammes en goudron et de 0,5 milligramme en nicotine. Dans la note explicative de son projet, le député a évidemment souligné "La relation qui existe entre l'usage du tabac

et la mort causée par le cancer que provoque la teneur en goudron et en nicotine des cigarettes."

DOMINION

M. Robinson avait, en décembre 1968, présenté le bill C-149 qui sous le titre inoffensif de "Loi modifiant la Loi sur la statistique" opérerait un changement intéressant dans la phraseologie officielle. Le chapitre 257 des Statuts révisés du Canada s'intitule en français "Loi concernant le Bureau fédéral de la statistique" et en anglais "An Act respecting the Dominion Bureau of Statistics". C'est dire que le mot "Dominion" ne figure que dans le texte anglais de la loi. Tout étudiant connaît les publications du D.B.S. et, en français, serait le B.F.S. Par son bill veut opérer la correction: "Ce bill dit la note explicative, a pour objet de donner effet au statut du Canada en tant que nation et de faire disparaître l'anachronisme de l'expression "Dominion" apparaissant uniquement dans la version anglaise."

L'appellation "Dominion" disparaît lentement. Elle ne correspond plus à ce qu'était autrefois le Canada, c'est-à-dire une entité internationale, à mi-chemin entre une colonie et un pays souverain. Sans compter que l'ancienne traduction du mot en français "puissance" était ridicule. Il y eut même au lendemain de la Confédération, en 1867, un journaliste canadien-français, C.-J.-L. Lafrance qui parla du "Dominion du Canada".

PROJETS DE M. NESBITT

M. Wallace B. Nesbitt est un député conservateur d'Ontario. Le 22 janvier, il a présenté deux projets

de loi qui modifieraient le Code criminel. Dans le premier, le bill C-139, il demande d'ajouter au Code l'article 189a pour exiger qu'un médecin appelé à soigner un enfant souffrant de blessures provoquées par mauvais traitements soit obligé de signaler le cas à la police. Ce serait un accroc au traditionnel secret professionnel, mais on peut se demander si cette exception à la règle générale n'est pas nécessaire pour "mettre fin, comme le dit la note explicative, aux mauvais traitements infligés aux enfants de façon si fréquente dans notre société moderne." Le bill C-160 ajouterait au Code criminel une disposition en vertu de laquelle on n'infligerait point de sanction aux automobilistes qui, constatant leur ébriété ou l'affaiblissement de leur capacité de conduire, ont la sagesse de ne pas conduire ou d'arrêter leur voiture sur-le-champ et de s'abstenir de poursuivre leur trajet dans l'état où ils se trouvent.

DROITS DE LA FEMME

Enfin, une femme député, Mme MacInnis, a présenté le bill C-161. Loi concernant les droits de l'homme, mais à lire le projet on s'aperçoit qu'à l'intérieur de ces droits de l'homme il est particulièrement question des droits de la femme. En effet pour administrer la loi on établirait une commission des droits de l'homme, composée de deux sections, dont l'une serait chargée spécialement d'étudier les griefs et de faire les enquêtes que suscitent les questions de sexe en matière d'emploi.

Ces projets ne dépasseront pas la première lecture, mais ils éveilleront peut-être l'attention du public sur les problèmes qu'ils soulèvent.

Ida Fréchette,
St-Raphaël, P.Q.

par
Jean-Charles
BONENFANT



• Le gouverneur général Rolland Michener et son épouse à leur descente d'avion, à Ottawa, de retour d'un voyage de repos de trois semaines dans les Antilles. (Téléphoto : U.P.I.)

Révélation prochaine sur le second aéroport de Montréal

L'importance de la VIE SEXUELLE dans le mariage

L'évolution qui s'est opérée dans la société moderne à l'égard de la sexualité amène bien des jeunes filles à se poser des questions. La femme peut-elle trouver dans l'amour libre son plein épanouissement sexuel? Que gagne-t-elle à prendre un engagement total vis-à-vis d'un mari? Dans Selection du Reader's Digest de mars, un médecin et psychologue explique pourquoi la plupart des jeunes ont absolument besoin, pour atteindre à une joie physique totale, de la sécurité qu'apporte le mariage. Achetez Selection aujourd'hui!

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a indiqué hier aux Communes qu'il devrait être en mesure de faire une déclaration sous peu quant au projet de construction d'un deuxième aéroport international au Québec.

Il répondait alors à une question de M. Roch Lasalle, P.C., de Joliette, qui demandait si une nouvelle rencontre devait avoir lieu avec les autorités québécoises à ce sujet.

M. Hellyer a dit que cette rencontre devait en effet avoir lieu d'ici quelques jours et qu'il aurait probablement une déclaration à faire par la suite.

M. Henri Latulippe, créditiste-Compton, avait plus tôt demandé au premier ministre si c'était des considérations d'ordre politique ou plutôt des considérations d'ordre économique et aéronautique qui retardaient le projet.

Sa question a été jugée irrecevable.



comme ça pousse

Sans qu'on s'en aperçoive, le temps passe et on a tôt fait de constater qu'on n'est pas plus riche aujourd'hui qu'hier. Mais la BCN vous offre aujourd'hui un moyen d'être plus riche demain.

AVEC UN CERTIFICAT D'ÉPARGNE BCN - \$7 VALENT \$10

Vous payez aujourd'hui \$7 un certificat d'épargne BCN qui en vaudra \$10 à échéance. Achetez autant de certificats BCN de \$10 ou de multiples de \$10 que vous le désirez. Vous pouvez les encaisser avant échéance conformément à l'échelle imprimée au verso de chaque certificat.

Renseignez-vous à n'importe quelle succursale BCN sur les CERTIFICATS D'ÉPARGNE BCN — Vous verrez comme ça pousse vite.

Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

Bref... bref... bref...

Une élite industrielle militaire au Canada?

OTTAWA (PC) — Les fonds fédéraux servent à établir au Canada une élite industrielle militaire, a déclaré mercredi M. Ed Broadbent, NPD—Oshawa-Whitby. Sans doute involontairement, a ajouté M. Broadbent, professeur de sciences économiques, les programmes fédéraux de recherche et de développement ont contribué à créer une industrie permanente basée sur la guerre.

Augmentation de salaire aux détenus ontariens

TORONTO (PC) — L'argent versé chaque semaine aux prisonniers en Ontario, soit une somme de 50 cents environ, sera remplacé par un système qui permettra aux détenus de gagner jusqu'à \$5 par semaine.

C'est ce qu'a révélé hier à la législature ontarienne, M. Allan Grossman, ministre des Services pénitentiaires. Il a affirmé durant un débat sur les dépenses de son ministère que la somme actuelle de \$2 par mois était donnée aux prisonniers au moment de leur libération, "d'une façon automatique" plutôt que d'être effectivement gagnée.

Octroi substantiel à un hôpital de Sherbrooke

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a annoncé hier l'octroi d'une subvention de \$455,000 à l'hôpital d'Youville de Sherbrooke.

Cette subvention va aider à défrayer le coût d'agrandissement et de rénovation de l'institution.

On ajoutera 61 lits à l'établissement actuel et le projet prévoit également l'expansion du laboratoire, de la pharmacie, de la section d'analyse et de la section administrative. Les travaux doivent être terminés en juin.

La taxe ontarienne n'est pas copiée sur le Québec

TORONTO (PC) — Le ministre du Tourisme et de l'Information d'Ontario, M. James Auld, a qualifié de "totalement ridicule" la suggestion voulant que la nouvelle taxe provinciale visant les chambres, d'hôtel et les repas pris dans les restaurants soit le résultat d'une entente avec le Québec.

Le ministre répondait à la législature à James Trotter, Toronto-Parkdale, qui l'interrogeait au sujet d'une dépêche citant son homologue québécois M. Gabriel Loubier, qui avait affirmé que "ces nouvelles taxes font partie d'un plan visant à mettre l'industrie touristique au Québec et en Ontario sur un pied d'égalité".

Etude sur l'industrie du textile du Canada

OTTAWA (PC) — Les députés libéraux fédéraux du Québec viennent de créer un comité chargé d'étudier la situation de l'industrie des textiles et des industries connexes au Canada.

Sous la présidence de M. Yves Forest, député de Missisquoi et secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, le comité a déjà tenu des séances d'étude et collige une documentation importante sur la question. Il a rencontré des dirigeants de l'industrie et des chefs des syndicats intéressés.

Ministère des Affaires indiennes en C.-B.?

VICTORIA (PC) — A un défi que lui lançait l'opposition, mardi soir à la législature, le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, a déclaré que la province mettrait sur pied un ministère des Affaires indiennes, si Ottawa en approuvait l'idée.

M. Bennett répondait aux critiques formulées contre la politique du gouvernement à l'égard des Indiens, par le député Tom Berger, NPD—Vancouver Burrard, qui voudrait que le gouvernement "applique aux Indiens les droits et les services de la province".

De l'avis du député, rien dans la constitution ne s'oppose à ce que l'on aide les Indiens et il a donc demandé au gouvernement provincial d'intervenir, car le gouvernement fédéral néglige les Indiens et leur impose un "système d'apartheid".

Un "sit-in" prend fin après 10 heures à Sudbury

SUDBURY, Ont. (PC) — Environ 85 étudiants, qui voulaient protester contre l'expulsion d'un couple d'étudiants récemment mariés de la résidence de l'Université de Sudbury, ont mis fin mercredi à un "sit-in" de 10 heures, au pavillon de l'administration de l'université.

Le président de l'université, le père J. Richard d'Auteuil, après avoir été empêché d'entrer dans l'immeuble par les étudiants, pendant quelques instants, s'est entretenu avec les leaders et la manifestation a pris fin.

Regroupement national pour la promotion touristique

OTTAWA (PC) — L'agence touristique du gouvernement canadien, de concert avec huit ministères provinciaux du tourisme, vont mettre leurs ressources en commun pour organiser, dans des centres commerciaux américains, trois programmes de promotion touristique.

Chaque programme, qui portera le nom de Vacation-Nation Canada, comptera des affiches attrayantes et des présentations audio-visuelles, un concours dont l'enjeu sera un voyage payé, un centre de renseignements sur les voyages ainsi que des représentations quotidiennes par des fanfares, des gardes historiques, des chanteurs de folklore et des artisans du Canada.

Quitter le sacerdoce est une source de problèmes

TORONTO (PC) — Plusieurs hommes se sont rendu compte que de quitter le sacerdoce n'était pas aussi simple que de tourner son col de chemise. Cela peut comporter pour certains de sérieux problèmes économiques, sociaux et mentaux.

Une organisation tente de rendre l'opération moins ardue. Il s'agit de Bearing-for-Re-Establishment, groupe séculier et bénévole, sans considération de religion.

Paul Harris, président du comité exécutif du bureau torontois de l'organisme, a affirmé en interview qu'environ 35 prêtres qui avaient quitté le sacerdoce actif ont reçu l'aide de l'agence depuis son ouverture, le 1er février.

Le gouvernement ne sait pas ce qu'il fera de ces réactés

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Production et de la Consommation, M. Don Jamieson, a déclaré que le gouvernement avait renoncé à vendre 26 réactés F-86 Sabre en attendant de décider ce qu'il en ferait.

Les Chambres ont continué de débattre le projet de loi sur la reorganisation du gouvernement.

Programme agricole accueilli avec enthousiasme à Toronto

TORONTO (PC) — Les 135 délégués aux ateliers de travail de la Fédération ontarienne de l'agriculture ont endossé mercredi à l'unanimité une politique économique compréhensive pour la future Organisation générale des fermiers d'Ontario qui groupe 100,000 membres.

Les propositions pour le nouvel organisme seront proposées aux fermiers ontariens au début de juin. L'organisme tel que proposé serait mandaté de trouver des moyens d'améliorer le revenu de la ferme; représenter les fermiers de façon officielle devant le gouvernement; l'industrie de l'équipement de ferme; les autres organisations fermières de même que la population.

M. Davis y songe

Abolition possible de la chasse aux phoques

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Pêcheries, M. Jack Davis, a indiqué hier aux Communes qu'il envisageait la possibilité d'abolir la chasse aux phoques au Canada.

Répondant à une question de Mme Grace MacInnis, NPD - Vancouver - Kingsway, le ministre a dit qu'il avait songé à une façon de remplacer le revenu que tirent les chasseurs de phoques de cette poursuite annuelle.

M. James McGrath, P.C. - St-Jean-Est a alors demandé directement à M. Davis s'il avait l'intention d'abolir la chasse aux phoques.

"J'y ai songé, a dit le ministre. C'est une décision qui devra toutefois être prise par le gouvernement et non par un seul ministre".

L'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, avait d'abord demandé à M. Davis s'il envisageait la possibilité de ne pas autoriser la reprise de la chasse aux phoques tant qu'une enquête complète n'aurait pas été tenue sur la prétendue cruauté dont les chasseurs feraient preuve envers les jeunes phoques.

M. Diefenbaker a demandé cette enquête afin de redorer le blason du Canada à la face des pays étrangers.

M. Davis a répliqué que plusieurs raisons, autres que cette enquête, pourraient empêcher la reprise de la chasse cette année. Il n'a pas précisé davantage.

La chasse a été interrompue depuis lundi soir à cause de la piètre condition des glaces et des noyades de jeunes phoques effrayés par le bruit des hélicoptères.

Elle devait reprendre vendredi matin.

Un atout puissant : la régionalisation

OTTAWA (P.C.) — "La régionalisation apparaît comme un nouvel élément majeur qui nous permet de renforcer la municipalité et de rendre son action plus efficace", a déclaré hier le ministre québécois des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, conférencier invité devant les membres du club Richelieu-Ottawa.

Le ministre, qui faisait la synthèse de la réforme québécoise dans les affaires municipales, en cours depuis quelques années, a soutenu que cette régionalisation exige non seulement l'adaptation des structures actuelles, mais aussi la création de nouvelles structures émanant d'en-bas.

"On ne peut ignorer le caractère d'une municipalité, la mentalité de sa population, ni ses aspirations propres", a-t-il dit. Selon lui, il convient d'assurer le dialogue et la participation de toutes les catégories de citoyens dans l'élaboration de nos politiques municipales ou régionales. "Nous devons mettre au point de nouvelles structures que j'appellerai des structures de participation", a dit le Dr Lussier, ajoutant qu'il ne croyait pas que la régionalisation devait se faire d'en-haut, de façon autoritaire, en ignorant les municipalités et les populations.

"Si, en ce domaine comme en bien d'autres, la population n'est pas dans le coup, nous risquons de saboter l'efficacité de nos mesures et de créer des injustices".

Voyage de Pearson dans cinq pays

PARIS (AFP) — M. Lester Pearson, prix Nobel de la Paix, ancien premier ministre du Canada, va effectuer, avec quelques membres de la Commission pour le développement international qu'il préside, un voyage d'étude dans cinq pays d'Afrique et d'Asie à partir du 18 mars, annonce un communiqué de la commission publié à Paris.

M. Pearson et ses collaborateurs visiteront successivement Abidjan, du 18 au 20 mars, Kampala, du 24 au 26, Rawalpindi, du 29 au 30, La Nouvelle-Delhi, du 4 au 6 avril, et Singapour, du 9 au 12 avril. En tout, 33 gouvernements africains et 19 asiatiques ont été conviés à envoyer des représentants à ces différentes étapes pour discuter des problèmes de développement.

Pour préparer cette tournée africaine et asiatique, M. Pearson réunira l'ensemble des membres de la commission pour le développement international à Rome, du 13 au 15 mars.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne: si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Garanti! Aujourd'hui c'est O'Keefe!



Une vraie bonne bière.

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE O'KEEFE LTÉE

l'Action féminine

Au secours des parents

par Thérèse DALLAIRE

Sous le titre "Les parents face à l'année scolaire", l'Office d'Information et de publicité du Québec a publié dernièrement aux Éditions de l'homme, les textes adaptés des émissions radiophoniques que nous avons pu suivre sur les postes privés de la province au cours des mois août et septembre. Comme nous pouvons le lire dans l'avant-propos, les parents pourront trouver dans les pages de ce livre, une réponse à toutes les questions qu'ils ont pu se poser et se posent encore, au sujet de la préparation de leurs enfants à l'école maternelle, élémentaire et secondaire, et des problèmes pratiques de tous les jours (nourriture, conditions du travail à la maison, utilisation de la télévision etc.).

Abondamment illustré par Jacques Jourdain, le texte se divise en dix chapitres :

1) Les périodes de préparation à l'école : Prés d'un million d'enfants et d'ado-

lescents rentrent à l'école à chaque automne. Pendant les dernières semaines de vacances, peuvent faire les parents pour les mieux préparer à cette rentrée ?...

2) La maternelle à domicile : Malheureusement, il y a encore bon nombre d'enfants qui ne peuvent pas, pour diverses raisons, fréquenter la maternelle. Ces enfants peuvent fort bien profiter d'une maternelle à la maison; la maman remplaçant la jardinière.

3) L'entrée en maternelle : Un enfant s'adapte à la maternelle dans la mesure où il est préparé émotionnellement à y entrer.

4) L'entrée en première année : Pourquoi a-t-on fixé à "6 ans" revu le 1er octobre, l'âge d'admission en première année de l'élémentaire ?... Pourquoi se fonder sur l'âge pour fixer une condition d'admission ?...

5) Le passage au secondaire : Le principal problème que rencontrent plusieurs étudiants en passant de l'élémentaire au secondaire est un problème d'adaptation à un nouveau milieu.

6) L'alimentation : Nos enfants, qu'ils voyagent par autobus ou qu'ils se rendent à pied à l'école, ont des horaires assez chargés et souvent disposent de peu de temps pour prendre leurs repas. Quel est le repas le plus important pour eux, auquel il faut apporter le plus d'attention ?...

7) Le transport scolaire et la sécurité : Les nouvelles exigences pédagogiques ont amené l'apparition de l'autobus scolaire dans le paysage du Québec.

8) La télévision : La télévision est présente dans chaque foyer. Elle peut être une détente pour l'étudiant, mais elle peut être aussi un obstacle à son développement normal.

9) Le travail scolaire à domicile : Avec les transformations de notre système d'éducation, peut-on s'attendre à des changements concernant les devoirs et les leçons qui doivent occuper les enfants à la maison ?...

10) L'intérêt des parents à l'égard de l'école : Les parents qu'on incite à se regrouper en associations, qu'on fait participer à la vie de l'école, finissent par assumer un rôle vraiment efficace au sein même de l'école.

Et le livre de 124 pages se termine par une annexe donnant le règlement No 1 relatif au cours élémentaire et au cours secondaire.

Les succès scolaires étant, en grande partie attribuables à la façon dont les parents dirigent leurs enfants, le livre "Les parents face à l'année scolaire" a été spécialement conçu pour assister les parents dans leur lourde tâche de "premiers éducateurs".

Horoscope

VENDREDI, 14 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ce n'est pas le moment de s'asseoir sur ses lauriers, mais plutôt de songer à en gagner d'autres. Vous ferez du beau travail, aujourd'hui.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Journée sous le signe de la coopération. Influences planétaires stimulantes émanant de la planète Vénus. Ne craignez pas de mettre vos talents à l'épreuve.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Activités stimulantes pour les natifs de ce signe. Votre bonne humeur aura l'effet d'un rayon de soleil dans votre milieu. Souriez.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous en caissez des gains au moment où vous vous y attendez le moins. On vous met en garde contre l'imprudence au volant.

24 juillet au 23 août (Lion) — Essayez de voir venir l'opposition afin de lui tenir tête honorablement. Ne vous laissez pas de travailler si vous tenez à la réussite.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Après de sérieuses réflexions, vous trouverez des conclusions plus que satisfaisantes. Organisez-vous un programme distrayant pour la fin de semaine.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Donnez le meilleur de vous-même à l'essentiel et le reste ira bien. Il ne faut pas vous départir de la prudence indispensable au volant.

24 octobre au 23 novembre (Scorpion) — Faites travailler votre mémoire, sinon elle deviendra paresseuse. Un événement aussi heureux qu'inattendu vous laissera des souvenirs délectables.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Mettez vos bonnes idées dans la pratique. Une meilleure journée que ne laissait prévoir la matinée.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — On vous confie une mission délicate. Conservez calme et sérénité, quoi qu'il arrive. Journée stimulante à plusieurs égards.

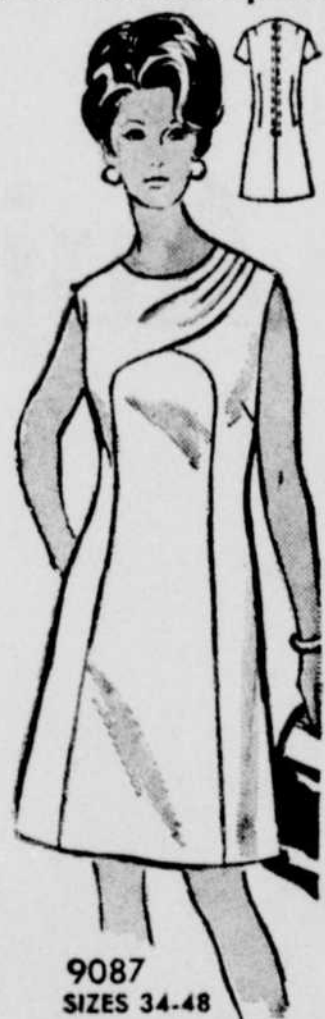
21 janvier au 19 février (Verseau) — Travail et récréation vous réussiront également bien. Les prochaines semaines vous réservent d'agréables surprises.

20 février au 20 mars (Poissons) — Ne vous surmenez pas. La prudence est à l'ordre du jour dans tous les domaines. Vous bénéficiez des faveurs de l'amitié.

SI VOUS ÊTES NÉ UN 14 MARS

Vous avez un flair peu commun. L'injustice vous met hors de vous. Une saine philosophie de la vie vous permet d'apprécier les joies simples à leur juste valeur. On respectera votre opinion en raison de votre sincérité.

Pour les beaux jours



9087
SIZES 34-48

Manian Martin

Vous recevrez sûrement des éloges au sujet de cette robe. Voyez comme la disposition des lignes l'ornent bien. Demandez le patron 9087 grandeurs 34 - 36 - 38 - 40 - 42 - 44 - 46 - 48.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

CI-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron _____
Mesure désirée _____
Nom _____
Adresse _____



COBEC a mis sur pied un comité ad hoc ayant pour mandat de préparer un projet-pilote de centre de jour pour les enfants de la région de Québec.

Un centre de jour pour enfants dans la région

En mai dernier, le COBEC publiait un rapport intitulé "La garde de jour des enfants", qui constitue une étude générale de la situation des centres de jour pour enfants, doublée d'un sondage d'opinion auprès des familles.

Conformément à une des recommandations du rapport, le COBEC a récemment mis sur pied un comité "ad hoc" ayant pour mandat de soumettre, avant le mois de mai 1969, un projet-pilote de centre de jour pour enfants dans la région de Québec.

Le comité est composé de Mmes Monique Brunelle, Micheline Casault et Suzanne Tremblay, de Mme Bibiane Desrosiers et de M. Pierre Bélanger. M. Jean-Louis Gendron, du service des études au COBEC, agit comme secrétaire.

En soumettant son projet, le comité précisera les buts et objectifs que devraient poursuivre un ou des centres de jour pour enfants à Québec. Il sera également question dans le mémoire de recommandations concernant la clientèle, le territoire à desservir, les services à offrir, le personnel, l'aménagement, le financement et enfin,

les cadres juridiques et les questions légales. Ces recommandations permettront de tenir compte de la

réalité concrète de nos ressources, de la mentalité de notre milieu et des possibilités financières de COBEC.

La mode irlandaise

DUBLIN (PC) — L'Irlande a fait voir ses créations vestimentaires d'automne des mieux réussies, lors d'une avant-première à la 16e Exposition de mode d'exportation irlandaise à Dublin.

Le défilé faisait suite au voyage d'un groupe des meilleurs couturiers d'Irlande qui avaient visité Toronto pour la première fois dans le cadre d'une tournée ayant pour but de promouvoir l'exportation en Amérique du Nord.

Parmi les dessinateurs du prêt-à-porter de Dublin qui avaient présenté leurs modèles à Toronto, la semaine dernière, se trouvait Jimmy Hourihan. Ce dernier a conçu des manteaux de lainage blanc, de coupe impeccable, qui ont obtenu un grand succès auprès des 60 rédactrices de mode, venant de différents pays, qui assistaient à l'avant-première.

David Henry, autre modéliste irlandais qui avait été représenté à Toronto, a suscité les applaudissements pour ses costumes en tweed dans les tons de violet, comportant des jupes virevoltantes.

Une cinquantaine de fabricants participent à l'exposition qui ouvrira ses portes aux acheteurs internationaux le 24 mars. A la présentation en avant-première, ils ont fait voir environ 200 modèles, d'après un thème de mythologie irlandaise.

Des chants et récits d'un folkloriste irlandais alternaient avec une musique de danse, alors que les mannequins évoluaient devant un immense tréfilé d'Irlande, symbole traditionnel du pays.

L'exposition annuelle met en valeur les tissus et styles typiquement irlandais, de sorte que les tweeds de toutes sortes étaient naturellement en première place.

Une sensation de fraîcheur

Par la Presse Associée

Au dire de plusieurs femmes ayant vécu sous un climat tropical, les tissus de toile sont ceux qui donnent une sensation de fraîcheur plus marquée.

La toile est fort en demande en saison de villégiature, en particulier dans les endroits où la chaleur est torride.

Dans plusieurs grandes collections de modèles printemps-été, qui ont été récemment présentées en Amérique et en Europe, les robes, costumes et vêtements sport confectionnés en toile étaient en vedette.

Les nouveaux tissus de toile, grâce à un procédé spécial, conservent leur apparence originale, sans formation de faux plis comme autrefois.

Maintenant, on peut employer un vaste choix de nuances et mariages de couleurs, notamment l'agencement bleu, blanc, rouge, très en vogue cette année.

La toile est utilisée pour tous les genres de tenues vestimentaires, depuis le costume de promenade jusqu'à la robe du soir.

Le couturier parisien Pierre Balmain suggère ce tissu pour des ensembles sport aussi bien que des robes d'une exquise féminité.

A la plage, la toile blanche est souvent égayée de pastilles rouges et liséré bleu marine, alors que les costumes de jeu en toile marine comportent des garnitures en deux tons rouge et blanc.

Activités féminines

AMICALISTES

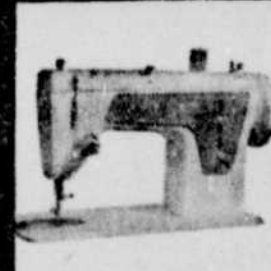
Les amicales du couvent Saint-Joseph (230 Montmagny), à Québec sont invitées à la réunion annuelle de leur amicale, dimanche, le 16 mars, à 13 h. 30.

CHEZ LES URSULINES

Vendredi, le 14 mars, aura lieu la vente annuelle de charité au profit des missions des Ursulines de la rue du Parloir. On pourra s'y rendre entre 13 h. 30 et 19 heures. Le dîner sera offert de 17 à 19 heures. L'entrée se fait par le parloir des élèves.

Vite!

Nous avons en ce moment les merveilleuses machines à coudre et les aspirateurs surabondance! Aidez-nous à les liquider! Je vous en prie!

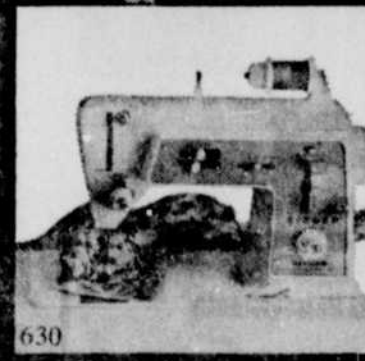


239.



E-10

Ensemble merveilleux pour \$128.00 seulement. Voyez cette merveille de silence, la machine à coudre Fashionmaté de Singer. Maille incluse. Et ce puissant aspirateur format baril Singer, modèle E-10. Accessoires inclus. Obtenez les deux au bas prix de \$128.00



630



Saviez-vous que la fameuse machine à coudre Golden Touch & Sew? se vend présentement à \$500.00 de rabais? Pas besoin de vous dire que c'est la meilleure machine à coudre sur le marché. Entièrement à boutons-pous-oir. Epargnez \$500.00

Une offre spéciale! 20% de rabais sur tous nos appareils. Et pour vous remercier de votre encouragement à liquider notre marchandise nous vous offrons une prime spéciale. Des ciseaux électriques "Dritz" ordinairement \$9.95 pour \$6.88 seulement

Singer présente Sinatra! CENTRES SINGER

324, est, St-Joseph, Québec
Tél. : 522-8128

Place Laurier, Ste-Foy
Tél. : 651-4021

96 rue de la Gare Montmagny
Tél. : 248-3734

847, rue St-Jean, Québec
Tél. : 525-6141

Place Fleur de Lys, Québec
Tél. : 522-6418

325 rue N.-Danie, Donnacona
Tél. : 285-2552

Les machines à coudre Singer sont fabriquées au Québec.

Voyez "Francis Albert Sinatra does his thing", lundi soir, 7 avril, à 22.00 hres, canal 12, Montréal! En couleurs! Plusieurs artistes invités!

*Une marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

PERRUQUES ÉLÉGANTES

L.TEE

305 Est, Boul. Charest

Tél. : 529-5797

GRAND SPECIAL!

TOUPETS POUR HOMMES
PRETS À PORTER
à compter de \$49.00

TOUPETS SUR MESURES
SERVICE ET ENTRETIEN
Réparation de perruques
LIVRAISON IMMÉDIATE
catalogue sur demande



PERRUQUES

faites à la machine,
pour seulement \$15.00

POSTICHES

Au prix étonnamment bas de \$7.00

LE PLUS GRAND CHOIX DE PERRUQUES AU QUÉBEC

Service et entretien par des experts

Ouvert tous les jours jusqu'à 6h. p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9h. p.m.
Samedi jusqu'à 5h. p.m.

STATIONNEMENT GRATUIT AU GARAGE (SHELL) JOBIDON, JUSTE EN FACE

Miel et vinaigre

Sous cette rubrique, nous offrons aux abonnés, un service de "courrier". Une seule restriction, aucune réponse ne sera fournie par téléphone.

Q. — Je suis une jeune fille qui est obligée de travailler à la maison car ma mère ne peut faire seule son travail. Dites-moi si j'ai le droit de retirer une pension soit du Bien-Etre social ou autre. Mes parents me donnent ce dont j'ai besoin, mais c'est impossible pour eux de me payer un salaire que j'aimerais recevoir. Dites-moi où m'adresser. — **UNE QUI A VINGT ANS DÉJÀ.**

R. — En vous adressant au service de Bien-Etre par téléphone à 693-3380 on pourra vous dire si vous avez droit à une pension. Si vous n'êtes pas de la ville de Québec, écrivez au Service de Bien-Etre, ministère de la Famille et du Bien-Etre, Gouvernement du Québec. Il y a peut-être dans votre région un bureau de Service Social. Vous pourriez également vous adresser à cet endroit.

Q. — On dit que la vaisselle anglaise est la meilleure. Connaissez-vous la vaisselle Glo White de Alfred Meakin d'Angleterre? Je cherche une vaisselle qui ne se fendille pas. Pourriez-vous m'aider dans mon choix?... Des amis me don-

Nathalie

Un pas de plus vers la lumière

Par son Comité d'Education, LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER a répondu brillamment à l'appel du public en organisant, le 6 mars, une soirée d'information dans un cadre tout nouveau.

C'était la première fois, en effet, que ce groupement présentait un programme d'éducation populaire dans un centre d'achat, et le directeur de PLACE LAURIER, M. Paul Racine, accepta même d'adresser la parole à l'auditoire que l'on évalue à près de six cents personnes.

L'organisatrice de cette soirée et présidente du Comité d'Education, Mme Fabienne G. Gagnon, salua les invités, remercia les médecins participant au forum et présenta Mme Emilia B. Allaire, écrivain et conférencière, qui avait accepté d'animer ce panel composé de sept médecins: Dr Blanche Toth, Grégoire Saint-Arnaud, Maurice Thibault, Marcel Carbotte, Robert Garneau, Luc Deschamps et Claude d'Amours. Avec beaucoup d'humanité, ces spécialistes ont vulgarisé leur science pour répondre aux questions intéressées de l'auditoire parmi lequel on notait la présence de l'épouse du maire

de Québec, Mme Mary Lamontagne, et quelques directeurs de la S.C.C., dont le président, M. Jean-Paul Grenier, et Mme Jean-A. Gagné, vice-présidente.

Outre un court métrage humoristique, le programme comprenait une projection de deux films très significatifs sur le cancer de l'utérus et sur le cancer du poumon en relation avec la cigarette, car ce sont là deux sortes de cancers qui pourraient, avec la participation intelligente du public, être enrayerés à cent pour cent.

Les responsables de cette réunion ont voulu ainsi contribuer à diminuer l'angoisse sur ce mal moderne et indiquer à ceux qui veulent aider au dépistage — par un examen précoce — la façon de se diriger vers les cliniques externes en prenant rendez-vous avec l'un ou l'autre des centres des divers hôpitaux de la ville, car tous possèdent un service de dépistage GRATUIT.

Notons, en terminant, que l'intérêt du public s'est maintenu tout au cours des deux heures de la manifestation qui était vraiment UN PAS DE PLUS VERS LA LUMIÈRE.

Conseils pratiques pour la maison

Les incendies qui ravagent les résidences défont souvent les manchettes de façon dramatique. A leur lecture, on ressent un petit frisson d'horreur, puis l'on passe à la manchette suivante. Au contraire, ces accidents vous portent peut-être à la réflexion? La plupart sont causés par un manque de sécurité, ou encore par la négligence. Avez-vous pensé à mettre les enfants en garde? Leur avez-vous dit quoi faire lorsque le feu éclate?

Il serait opportun de convoquer une petite réunion fami-

liale afin de définir les mesures d'urgence qu'il convient de prendre pour prévenir toute panique et atténuer la peur. Faites comprendre aux enfants que la fumée et les gaz qui s'en dégagent sont tout aussi dangereux que les flammes qu'il faut fuir rapidement à la recherche d'air frais sans s'attarder à chercher ses vêtements et à se vêtir — qu'ils doivent connaître d'instinct les sorties les plus faciles.

La Croix-Rouge conseille de se couvrir le nez et la bouche avec un oreiller ou un linge mouillé lorsqu'on traverse une pièce enfumée; ou encore, retenir son souffle. L'air le plus pur flottera au-dessus du plancher, par conséquent, il serait bon de fuir en position accroupie. Dites aux plus jeunes que si leurs vêtements sont en feu, il vaut mieux ne pas courir mais se rouler sur le plancher ou s'enrouler dans un manteau ou dans une couverture afin d'étouffer les flammes. Apprenez-leur à sauter sur le téléphone afin d'appeler du secours, en énonçant clairement leur nom et leur adresse.

Lorsque vous vavez à vos occupations de ménagère, les dangers d'incendie, visibles ou non, vous entourent. Demandez au maître de la maison d'examiner d'un oeil critique les fils électriques afin de dépister toute pièce usée. A surveiller: l'antenne de la télé. Est-elle bien assujettie et protégée contre la foudre? Vous assurez-vous que les fils d'extension ne courent jamais sous

le tapis, ni accrochés à un clou? Fermez-vous toujours votre fer à repasser quand vous quittez une pièce? Les appareils ménagers sont-ils tous en bon état? Le brûleur de chaudière et les tuyaux sont-ils vérifiés et nettoyés régulièrement? Il est dangereux de laisser s'accumuler des objets de rebut dans le sous-sol, dans les armoires, au grenier, dans la cour. Prenez-vous le soin de ranger les liquides inflammables dans des contenants de sécurité, loin de toute source de chaleur?

Avant de vous retirer pour la nuit, jetez un coup d'oeil aux cendriers: une cigarette ou un cigare qui fument encore pourraient tomber sur le capitonnage d'un meuble ou sur le tapis. On devrait inciter les gens à ne pas fumer au lit, sinon le leur incendier, car bien des incendies mortels surviennent dans les maisons entre minuit et 6 heures du matin. Il faut aussi apprendre aux petits enfants le danger de jouer avec les allumettes et les briquets.

Un excellent investissement pour la maison, c'est de se procurer deux extincteurs chimiques que l'on placera à portée de la main, dans la cuisine et au sous-sol. Chaque membre de la famille devrait en connaître le maniement. En outre, des spécialistes de maisons tel que ASCOL peuvent vous conseiller sur les meilleurs systèmes d'alarme pour votre logement. Il est sans doute sage de se tenir prêt à agir en cas d'urgence. Mais, ne l'oubliez pas, il est encore plus sage de "prévenir que de guérir".

Elle partage tout, sauf... son lit!

SAIGON (P.A.) — La Vietnamiennne qui fait partie de l'armée vietcong doit tout partager avec ses compagnons masculins sauf son lit.

Si par hasard elle succombe à la tentation et qu'elle est prise en flagrant délit, la punition est très dure pour tous les deux: elle peut être de trois à 10 ans d'emprisonnement dans les cages de bambou qui servent de cellules dans les régions éloignées.

Cette attitude sévère en ce qui concerne les aventures sentimentales est appliquée avec une rigueur de plus en plus grande par les Vietcong à mesure qu'un nombre de plus en plus grand de femmes et de jeunes filles se joignent à l'armée.

Un document secret saisi récemment disait que 4.000 femmes travaillent actuellement avec les Vietcong. Beaucoup d'entre elles ont remplacé courageusement leurs compagnons de sexe masculin au combat ajoutant le document.

Cependant, un autre document disait: "Les pierres d'achoppement des femmes sont leur encre et leur impudence à l'égard de l'amour".

Un autre disait: "Dans beaucoup de cas, l'endoctrinement des femmes sur le concept révolutionnaire vis-à-vis des relations sexuelles n'a pas été étudié avec soin. Les enseignements donnés sur les relations entre mâle et femelle n'étaient pas bons. Cela a donné lieu à de nombreux cas d'amour illégitimes".

Meilleure vendeuse

TORONTO (P.C.) — Il y a cinq ans, Lucy Hopkins ne pouvait différencier une centrale hydraulique d'une résidence privée.

Cette semaine, l'ex-vendeuse de produits de beauté a remporté la plus haute distinction accordée à un agent d'immobilier par l'Association des dirigeants de transactions immobilières de Toronto.

Mme Hopkins qui vendait autrefois des produits de beauté de porte en porte, s'était présentée à une sous-centrale hydraulique, avec sa serviette remplie de cosmétiques.

L'an dernier, elle a réalisé en commissions un montant de plus de \$60.000 se classant en tête de liste de tous les vendeurs de maisons privées en Amérique du Nord, comprenant les hommes et les femmes.

Mme Hopkins est l'épouse d'un ingénieur professionnel et mère d'une fille de 11 ans. Il y a douze ans, elle travaillait comme secrétaire dans une étude légale, pour un salaire hebdomadaire de \$60 dollars.

Le progrès: but réel de l'entreprise (Poitras)

Par Thérèse Dallaire

Comme l'indique l'essence même du mot, l'entreprise se définit quelque chose à entreprendre, quelque chose à réaliser, un ordre à changer. Aussi l'entreprise, pour réussir se doit d'être essentiellement dynamique, répondant à des besoins réels, pré-existants, existants qui se créent chaque jour. Le progrès, voilà le but de l'entreprise: progrès de la société, des personnes qui y oeuvrent.

L'ÉVOLUTION RAPIDE

M. Jean-Marie Poitras, président de la Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance, et vice-président de la Chambre de commerce de Québec était hier soir le conférencier invité du chapitre de Québec du Club des Femmes de carrières. Avant de définir ce qu'est l'entreprise, M. Poitras a voulu commenter le contexte dans lequel nous évoluons et qui marque les hommes à leur insu. Nous vivons une période de changement rapide, a expliqué le conférencier. Nous sommes passés en peu de temps de la société artisanale à la grande société par le truchement des grandes découvertes: 1) le siècle de la vapeur, qui a influencé plusieurs générations et permis les voyages 2) le moteur conventionnel qui a rapproché les différents peuples de l'humanité 3) l'électricité 4) l'atome. En même temps que ces découvertes influencent notre mode de vie, un autre phénomène se produisait: l'espace qui existe entre la découverte et son utilisation se rapprochait de plus en plus: de la découverte de la photographie à son utilisation, il s'est écoulé un siècle tandis qu'entre la découverte du radar et son utilisation il ne s'est écoulé que six ans. Nous sommes happés par le changement. Aussi devons-nous non seulement l'accepter, mais nous habituer graduellement à lui. Car ce changement se fait sentir dans tous les domaines: l'économie, les arts, la religion et la révolution tranquille est déjà passée au Québec, nous vivons présentement la contestation et que sera demain? Chaque période apporte quelque chose. Il faut beaucoup de disponibilité pour vivre les périodes de changement.

MOTIVATION DE L'ENTREPRISE

Le conférencier, qui est également administrateur au Journal Le Devoir, a poursuivi sa conférence en expliquant que

la motivation de l'entreprise a changé. Autrefois, au niveau du prix, la concurrence se fait maintenant au niveau du produit. C'est pourquoi, le leadership, la motivation, la recherche et le contrôle sont à la base du succès de toute entreprise, grande, moyenne ou petite.

Le deuxième pôle de succès d'une entreprise se sont les hommes qui la composent. Il faut une direction qui a un objectif, qui est en alerte, qui est dynamique, qui est unifiée de la tête au pied. L'autorité ne s'exerce plus par un seul homme, mais d'une façon collective, ce qui n'exclut pas l'ordre et l'autorité. Il ne faut plus concevoir l'autorité à la manière d'autrefois, comme une grâce innée que possèdent quelques privilégiés, comme une autorité qui s'exerce dans la rigidité des cadres.

Les sociétés qui n'ont pas voulu évoluer, sont disparues à poursuivre le conférencier. Pour transporter les principes dans la réalité, il faut non seu-

lement de la collégialité à tous les niveaux, mais aussi de la flexibilité dans l'utilisation de la main-d'oeuvre.

Et M. Poitras a cité les techniques appliquées par La Laurentienne, entre autres: l'utilisation de tests faits par des spécialistes, en vue de mieux connaître le personnel; les réunions de cadres; l'épanouissement plus grand de la personnalité de chacun des membres du personnel par la poursuite d'étude, dont 80% des frais sont payés par la compagnie; par des voyages à l'étranger; participation à des séminaires, à des conventions etc.

En guise de conclusion, le conférencier a offert à son auditoire trois pensées: "Le chef d'entreprise doit être un homme d'équilibre, de l'équilibre difficile de la force et de la lucidité." "Celui qui voudra se faire le premier d'entre nous devra se faire notre esclave" et: "Vieillesse, ce n'est pas prendre de l'âge, c'est désertir son idéal."



• M. Jean-Marie Poitras, président de La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance, prononçait hier soir une conférence pour les membres du Club des Femmes de carrières. Nous le voyons sur la photo en compagnie de la présidente de ce club, Mlle Georgette Leblanc.

le prêt-auto qui vvvroumm!...

Ça vvvroumm à la Banque Provinciale! Dans tous les domaines. Ça vvvroumm dans les prêts-auto, les prêts-vacances, les prêts-habitation, les prêts commerciaux, les prêts agricoles, les prêts industriels... et tous les autres!

Ça vvvroumm à la Banque Provinciale! Ça vvvroumm parce que tout se fait vite. Parce que tous les prêts sont accordés à des taux très avantageux. Parce que les modalités de rembour-

sement sont prévues pour satisfaire les exigences de toutes les bourses. Parce que tous les prêts sont couverts par une assurance-vie... Parce que... Parce que... Mais allez donc voir le gérant d'une succursale de la Banque Provinciale (il y en a une pas loin de chez vous). Il vous expliquera tout ça. A vous seul (il est tenu par le secret professionnel).

Vous verrez, à la Banque Provinciale... ça vvvroumm!

banque provinciale

ÉPARGNEZ

sur l'achat de votre

PEINTURE C.I.L.

Choix de 4 FINIS: • LATEX • SEMI-LUSTRE • COUCHE DE FOND • LUISANT

Régulier \$8.95

GRAND SPÉCIAL

5.88

LE GALLON

Une aubaine qui arrive juste à temps pour le grand ménage du printemps.

GAUTHIER
Décoration inc.
272 EST, RUE ST-JOSEPH — QUÉBEC 2 — TÉL. 524-4625

"Des catacombes" de \$950 millions

Travail de titan, sous terre, aux Chutes Churchill

Par DON McLEOD

CHURCHILL FALLS, T.-N. (PC) — La partie la plus impressionnante de l'aménagement hydroélectrique des chutes Churchill, au Labrador, est sans nul doute le chantier souterrain des travaux qui doivent durer cinq ans et coûter \$950 millions.

Lors d'une visite à Churchill, l'an dernier, le premier ministre Trudeau a comparé le souterrain aux "catacombes, mais en plus utile."

Un camion de 35 tonnes paraît plus gros que jamais dans un tunnel d'un mille sous la montagne, à 1,000 pieds sous terre. Peu de tunnels sont aussi grands que la route souterraine, large de 27 pieds, qu'on a taillée dans le granit pour ouvrir le passage aux camions. La route a un mille de long. Un autobus la parcourt régulièrement.

L'entrée du tunnel, haute de 33 pieds et large de 27, fume continuellement: l'air de 47 degrés venu des entrailles de la montagne gèle au contact de l'air extérieur.

Au sein du granit du plateau, on sculpte la plus grande usine électrique souterraine au monde. Elle mesurera 1,000 pieds de long sur 76 de large et jusqu'à 150 de haut. Le plus gros des travaux d'excavation y seront terminés en 1969, de même que seront parachevés les 11 puits inclinés creusés sur 1,000 pieds jusqu'en surface.

EN SOUS-SOL

C'est dans ces puits que l'eau de la rivière se précipitera vers les turbines pour en ressortir par deux autres tunnels. Juste au-dessus de l'usine sera aménagé le point de départ des lignes de transmission vers Montréal.

Les ouvriers souterrains vivent dans le monde des mineurs de roc dur, se servent d'outils de tous calibres, et doivent communiquer par signes pour vaincre le bruit infernal des machines.

Les véhicules menés dans les tunnels sont munis de dispositifs qui éliminent le monoxyde de carbone. Les principales cavernes sont les tunnels par où ressortira l'eau après avoir été conduite dans les turbines. Ces tunnels de 45 pieds sur 60 et longs d'un mille, pourront évacuer tout le flot des chutes hautes de 245 pieds.

On a parachevé en 1968 un puits d'accès long de 1,000 pieds, qui monte verticalement à une extrémité de l'usine. On y installera bientôt l'un des plus gros ascenseurs au monde, qui pourra transporter 60 personnes ou 12,000 livres sur une hauteur équivalente à 94 étages, en 60 secondes.

Des manufacturiers canadiens mettent en chantier cette année les 11 turbines géantes devant produire chacune 600,000 chevaux-vapeur. On construira aussi cette année les génératrices et les appareils de distribution de l'énergie. Deux grues de 400 tonnes viendront mettre le tout en place.

LES BARRAGES

La Churchill descend de 1,000 pieds sur 20 milles dans le canyon Bowdoin, depuis le lac Japote, où sera construite cette année une chaussée qui détournera éventuellement l'eau avant qu'elle atteigne la chute.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DST-69-10068
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 avril 1969

Région Saint-Laurent
(Montréal)

SERVICES D'EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DE LIGNES AERIENNES DE DISTRIBUTION (120 à 25,000 VOLTS)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$50,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Les co-sécrétaires, B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 10 mars 1969

A 70 milles au nord de l'usine hydroélectrique, on parachevera cette année un barrage de béton de \$7 millions, à l'extrémité sud du lac Dobstick.

Bill Theriault, l'un des contremaîtres du chantier, a expliqué que "chaque gallon d'eau qui saute les chutes représente de l'énergie et de l'argent perdu." Il ne restera donc rien des chutes après ces travaux.

Au campement principal, on commence à servir le petit déjeuner à trois heures du matin à quelque 1,000 hommes. On a ouvert cet hiver un hôpital de 12 à 15 lits, au coût de \$800,000. Les ouvriers vivent dans

des remorques confortables et nul ne semble vouloir se plaindre des conditions de vie ou de travail.

Le centre récréatif, construit l'an dernier, comprend une laverie et est le lieu de réunion par excellence en soirée. Déjà 125 familles sont arrivées et 130 enfants fréquentent l'école.

Sur l'emplacement de la future ville permanente, on monte des maisons de deux étages et l'on mettra la dernière main cette année à un centre communautaire de \$2.5 millions où les habitants trouveront une piste de curling, un gymnase, un hôtel, une école, un théâtre et des magasins.

LA TRANSMISSION

La Brinco apportera l'électricité jusqu'à la frontière du Québec et de là vers Montréal. On prévoit que la transmission commencera le 1er mai 1972 et que tous les travaux seront terminés pour 1976, en ce qui touche le haut de la Churchill.

Plus récemment, M. Smallwood a indiqué qu'on songeait plutôt à construire des usines

d'énergie thermique dont la vente de l'électricité du Labrador. D'août à novembre 1968, ce pourcentage est passé de 82 à 60 et la plupart des ouvriers n'étant pas de cette province viennent du Québec.

L'opération d'achat d'électricité par l'Hydro-Québec comprend un article recommandant que la préférence dans l'emploi soit accordée aux Terre-neuviens puis aux Québécois.

On imagine mal, cependant, que Terre-Neuve, avec sa population de 500,000 habitants, puisse s'attendre à fournir assez de main-d'œuvre qualifiée aux travaux de la Churchill. Les dirigeants du chantier parlent d'un "emploi pour constructeurs de profession", qui sont prêts à mener le chantier à terme et non pas à travailler pour trois mois et faire un bon coup d'argent.



● LE PASSAGE DES LIGNES — Cette vue aérienne d'un passage large de 710 pieds indique la voie que prendront les trois lignes de transmission de 735,000 volts chacune, pour transporter l'électricité qui sera produite par l'usine hydroélectrique des chutes Churchill, dans le Labrador central. On prévoit commencer la livraison de l'énergie le 1er mai 1972, et parachever en 1976 les travaux de \$950 millions. (Photo PC)

La Société des Artisans s'est toujours fait une obligation de contribuer au développement économique - René Paré

"Institution canadienne-française, La Société des Artisans s'est toujours fait une obligation de contribuer au développement économique des régions, particulièrement du Québec. Cette politique nous la croyons nécessaire parce que nous avons foi en la vie, l'épanouissement et la pérennité de la langue et de la culture françaises, dont le Québec est le foyer en Amérique du Nord. Et nous voulons y contribuer pour notre part. Nous croyons aussi que le présent et l'avenir de notre entité culturelle ne peuvent être assurés sans la présence chez nous de fortes institutions économiques, industrielles, commerciales et financières, contrôlées et conduites par des parlants français et où nos artisans travaillent en français. La vie économique a une trop grande répercussion sur la vie, la langue et la culture d'un peuple pour que nous ne voyions pas la nécessité d'arriver à contrôler chez nous la

majeure partie des entreprises économiques".

Me René Paré, président général de La Société des Artisans, coopérative d'assurance-vie, soulignait ces quelques nécessités lors de son discours devant les membres du Conseil général, en assemblée pour étudier le rapport d'exercice 1968. La Société des Artisans se classe dans ces fortes institutions financières contrôlées par des Québécois dont parle Me Paré. Son actif est passé de \$63,890,000.00 à \$69,110,000.00 en 1968, soit une augmentation de \$5,220,000.00 ou 8.2%.

Le revenu provenant des primes d'assurance a augmenté de \$3,600,000.00 et de 34.0% sur 1967; ce revenu atteint maintenant le total de \$14,330,000.00 dont \$9,150,000.00 en primes d'assurance individuelle et \$5,180,000.00 en primes d'assurance collective. Les revenus de placements ont été de \$4 millions, soit une hausse de 10% sur 1967. En 1968, la Société a versé à ses sociétaires, sous forme de prestations d'assurance (décès, maladies, accidents, dotations, rachats, rentes, intérêts sur dépôt) la somme de \$7,790,000.00, une somme de \$2 millions plus qu'en 1967. Les ristournes payées aux assurés ont atteint le total de \$846,000.00, soit une augmentation de \$130,000.00 ou 17.7% sur 1967. L'excédent des revenus sur les dépenses (surplus) s'élève à \$704,453.00. Enfin, les assurances en vigueur atteignent maintenant \$672,600,000.00 comparativement à \$574 millions en 1967, soit une augmentation de plus de 17%.

UNE PROPRIÉTÉ COLLECTIVE

"La vie de la Société, dans les locales, les conseils régionaux et à la Centrale, a continué de s'intensifier, grâce à l'activité des administrateurs, chacun dans son territoire respectif, et aux dirigeants mercenaires et dévoués que nous rencontrons dans chacune des régions de la Société". C'est dans ces termes que le président général a abordé l'aspect associatif de la Société des Artisans. Les dirigeants locaux et régionaux sont chargés de faire connaître leur coopérative d'assurance - vie dans leur milieu respectif et en 1968 ils ont accompli leur mission avec éclat. Ils ont de plus élaboré des plans d'action dont les objectifs économiques-sociaux s'identifient à ceux de leur entreprise.

UNE TAXE A L'ÉPARGNANT ?

"En taxant les sociétés d'assurance, c'est l'épargnant qui est taxé, car, comme la majorité des Canadiens et des Américains sont porteurs d'assurance, en définitive c'est l'épargnant qui paiera. Pourant le grand moyen et le meilleur pour com-

battre l'inflation, c'est d'encourager le citoyen à épargner et à placer son argent dans des entreprises essentielles. Et l'assurance-vie est une des plus sûres façons d'épargner. Nous espérons qu'au moins nos gouvernements, dans leur course à l'argent, épargneront nos sociétés fraternelles et coopératives, à cause du travail considérable qu'elles font dans l'éducation populaire et dans la démocratisation de l'économie et de la finance". Octobre 1968: une date historique pour les institutions d'assurance-vie. Le gouvernement fédéral décidait alors de les taxer. La Société des Artisans s'est élevée contre cette taxation injustifiée; dirigeants et sociétaires ont alors fait parvenir des télégrammes de protestation à leur député. Le bill passera sous peu devant les Communes. Le Canada deviendra-t-il le premier pays du monde à taxer les sociétés fraternelles et coopératives ?

En réalisant ses objectifs de 1968, La Société des Artisans a augmenté de 32,000 le nombre de personnes, de familles, de groupes dont la sécurité financière est garantie par l'assurance coopérative.

Acquisition de la majorité des actions de la Fleetwood Corporation par Sylvania

Sylvania Electric (Canada) Ltd. annonce qu'elle a acquis la majorité des actions de la Fleetwood Corporation, un des principaux fabricants au Canada d'appareils d'amusement au foyer.

M. E. Stuart Wilson, président de la Sylvania Electric (Canada) Ltd. rapporte que la transaction relative à l'achat de toutes les 381,850 actions ordinaires que détenait la firme RKO General Inc. de New York, s'est conclue à Montréal. Fleetwood a présentement sur le marché 670,880 actions ordinaires actives.

Chiffre d'affaires de plus de \$29 millions. Fleetwood, qui en 1968 a enregistré un chiffre de ventes de \$29,385,000, fabrique des télé-

visseurs en couleurs, en noir et blanc, des stéréos, des phonos et des radios.

Selon M. Wilson, "les ventes de téléviseurs au Canada devraient augmenter sensiblement au cours des cinq prochaines années. Cette augmentation devrait surtout se faire sentir chez les téléviseurs en couleurs. Sylvania espère fortement se gagner une part de ce marché. Nous escomptons qu'en 1972, 433,000 téléviseurs seront en usage au Canada comparativement à 120,000 en 1967.

1,000 employés. Les facilités de fabrication de la Fleetwood Corporation s'étendent sur une superficie de 230,000 pieds carrés. En 1968, la compagnie a inauguré un nouvel entrepôt de 183,000 pi. c.

prévoyant des commodités de service et de pièces. Cet entrepôt est érigé sur un terrain de 50 acres à Ville de Laval, en banlieue de Montréal. La Fleetwood Corporation compte 1,000 employés à son service.

Fleetwood confie l'entretien de ses appareils à deux de ses filiales, soit à la J. T. Stone Cabinet Mfg. Co. Ltd. et à la Park Manufacturing Co., toutes deux de Montréal.

Fondée en 1945 sous la raison sociale de Electrical Products Mfg. Co. Ltd., elle prit le nom de Fleetwood en 1960. L'un des fondateurs, M. Myer F. Pol-

lock en est le président actuel. Aucun changement n'est prévu dans la direction.

Sylvania (Canada fabricant de lampes-image en couleurs Sylvania (Canada) dont le siège social est situé à Montréal, fabrique à son usine de Drummondville des tubes électroniques pour radios et T.V., ainsi que des produits d'éclairage et de photographie. Sylvania produit des lampes-image en couleurs à son usine de Cornwall. Trois filiales de Sylvania manufacturent des appareils d'éclairage à leurs six usines de Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver.

la ville de québec

avis / offres / demandes

AVIS PUBLIC

AIRE 10 — ZONE 1

Conformément à l'article 30 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec (15-16 Elizabeth II, chapitre 55), avis public est, par les présentes, donné, que le Conseil municipal de la Ville de Québec a adopté, lors d'une assemblée tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, le 28 février 1969, la résolution CM-1559, par laquelle une demande d'autorisation a été présentée à la Société d'Habitation du Québec, pour préparer elle-même un programme détaillé de rénovation.

Le territoire faisant l'objet de la préparation de ce programme détaillé comprend, de même que l'emprise des rues adjacentes, les lots suivants:

No 22 — compris entre les rues Notre-Dame des Anges, Caron, St-Anselme et le boulevard Charest;

No 35 — compris entre les rues du Roi, de la Chapelle, St-François et de l'Eglise;

No 83 — compris entre les rues du Roi, de la Chapelle, St-François et de l'Eglise;

No 102 — compris entre le boulevard Charest, les rues Mgr Gauvreau, des Prêtres et du Pont;

No 126 — compris entre les rues du Roi, St-Roch, St-François, St-Dominique;

Nos 121 et 122 — compris entre les rues Ste-Marguerite, St-Roch, St-Vallier et St-Dominique;

Le tout tel qu'illustré au plan no 185-A, déposé au Greffe de la Ville, le 19 février 1969.

Les études et recherches inhérentes à la préparation de ce programme détaillé de rénovation consistent en:

1o — des relevés d'ordres physique, économique et social;

2o — l'analyse des différents éléments pour la détermination des besoins particuliers;

3o — la synthèse des analyses partielles;

4o — la présentation d'une esquisse du plan de rénovation;

5o — un plan quinquennal de réalisation avec les amendements possibles aux règlements de zonage et de construction;

6o — la préparation d'un code du logement.

Conformément à l'article 28 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec, à compter de l'adoption de la résolution ci-haut mentionnée, aucun permis de construction, de reconstruction, de transformation, d'addition, d'implantation ou de réparation ne peut être délivré par la municipalité à l'égard d'un bâtiment situé dans le territoire ci-haut décrit, sans l'autorisation de la Société.

De plus, la confection de tout plan de division ou subdivision de terrain est interdite dans le territoire ci-haut décrit à compter de l'adoption de la résolution ci-haut mentionnée, de même que la modification ou l'annulation du livre de renvoi d'une division ou subdivision.

Le territoire précédemment délimité est constitué des lots suivants:

471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 505, 506, 507, 508, 509, 509A, 510, 510A, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 148

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC



un air de printemps

de la collection

Gold Case

quatre styles signés

Wilson's



dans les tissus
pure laine vierge

A. Manteau droit très élégant. Double boutonnage et col cranté. Poches appliquées garnies d'un pli creux. 6 à 16 ans 80.00
Turban et écharpe en soie foulard aux riches teintes 15.99

B. Manteau légèrement évasé avec col surpiqué et boutons de fantaisie. Empiècements sur les côtés dissimulant les poches. 6 à 16 ans 80.00
Petite calotte en toile blanche et écharpe assortie 13.99

C. Modèle très jeune en tissu de qualité. Les fausses poches garnissent élégamment ce style à double croisé et petit col cranté. 6 à 16 ans 80.00
Élégant breton en shantung avec rayures dans le bleu et rouge se complétant d'une écharpe de même ton 20.00

D. Très classique, ce double croisé avec poches de biais. Toutes les dames le trouveront idéal. Tons de pastel, 6 à 16 ans 80.00
Chapeau cloche avec rebord relevé en toile blanche garnie de surpiqûres bleues 17.99

ST-ROCH, 3^e ÉTAGE ET PLACE LAURIER. MANTEAUX ET CHAPEAUX POUR DAMES.

OUVERT CE SOIR ET DEMAIN SOIR JUSQU'À 9H.30 À ST-ROCH ET À LA PLACE LAURIER

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Congédiement de contremaîtres français ? Une enquête sera instituée à la "Matagami Lake Mines"

par JACQUES DALLAIRE

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré hier, à l'Assemblée nationale, que le gouvernement instituera une enquête à la suite des allégations de M. Maurice Loyer, à l'effet que la Matagami Lake Mines, filiale de la Noranda Mines, a congédié ou dégrade des contremaîtres d'expression française.

De passage à Montréal mardi, M. Loyer a confié aux journalistes que la compagnie est en train de liquider les employés canadiens-français à la mine et que déjà une quarantaine de ceux-ci ont quitté Matagami depuis cinq semaines, pour gagner d'autres provinces.

M. Loyer, encore commissaire de Matagami, bien qu'il ait été congédié par la compagnie pour s'être opposé à la façon "antidémocratique" dont étaient menées les affaires scolaires, ajoutait que même le personnel de cadre est remplacé par des anglophones, expliquant ainsi, qu'à son avis, la compagnie espère probablement réduire la proportion des élèves francophones dépendant de la Commission scolaire de Matagami.

M. Bertrand, qui répondait hier à une question du chef de l'opposition libérale, M. Jean Lesage, a dit espérer que la situation décrite par M. Loyer n'est pas fondée.

M. Lesage a affirmé pour sa part que si les prétentions de M. Loyer s'avèrent exactes, "il s'agit là d'une situation extrêmement grave qu'il importe de corriger sans délai".

ENQUÊTE SUR LA SITUATION SCOLAIRE À MATAGAMI

Le chef du gouvernement a révélé d'autre part que l'enquête ordonnée par le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal sur le problème scolaire à Matagami et sur la commission scolaire elle-même a été complétée et qu'un rapport a été remis à cet effet.

On se souvient que M. Loyer avait

témoigné en janvier dernier devant le comité parlementaire de l'Éducation, qui entreprenait à ce moment-là l'étude du bill 85 sur la politique linguistique. Il avait alors déclaré que la commission scolaire siégeait plus souvent qu'autrement dans la plus parfaite illégalité. M. Cardinal avait promis de faire mener une enquête à ce sujet.

Or, M. Loyer a exprimé publiquement son dégoût envers le gouvernement, mardi, affirmant que malgré la promesse faite par le ministre de l'Éducation, pas un inspecteur de troisième ordre ne s'est présenté pour faire enquête sur la situation scolaire à Matagami.

"UN TROUBLE-FÊTE"

Intervenant à la suite du chef de l'opposition, le député libéral d'Abitibi-Est, M. Lucien Cléche, a accusé M. Loyer d'avoir agi comme un "trouble-fête" dans la région de Matagami, à l'instigation de M. Raymond Lemieux, président du Mouvement pour l'Intégration Scolaire (M.I.S.).

"Personnellement", a dit M. Cléche, "selon les informations qui me sont données, il se peut que certaines accusations soient fondées quoique, dans l'ensemble, le dénommé Loyer ait agi comme un trouble-fête dans la région. L'harmonie complète régnait là-bas, à Matagami, dans ce centre minier, à tel point que l'église que l'on construit est une église communautaire qui servira à trois dénominations religieuses. Le dénommé Loyer, à l'instigation d'un dénommé Lemieux, s'est rendu à Matagami et a commencé à faire du désordre. Je n'approuve pas les congédiements, s'il y en a eu, mais j'aimerais avoir des renseignements complets".

M. Cléche a demandé au gouvernement d'autre part, soit par le ministère de la Justice ou encore le ministère des Richesses naturelles, d'obtenir tous les détails concernant les nouveaux emplois à la Matagami Lake Mines et les congédiements pour une période donnée de plusieurs mois.

Lussier apaise les craintes des localités du Hull métropolitain

Par DONAT VALOIS

HULL (P.C.) — L'organisme métropolitain de Hull ne fera pas disparaître les municipalités concernées et ne sera pas une vaste fusion visant à constituer une ville unique.

Il ne s'agira pas non plus d'enlever tous leurs pouvoirs aux municipalités actuelles et les confier à un organisme régional.

Au contraire, le gouvernement québécois envisage une loi générale qui fournira aux municipalités de la région ainsi qu'aux municipalités d'autres agglomérations du Québec la possibilité de se doter elles-mêmes d'un organisme inter-municipal.

Dans un exposé à l'ouverture de la rencontre, le Dr Lussier a expliqué les principes directeurs de l'organisme métropolitain.

"Nous voulons créer dans le Hull métropolitain, a-t-il dit le ministre, un organisme de gestion de certains services essentiellement intermunicipaux".

Il a dit que cet organisme doit être doué d'une autonomie "certaine", ayant les pouvoirs pour administrer les services qui lui seront confiés. Cet organisme sera autonome en face du gouvernement québécois et devra respecter l'autonomie des municipalités constituantes.

M. Lussier a dit que cet organisme doit être représentatif des forces du milieu, c'est-à-dire qu'il ne doit pas être dominé par des villes importantes, ni écartelé entre une émanation du gouvernement provincial à la façon d'un service d'un ministère ou à la façon de

régies ou de commissions municipales".

Il devra avoir un caractère évolutif, c'est-à-dire que des fonctions pourront être plus nombreuses et plus vastes au fur et à mesure qu'il fonctionnera.

DIVERGENCES

Les discussions d'hier montrent que les maires des municipalités concernées diffèrent d'opinion quant à ce que devraient être les fonctions de l'organisme à sa création. Certains estiment, par exemple, que l'évacuation des ordures ménagères, le contrôle de la circulation et la réglementation des activités commerciales devraient être sous la responsabilité de l'organisme dès le départ.

Le ministre a déclaré que l'organisme projeté devra être "équitable", c'est-à-dire qu'il devra établir un niveau du ter-

ritoire de Hull métropolitain dans certains services, un minimum de justice distributive.

"Il est anormal que des citoyens paient le double du coût d'un même service métropolitain par suite d'un fractionnement artificiel du territoire", a-t-il soutenu.

De plus, a expliqué M. Lussier, l'organisme devra développer des mécanismes pour être très près des citoyens et de leurs besoins.

Il a expliqué qu'il devra permettre aux citoyens de dire leur mot avant que ne soient prises les décisions les concernant.

Plusieurs maires de municipalités rurales ont formulé des réserves à l'endroit du projet, alléguant que les cultivateurs n'étaient pas prêts à payer des taxes plus élevées et que la création de cet organisme signifiait pour eux l'accroissement du fardeau fiscal.

D'autres ont suggéré que les municipalités rurales s'unissent ensemble et que les villes en fassent autant.

Le maire de Templeton-ouest a souligné que les cultivateurs veulent se gouverner eux-mêmes et qu'ils ne croient pas ou de désirer pas que la vocation de leur municipalité puisse être changée avant des dizaines d'années.

Le maire de Pointe-Gatineau a répliqué à cela que toutes les municipalités concernées par le projet seraient urbanisées dans un avenir très rapproché.

"Chez nous, c'est difficile d'imaginer que Templeton-ouest va devenir une ville plus tard", a déclaré un représentant.

Le porte-parole de Templeton-est a comparé l'organisme suggéré à "une tarte". "Ceux qui sont au centre mangent la meilleure partie, les autres la croute", a-t-il dit.

Québec et Ottawa finalement d'accord

Plus rien n'empêche maintenant l'ouverture de Terre des Hommes

QUEBEC (J.D.) — Les portes de Terre des Hommes '69 seront ouvertes tel que prévu le 12 juin prochain, car le gouvernement du Québec et le fédéral sont maintenant d'accord quant aux modalités financières.

Dans une déclaration faite hier à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, a en effet déclaré que le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a accepté les nouvelles conditions posées par la province.

M. Dozois a expliqué que le gouvernement du Québec a retardé sa décision de quelques semaines, à cause d'une entente verbale intervenue entre la Métropole et le fédéral, permettant à la ville de Montréal de verser sa part du déficit résiduel pour l'exploitation de l'Expo '67, soit \$25,150,000, sur une période de huit ans.

Or, comme aucun document officiel n'avait été signé et qu'il s'agissait en somme d'un simple accord verbal, le fédéral pouvait modifier son attitude en tout temps. Ce qu'il fit d'ailleurs.

"Surprenant"

Aussi, au cours d'un entretien qu'il eut à Montréal il y a quelques semaines avec son homologue québécois, M. Jean-Luc Pépin, M. Jean-Luc Pépin posa comme condition que le gouvernement du Québec se rende responsable de cette somme de \$25,150,000, en endossant ni plus ni moins la ville de Montréal.

Prévenu par téléphone par M. Pépin, le ministre des

Finances ne se prononça pas tout de suite, car M. Dozois trouvait "surprenant" que le fédéral exige un endossement pour une dette affectant la ville de Montréal.

"Je croyais", précisa hier M. Dozois à l'Assemblée nationale, "que la ville de Montréal était un gouvernement responsable, capable de faire face à ses obligations et à la poursuite de la nécessité d'un tel engagement".

Entre-temps, il y a eu quelques semaines, le gouvernement fédéral acceptait la proposition faite au début de février par M. Dozois, qui demandait de retrancher la somme de \$5.5 millions de sa part annuelle de \$18 millions qu'il doit rembourser à Ottawa pour combler le déficit de l'Expo '67.

Cette somme de \$5.5 millions, devant servir à renflouer Terre des Hommes '69, sera remise sans intérêt à compter de juillet 1972.

\$10,770,000 pas plus

Cependant, les nouvelles "modalités" posées par Ottawa obligent le gouvernement provincial à réfléchir et à en étudier tous les aspects, quant à l'endossement de la ville de Montréal.

Ainsi des légistes du ministère de la Justice et d'autres avocats qui avaient travaillé au nom du gouvernement durant l'Expo '67 se penchèrent sur le nouveau problème, pour émettre finalement l'opinion que si, par hasard, la ville de Montréal ne remboursait pas la somme de \$25,150,000 en question, les deux autres

partenaires impliqués dans l'Expo '67 étaient responsables pour la partie du déficit qu'ils ont convenu d'assumer, c'est-à-dire de 50% et 37 1/2% pour le fédéral et le provincial respectivement.

A la suite de discussions au cabinet des ministres, M. Dozois fit une contre-proposition à M. Pépin, vendredi dernier, à l'effet que la province de Québec était prête à se rendre responsable jusqu'à 42,857% de cette dette de \$25 millions, soit \$10,770,000.

Hier midi, M. Pépin communiquait par téléphone avec M. Jean-Luc Pépin, pour confirmer que le fédéral acceptait cette proposition. Dès lors, rien ne peut empêcher Terre des Hommes d'ouvrir ses portes.

Trois organismes, dont la CSN et la FTQ, favorables à la création d'une régie provinciale du Commerce

QUEBEC (P.C.) — Le bill 89, portant sur les heures d'affaires des établissements commerciaux, devrait prévoir la création d'une régie provinciale du Commerce pour voir à la surveillance, à l'application de la loi et à la poursuite de ceux qui enfreignent les prescriptions de cette législation.

C'est ce qu'ont recommandé hier au comité parlementaire de l'Industrie et du Commerce, la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des travailleurs du Québec et le Comité paritaire de l'alimentation au détail de la région de Montréal.

Pas d'objection

La Confédération des syndicats nationaux et la Fédération

des travailleurs du Québec se sont dites d'accord, hier matin, avec le principe du projet de loi fixant les heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux, en autant que le bill ne détruise pas les décrets régionaux.

"Nous n'avons pas d'objection au principe de cette loi-encadre, à la condition qu'il soit clairement entendu (pour cela il faut que la loi soit clarifiée) que les décrets puissent exister", a déclaré M. Marcel Pépin, président de la CSN.

Ce dernier soutient que la présente formulation du texte de loi, les décrets, ou conventions collectives régionales pour une certaine catégorie d'employés, deviennent à toutes fins pratiques illusoire, théoriques, et seule, la loi cadre peut être appliquée.

M. Pépin a souligné que si les législateurs laissent le texte de la loi tel qu'il est présentement formulé, ils ouvriront

la porte à des débats juridiques prolongés, coûteux et qui ne sont pas d'intérêt public.

Si le législateur modifie le projet de loi en fixant un cadre général, à l'intérieur duquel ils pourront négocier, les centrales syndicales seraient d'accord avec le principe de ce projet de loi, a affirmé M. Pépin.

Défendant le principe des décrets, M. Pépin a déclaré que les centrales syndicales ne voulaient pas en arriver à l'anarchie, quant aux conditions de travail des employés des établissements commerciaux.

Enfin, M. Pépin a souligné que l'abolition des décrets signifierait la perte des droits acquis importants pour les quelque 300,000 employés des commerces.

Pour sa part, M. Claude Mérimée, secrétaire général de la FTQ, a appuyé les demandes faites par M. Pépin, au sujet des décrets régionaux.

La FTQ révèle des faits troublants Les employés de pharmacie songent à entrer en grève

Par Michel RIOUX
QUEBEC — Il n'est pas

impossible que les Employés de pharmacie, affiliés à la Fédération du Travail du Québec (FTQ), se mettent en grève aujourd'hui dans plusieurs villes de la province.

Hier soir en effet, des réunions à huis-clos, qui réunissaient l'exécutif du syndicat dans chacune des villes, avaient lieu à la grande de la province. C'est ce qu'a annoncé M. Jean Côté, secrétaire-trésorier administratif de l'Union des Employés de Commerce (FTQ), lors d'une conférence de presse tenue hier après-midi à Québec.

M. Claude Mérimée, secrétaire général de la FTQ assistait lui aussi à cette conférence.

Enquête Royale

L'Union des employés de commerce demande de plus

L'appel de la CSN est rejeté

QUEBEC. — La Cour d'Appel a rejeté une requête de la Confédération des syndicats nationaux qui voulait briser un jugement de la Cour supérieure à la suite d'une action de la compagnie Canadian British Aluminium Limited.

Selon l'opinion du juge J. A. Hyde qui a été confirmée par les juges Choquette et Owen, les motions de la compagnie à l'effet que l'appel devait être rejeté devait être retenu en raison des procédures actuelles.

Le jugement de la Cour supérieure avait été rendu le 2 décembre 1968 dans le district de Hauteville.

Depuis le mois de janvier, 123 inspecteurs de la Commission du salaire minimum, sous les ordres du sous-ministre adjoint du Travail, Me Réal Mireault, enquêtent sur le problème des employés québécois de pharmacie. Cette enquête établira le nombre de personnes disponibles et capables de vendre une prescription médicale au Québec.

M. Côté dit souhaiter que l'initiative de M. Maurice Bellemare, ministre du Travail, puisse permettre au public de connaître toute la vérité sur cette question.

Selon M. Côté, la présence de M. Mireault assure que ce problème sera traité avec toute l'attention qu'il mérite.

Le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, a affirmé mercredi à l'Assemblée nationale, que le gouvernement fédéral est, en partie, responsable des actes de terrorisme qui déferlent sur le Québec en laissant entrer au pays des anarchistes et des révolutionnaires.

M. Dozois, qui parlait sur la motion de non-confiance de l'opposition contre "le manque de leadership du gouvernement", a mentionné le nom de Karl Dutrich-Wolff, président de la Fédération des étudiants socialistes ouest-allemands, qui a visité les universités de l'Ontario et du Québec, notamment, et qui se proclame lui-même un agitateur professionnel, a soutenu M. Dozois.

Le ministre des Finances en a profité pour lancer une attaque contre l'ancien ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner L'Verdun, lequel avait tenu le gouvernement de l'Union nationale responsable

du climat d'agitation et de terrorisme au Québec lors d'une intervention, il y a quelques jours, sur la même motion de blâme.

Centre-attaque

"Lui M. Wagner qui veut se faire une auréole de justicier, lui qui se veut si juste, a poursuivi le ministre, pourquoi ne s'est-il pas attaqué à son ami qui dirige les destinées du pays. Il ne critique pas le premier ministre du Canada de laisser entrer ainsi au pays des anarchistes et des révolutionnaires?"

M. Dozois a rappelé que M. Trudeau "avait fait une scène" au mois d'août dernier quand M. François Rossillon, haut fonctionnaire français, était venu au Canada, principalement dans la province du Manitoba, rencontrer les francophones.

"M. Trudeau considérait alors M. Rossillon comme un agitateur", a fait remarquer M. Dozois.

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

constructeurs!

VIBRATEURS A BETON

WYCO

VENTE LOCATION SERVICE

Pour les travaux de béton on spécifie la vibration des aggrégats et du béton nous vous recommandons les

VIBRATEURS "WYCO"

Talbot

Equipement Ltée

205, RUE ST-PAUL - QUEBEC

Tél. 692-1645

VENEER PREFINI

à des prix très spéciaux!

PANNEAUX PREFINIS 4' x 8' 1re qualité

fini 3.35 pin 4.95

peanut

la ligne Fantawall

Miel 3.75

Saumon 3.75

Olive 3.75

Coronut 3.85

Vanille 3.95

IMPRIMES

Chêne 4.10

glacier 3.75

Fin blanc 4.50

avec rainures 4.50

Noyer 4.50

Bahames 4.50

Noyer 4.50

pois 4.50

(Taxes fédérales incluses)

Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'achaines

MODERN PLYWOOD LTD.

74 boul. Pie XI - Ville de Belair - Tél.: 842-1911

OUVERT LE SOIR - LIVRAISON QUEBEC ET ENVIRONS

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

Explorons le Canada

La situation des Black Hawks est de plus en plus périlleuse

CHICAGO (PA) - Grâce à une poussée de trois buts dans les cinq dernières minutes de jeu hier soir, les Seals d'Oakland ont vaincu les Black Hawks de Chicago 4-1 dans un match de la LNH.

Ted Hampson, Norm Ferguson, Bill Hicke et Jerry Ehman ont marqué les buts des vainqueurs tandis que Bobby Hull évitait le blanchissage aux locaux.

La victoire, des Seals, leur 5e en six matches avec les Hawks cette saison, leur a permis de prendre une avance de neuf points sur Los Angeles au 2e rang dans la division Ouest tandis que les Hawks s'enfonçaient davantage dans la cave de la division Est.

Hampson a réussi le but victorieux en déjouant Denis DeJordy à 14:55 du dernier engagement, seulement 37 secondes après que Hull eut compté son 51e but de la saison.

Moins d'une minute plus tard Ferguson a porté le compte à 2-1, puis Hicke a complété le total avec son troisième lancer d'affilée sur DeJordy.

Hull dispose encore de neuf matches pour améliorer son record de 54 buts en une saison. Le jeu a été interrompu à

deux reprises quand les amateurs ont protesté les décisions de l'arbitre Ron Wicks en lançant des débris sur la patinoire, notamment à la suite d'une majeure à Doug Mohns vers la fin du 2e engagement. La balance de la période a été disputée dans la dernière reprise.

SOMMAIRE

Première période
Aucun but
Punitions: Saura 4:00, Vadnais 3:30, D. Hull 7:30, Maki 9:00, Maki 14:40.

Deuxième période
1-Oakland, Ehman (16) 9:18
Punitions: Vadnais 5:30, Young 9:30, Saura 11:40, Marshall 12:34, Narotte 17:40, Mohns 19:24.

Troisième période
2-Chicago, R. Hull (51) 14:19
Punitions: Hampson (24) 14:56
3-Oakland, Ferguson (20) 16:15
4-Oakland, Hicke (22) 17:27
5-Oakland, Hicke (22) 17:27

Punch fait un autre pas vers les éliminatoires

LOS ANGELES (P.C.) - Le cerbère Bruce Gamble a obtenu hier son troisième blanchissage de la saison, alors que les Maple Leafs de Toronto ont disposé des Kings de Los Angeles par 4 à 0 dans une joute au calendrier mixte de la ligue Nationale de hockey.

Les Maple Leafs ne sont maintenant qu'à deux points derrière les Red Wings de Detroit qui occupent la quatrième position de la division Est de la ligue.

Les Toronto ont explosé en deuxième période, marquant 3 filets en 2-1-2 minutes.

Mike Walton, Rickey Ley, Paul Henderson et Bob Pulford ont compté les buts des Leafs.

C'est Walton qui a ouvert le compte à 3:20 du second engagement, en marquant son 19e but de la saison.

Puis, à 5:35 de la même période, Ley y allait de son premier but dans la LNH. Il a décoché un boulet de 35 pieds. Ce massacre fulgurant a pris

fin à 5:45 sur un lancer de Henderson.

Pulford a chapeauté le compte en troisième, marquant son neuvième but cette saison.

SOMMAIRE

Première période
Aucun point
Punitions: Kennedy 5:02, Henderson 7:47, White 11:07, Roite 17:11.

Deuxième période
1-Toronto, Walton (19) 3:20
2-Toronto, Ley (1) 5:35
3-Toronto, Henderson (20) 5:45
Punitions: B. Hughes 3:16, Selby 9:40, Ley 15:16, Ménard 16:54.

Troisième période
4-Toronto, Pulford (9) 14:19
5-Toronto, Henderson (20) 16:15
Punitions: Peters 1:01, Quinn 6:12.

Lancers: Toronto 11 9 3 - 23
Los Angeles 7 7 10 - 24
BUTS: Gamble, Toronto.
Desjardins, Los Angeles.
ASSISTANCE: 8,127.

Punitions: Saura 7:10, Vadnais 19:07.

Lancers: Oakland 7 14 11 - 32
Chicago 14 14 11 - 36
BUTS: Smith, Oakland.
DeJordy, Chicago.

ASSISTANCE: 16,666.

Hershey s'incline 5-1 à Cleveland

CLEVELAND (PA) - Jim Mikol et Ken Kelly ont assuré un gain de 5-1 aux Barons de Cleveland sur les Bears de Hershey dans la ligue Américaine de hockey avec des buts dans la 3e période hier soir.

Garry Monahan, Wayne Schultz et Bob Perry ont débordé d'une avance de 3-0 aux locaux avant que Roger DeJordy évite le blanchissage aux visiteurs dans la 2e période.

SOMMAIRE

Première période
1-Cleveland, Monahan (Glover) 9:30
Punition: McTabb 10:38.

Deuxième période
2-Cleveland, Schultz 1:04
3-Cleveland, Kelly (Glover, Monahan) 10:32
4-Hershey, DeJordy (Gibson, Henderson) 11:34
Punitions: Bouchard 7:09, Bailey 13:01.

Troisième période
5-Cleveland, Mikol 4:13
6-Cleveland, Kelly (Mikol) 5:58
Punition: aucune.

Lancers: Hershey 9 9 7 - 25
Cleveland 14 16 12 - 42
ASSISTANCE: 2,045.

Ultime confrontation entre le Patro et Alliance, ce soir, au Junior B

C'est ce soir, que le champion de la saison régulière de la ligue Junior "B" Québec-District sera connu, alors que le Patro et l'Alliance se disputeront cette première place dans la deuxième joute du programme double.

Cette joute sera précédée à 7:30 heures par une rencontre opposant les équipes de Silery et du C.T.R.

Il aura donc fallu attendre à la toute dernière joute de la saison pour couronner le grand vainqueur. Peu nombreux sont les habitués du circuit qui auraient pu prévoir que le circuit Amoyot connaîtrait une telle fin de saison, vu que le Patro et l'Alliance se disputent la première place dans la deuxième joute du programme double.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.

Le Patro, qui a été champion de la saison régulière, a la fiche des joueurs de Roy pour leur quinze dernières rencontres est de 13 victoires contre seulement deux défaites.



Les Castors de Michel Brochu ont remporté le championnat des éliminatoires de la ligue Progression en disposant par 5-3 des Loups d'Yvon Paradis dans la finale d'une seule partie disputée au Colisée mardi soir après le match régulier de la ligue Américaine. Le président Gérard Johnson remet le trophée emblématique au joueur étoile des champions. (Photo: "L'Action", Marcel Laforce)

New York revient de l'arrière pour vaincre Pittsburgh 4-3

NEW YORK (PA) - Des buts de Bob Nevin et Vic Hadfield, comptés dans la 3e période hier soir, ont permis aux Rangers de New York de valner les Penguins de Pittsburgh 4-3 dans un match de la LNH.

Rod Gilbert et Brad Park ont complété le total des locaux tandis que Ken Schinkel, Dunc McCallum et Paul Andrea mar-

quaient les buts des visiteurs. Après que les Penguins eurent profité de trois jeux de puissance pour prendre une avance de 3-1, Gilbert a réduit la marge, puis Nevin a égalisé les chances et Hadfield a assuré la victoire aux Rangers qui en étaient à leur 15e match local sans revers tout en prenant une avance de quatre points sur Detroit au 3e rang dans la division Est.

Schinkel et McCallum ont débordé d'une avance de 2-0 aux visiteurs, mais Park a réduit la marge avant la fin du premier engagement.

Andrea a reporté l'avance des Penguins à deux buts dans le 2e engagement, mais Gilbert est ensuite revenu à la charge pour les locaux.

Nevin a déjoué Joe Daley à 7:36 et Hadfield a répété l'exploit cinq minutes plus tard dans la dernière reprise.

L'arbitre Art Skov a imposé 18 punitions, y compris quatre majeures et une mauvaise conduite. Jim Neilson a écopé de deux majeures et de la mauvaise conduite automatique.

BOXE

MIAMI BEACH - Grady Ponder, 130 Miami, a défait aux points Ernesto Ornela, 140, Porto-Rico, 10.

BUFFALO - Jimmy Balston, 170, a défait aux points Ted Wright, 160, Detroit, 10.

Le Québec se maintient en bonne posture au tournoi mixte de curling

KITCHENER (P.C.) - Après avoir remporté cinq victoires faciles, l'Alberta a failli céder devant l'Île-du-Prince-Édouard hier septième ronde du championnat canadien de curling mixte.

Le quatuor albertain a toutefois gagné de justesse 8-6 quand le skip rival a raté sa dernière pierre et a conservé une fiche parfaite de 6-0, suivi de Terrence Neve, alignant un quatuor des Prairies avec un record de 6-1 grâce à un gain de 9-8 aux dépens de la Nouvelle-Écosse en 7e ronde.

Earl Carson, de Bagotville, détenait le 3e rang avec une fiche de 5-2 à la suite de son gain de 9-7 aux dépens de l'Ontario hier après-midi tandis que la Colombie-Britannique disposait de la Saskatchewan 8-6 grâce à une poussée de trois points au dernier bout et le Manitoba triomphait du Nord-Ontario 8-3.

En 6e ronde en matinée, l'Alberta avait écarté le Manitoba 14-3, le Québec avait déclassé la N.E. 8-4, la Saskatchewan avait vaincu l'I.P.E. 8-5, T.N. avait disposé de l'Ontario 10-6

et la C.B. avait triomphé du Nouveau-Brunswick 11-5.

RESULTATS DE LA 5e RONDE

De P.-E. 000 130 2-0 3 - 5
Saskatchewan 100 000 013 3 - 8
Québec 001 011 002 2 - 8
N.-E. 110 100 010 0 - 4
Alberta 220 400 300 3 - 14
Manitoba 002 010 000 0 - 3
T.-Neuve 010 210 210 3 - 10
Ontario 011 001 000 0 - 6
C.B. 102 210 202 2 - 11
N.-B. 030 001 010 0 - 5
N. Ontario - au repos.

RESULTATS DE LA 1e RONDE

T.-Neuve 120 102 201 0 - 9
N.-E. 072 010 009 1 - 6
C.B. 000 010 100 2 - 6
Saskatchewan 010 100 020 0 - 9
Québec 220 011 030 1 - 6
Ontario 000 220 000 0 - 4
De P.-E. 000 001 000 0 - 7
Alberta 211 100 010 2 - 8
N. Ontario 000 100 410 3 - 4
Manitoba 011 012 012 3 - 9
N.-B. - au repos.

CLASSEMENTS APRES LA 1e RONDE

Alberta 6 6 0 1
Terre-Neuve 7 6 0 1
Québec 7 5 0 2
Saskatchewan 4 4 0 2
Colombie-Britannique 7 3 0 4
Manitoba 6 2 0 4
Nouvelle-Écosse 6 2 0 4
Nouveau-Brunswick 6 2 0 4
Nord-Ontario 6 2 0 4
Ontario 6 2 0 4
N.-B. 7 1 0 6
De Prince-Édouard 7 1 0 6

Les clubs de l'Ouest peuvent déranger la course aux éliminatoires dans l'Est

et les Black Hawks de Chicago.

Regardez simplement ce qu'on fait les Penguins de Pittsburgh récemment. Ils ont battu les Bruins de Boston 3-0, puis ils ont fait subir un sort identique à notre club et aux Black Hawks. Rappelons-nous ce qui arrive souvent aux clubs de l'Ouest vont sur la côte du Pacifique. Plusieurs prennent un double plongeon à Oakland et à Los Angeles. Nous avons connu cela en décembre et ce fut très embarrassant. Nous avons perdu 6-3 contre les Kings, puis 6-0 contre les Seals.

En toute franchise, je ne peux pas dire que je suis surpris du rendement des clubs de l'Ouest. Quand l'expansion a eu lieu, bien des sceptiques se demandaient si les nouveaux clubs réussiraient à gagner une joute contre les anciens. Si je me

souviens bien, ils ont gagné un tiers de leurs joutes inter-sections et les Maple Leafs de Toronto ont manqué les séries Stanley parce qu'ils n'ont eu qu'une fiche de 10-11-3 contre l'Ouest.

Les Red Wings ont eu leur part de trouble avec les clubs de l'expansion cette année. Nous jouons mieux que 500 contre eux, mais même dans les victoires, nous les trouvons très tenaces.

Avant le début de la présente saison, bien des gens ont cru que les clubs de l'expansion ne ligueraient pas aussi bien cette année. Leur raisonnement était que ces équipes avaient quelque chose à prouver l'an dernier et l'ont prouvé, que cette année elles s'associeraient sur leurs lauriers.

Ça n'a pas été exacte-ment ça, n'est-ce pas?

Gordie HOWE



Ce que j'en pense...

par Jean Poitlot

UNE ELITE NATIONALE

Gérald Langlois avait réservé une agréable surprise aux chroniqueurs sportifs locaux en invitant Jacques van den Abele à dire quelques mots à l'occasion du lancement de la saison cycliste dans la région de Québec.

Prenez comme exemple le cyclisme, le réputé professeur d'éducation physique à Léval a déclaré qu'à son avis, il valait mieux préparer une élite de 50 coureurs plutôt qu'une élite de 10% à un champion que de produire un Marcel Roy. "A cause de la compétition que se livrent les coureurs d'une élite, a-t-il expliqué, on verra rapidement à produire quand même une vedette".

Il a insisté pour que les compétitions se fassent en fonction des épreuves olympiques. "Les championnats du monde sur route et les courses aux Jeux sont habituellement de 120 ou 140 milles; pourquoi alors préparer nos cyclistes dans des circuits de 50 milles ou dans des Tours de 500 milles?", demanda-t-il.

Il a transporté sa théorie dans d'autres sports comme le ski, où il ne se pratique presque plus de descente, dans la nage où la majorité de nos courses se limitent à 50 mètres, aux lancers du disque et du poids qui ne sont pas organisés de façon régulière, aux haies où les courses de 400 mètres sont pratiquement inexistantes.

"Nos grands champions, analysa-t-il, sont le produit d'efforts individuels ou de ceux de petits groupes". C'est le cas de Harry Jerome qui a été obligé de s'exiler pour trouver ailleurs une compétition à sa taille. Il a également noté le danger que représente la disparition subite d'une vedette comme Nancy Greene. "Le public devient alors exigeant, conclut-il, et il peut ruiner la carrière d'une Betsy Clifford en attendant à ce qu'elle repasse à 14 ans les exploits de la championne retraitée".

La présence dans la capitale provinciale des meilleurs skieurs au monde nous amène à aborder un sujet parallèle à celui-ci.

A QUAND NOS SKIEURS?

Le du Maurier International, qui cette année fait partie de la Coupe du Monde, attirera sur Québec les regards de l'univers du ski en fin de semaine.

Que la compétition originale revienne au Mont Ste-Anne malgré le froid sibérien qui a fait rage à sa première présentation, quelle amène avec elle cette fois-ci tout le prestige de la Coupe du Monde, c'est un témoignage incontestable à la capacité des organisateurs qui réunissent Francis et les Premiers Jeux d'Hiver canadiens, affichent un calme, une sérénité de soi, qui ne manquent pas d'impressionner tous ceux qui ont recours à leurs services. Même s'il n'était pas tombé de neige au début de la semaine, on était prêt à tout et c'est avec un optimisme décontracté qu'on aborde la période de fébrile activité des trois prochains jours.

A quand maintenant la présence de skieurs de la région qui auraient atteint dans le domaine de la compétition le haut standard réalisé par leurs aînés dans celui de l'organisation? Nous avons eu nos doutes au début de la saison quand le nouveau bureau de direction de la Zone a indiqué son intention bien arrêtée d'accorder la priorité au ski de récréation.

Heureusement, les rapports qui nous sont parvenus de tous côtés sur les magnifiques réalisations de notre équipe midjet indiquent que c'est de ce côté que viendra notre future élite, pour reprendre le terme de Jacques van den Abele, celle qui produira par sa compétition soutenue les champions de demain.

DE LA POUDRE DANS L'AIR

Il y a encore dix bonnes semaines avant l'ouverture de la saison dans la ligue Provinciale de baseball, mais on prévoit déjà un duel hors terrain entre les Indiens de Québec et les Braves de Plessisville.

Le 30 septembre dernier, Plessisville plaçait sur sa liste un joueur de la République Dominicaine répondant au nom de Rolando Rivas. Le 15 novembre, après information d'un de ses dépités, Claude Bedard plaçait sur la liste des Indiens le nom de Francisco R. Rivas.

Apparemment, les directeurs des Braves ont cherché en vain dans le "Baseball Guide" le nom de leur Rolando Rivas, tandis que celui de Francisco R. Rivas y est. S'agit-il d'un seul et même personnage? Si tel est le cas, les statuts de la ligue veulent que le nom du "Guide" soit le seul officiel.

L'ANECDOTE DU JOUR

Horatio Luro, l'un des plus célèbres entraîneurs de pur-sang aux États-Unis, explique pourquoi il n'entraîne jamais les chevaux appartenant à son épouse.

"Quand vous entraînez un cheval qui appartient à une dame, dit-il, il arrive évidemment qu'il perde. A ce moment-là, vous trouvez des explications. Il n'y a qu'à téléphoner, à donner les raisons et à racrocher: la conversation s'arrête-là. Mais si je devais fournir de telles explications à mon épouse en entrant chez moi, je prendrais des chances que la conversation ne se termine jamais".

Ici et là

Gaston Goulet est le nouveau président du comité d'organisation du tournoi-rotation de tennis. Des félicitations sont sûrement dans l'ordre pour le président des quatre premiers tournois, Me Gaston Savard. — La grande fête du Sacré-Coeur aura lieu au Colisée à la place du stade cette année. — Les dirigeants locaux du cyclisme ont réussi un coup de maître en intéressant Nap. Côté à la promotion de leur sport.

Guy Paquet prévoit l'admission de Ste-Foy et possiblement de Grand-Mère dans une ligue Junior B qui comprend déjà Victoriaville, Asbestos, Magog et Lac-Mégantic. — A quand le prochain programme de boxe? — Si vous ne savez pas quel faire ce soir, nous vous recommandons un petit tour au Colisée pour la joute décisive du championnat de la ligue Junior B Québec-District.

Si je me rappelle bien, Bobby Taylor avait été donné à Vic St-Hilaire comme cadeau de Noël. Est-ce qu'il en aura un autre à la place? — Guy St-Hilaire, des Castors, a gagné la course à la rondelle au tournoi bantam de Montréal.



HIER

Ligue AMERICAINE
Hershey 1 — Cleveland 5

Ligue NATIONALE
Pittsburgh 3 — New York 4
Oakland 4 — Chicago 1
Toronto 4 — Los Angeles 0

Ligue JUNIOR "A" DU QUEBEC
(finale 4 de 7)
Sorel 6 — Drummondville 1
(Sorel mène 2-0)

Ligue JUNIOR "A" DE L'ONTARIO
(quart-de-finale 4 de 7)
Mariboros 3 — St. Catharines 8
(première partie)

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
Minnesota à Montréal
Boston à Philadelphie
Toronto à Oakland

Ligue JUNIOR "A" DU QUEBEC
(finale 4 de 7)
Drummondville à Sorel
(Sorel mène 2-0)

Ligue JUNIOR "A" D'ONTARIO
(quart-de-finale 4 de 7)
Montréal à Hamilton
(Montréal mène 1-0)

Ligue PROVINCIALE
(semi-finales 4 de 7)
Sherbrooke à Victoriaville
Granby à Hamilton
(séries éliminatoires 1-1)

Ligue JUNIOR "B" QUEBEC-DISTRICT
Silery à C.T.R. (7h, 30)
Patro R.A. vs All-Sec (9h, 10)

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE
Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	61	35	14	12	235	153	82
Cleveland	62	26	27	9	183	200	61
Rochester	62	26	28	6	236	228	58
Quebec	61	20	29	12	185	204	32

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	63	33	24	6	236	202	72
Providence	62	28	29	5	305	239	61
Baltimore	63	28	6	236	228	58	
Springfield	63	23	10	210	230	34	

LIGUE NATIONALE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	68	41	17	10	23		



du MAURIER
MONT STE-ANNE

Les champions alpins ont perdu leurs skis

Ils sont arrivés, frais et dispos, avec une allure fringante caractéristique de la nouvelle vague et un fort penchant pour le mode Western. Il leur manquait toutefois quelque chose d'important : leurs bagages. En quittant comme eux le Colorado, ils n'ont pas pris la direction des Laurentides. Soixante sacs contenant leurs précieux équipements se promènent un peu partout. Hier, on en a retrouvés à New York, à Chicago et jusqu'à Tel-Aviv. La capitale d'Israël, de l'autre côté de l'Atlantique et de la Méditerranée. Mal équilibrés, on les avait éparpillés dans plusieurs avions. Un S.O.S. général a été lancé dans les principaux aéroports : PRIERE RETOURNER D'URGENCE LES PAIRES DE SKI, LES CHAUSSURES, LES VÊTEMENTS ET TOUT CE QUE CONTIENNENT LES SOIXANTE PAQUETS PERDUS PAR L'ÉLITE MONDIALE DU SKI ALPIN REUNIE À QUÉBEC.

On pourrait croire que cette perte de contact entre les champions et leur matériel a causé une forte panique. Pas du tout. Personne ne semblait inquiet au terme de la soirée. Les organisateurs, comme les skieurs avaient l'air de considérer ça comme une "difficulté temporaire". Seuls les entraîneurs s'impatientaient légèrement et c'est à leur demande que le tirage des positions de départ pour les épreuves de demain a été retardé à ce soir. Ils veulent savoir qui pourra concourir et dans quelles conditions matérielles. Si la situation n'était pas redevenue

"normale" ce midi, la seule journée consacrée à la remise en train serait gâchée car les concurrents devaient tâter la montagne aujourd'hui. Toutes les équipes ne sont pas privées de l'essentiel. Celle du Canada n'a rien perdu. 3.000 livres de bagages doivent toutefois converger à Québec d'ici demain matin...

Comme les principaux intéressés, les journalistes du circuit paraissent déçus, après s'être concentrés sur les calculs des probabilités, non pas à propos de la récupération des bagages mais sur le déroulement des compétitions. Selon Serge Lang, de l'équipe, le triomphe de Carl Schranz n'est plus éventuel mais certain. Par contre, le sort de Gertrud Gabl demeure en suspens. Douze skieuses sont mathématiquement à la portée de la coupe. L'Autrichienne totalise 131 points. Or, en regard des possibilités de gains, voici quels sont les plafonds jusqu'où peuvent s'élever les skieuses occupant les douze premiers rangs :

G. Gabl, Aut.	153
I. Lafforgue, Fran.	146
W. Drexel, Aut.	184
F. Steurer, Fran.	160
I. Mir, Fran.	174
R. Mittermaier, All.	165
K. Cutter, USA	145
M. Cochran, USA	136
J. Nagel, USA	133
M. Jacot, Fran.	155
O. Pall, Aut.	158
B. Rauter, Aut.	140

En slalom...

● En attendant l'arrivée des skieurs, le maire Gilles Lamontagne et le directeur des ventes de du Maurier conversaient à quelques pieds de la porte St-Louis.

M. Lamontagne : Les frais d'enneigement des pistes seront-ils chargés à votre compagnie ?

M. Bouchard : Vous venez de prononcer un mot désagréable à entendre...

M. Lamontagne : Que voulez-vous, à Québec, on a l'habitude de CHARGER. Quand on reconnaît ses torts, ils sont à demi pardonnés, monsieur le maire...

● Le gouvernement de l'Union nationale a reçu les champions du ski alpin dans le salon ROUGE du parlement. Toutefois, les documents remis à chaque compétiteur sont contenus dans une serviette BLEUE...

● Bravo, mille fois bravo ! aux membres de "l'équipe des pentes" pour le magnifique travail accompli jour et nuit depuis une semaine, afin de reconditionner les pistes. Sans eux, la situation aurait été dramatique. Les quelques poutres de neige fraîche tombés au début de la semaine n'ont pas rendu leur tâche inutile. Il fallait redonner "du fond" aux parcours et grâce aux courageux efforts d'une cinquantaine d'hommes, les épreuves ne souffriront pas du manque de collaboration de dame Nature. Conrad Delisle et Pierre Lortie vanteront longtemps les prouesses des ouvriers de St-Ferol dont les milliers de coups de pelle ont "sauvé" le du Maurier '69...

● Nancy Greene est déjà arrivée. Ses anciennes compagnes d'équipe comme ses ex-rivales étaient heureuses de la revoir, d'autant plus qu'elle n'est plus dangereuse. Nancy est allée faire un petit tour en France, récemment, pour signer un contrat commercial avec la firme "Rossignol". Ce bref voyage outre-mer lui a permis d'obtenir une autre satisfaction. En recevant sa médaille olympique à Grenoble, après son succès dans le slalom géant, Nancy remarqua et fit remarquer que seul le mot "slalom" était gravé. Le mot "géant" avait été oublié. On a réparé cette négligence en lui remettant une autre médaille d'or attestant qu'elle a bien remporté le "slalom géant" des J.O. de 1968...

● Les ateliers de fartage pour le du Maurier seront situés dans la chapelle voisinant le chalet principal du mont Sainte-Anne. Certains trouveront que ce n'est pas très catholique... Lors du premier passage des skieurs internationaux à Beaulieu, eux non plus n'avaient pas trouvé ça très catholique de se faire réveiller de bon matin par les tintements d'une cloche qu'agitait l'une des religieuses gardiennes du motel où les concurrents étaient hébergés...

● Hier, deux rumeurs se sont entrecroisées. Selon la première, Louis Chantigny était sur le point d'entreprendre un voyage d'études en Suisse, aux frais de Baptiste. D'après la seconde, ce beau voyage était annulé par ordre de ses supérieurs...

● Pour rendre les pistes plus consistantes, on plâtre leur surface avec du sel, en utilisant une semence mécanique employée plus couramment pour rénover les gazons. Comme on prévoyait qu'il serait nécessaire de "saler" les pentes du Mont Ste-Anne, le chef du matériel Philippe Deslauriers téléphona à un fournisseur : "J'ai besoin de trois semences pour la fin de semaine". Le commerçant réagit ainsi : "C'est une blague ou vous êtes complètement fou !". Il finit par comprendre...

● Le gouvernement du Québec a promis de verser une subvention de \$2.500 à l'organisation locale du du Maurier International. Sans cette somme, le pouvoir financier du comité aurait été tragiquement limité...

● Tous les soirs, avant l'extinction des feux, des films sont projetés dans une salle du motel des Laurentides pour l'agrément des skieurs et des skieuses. La brasserie Molson a mis à leur disposition plusieurs films documentaires et touristiques dépliant l'éventail des attractions québécoises. On projette une bobine sur la pêche, la chasse, le hockey, le ski nautique, la chasse aux phoques (la bonne) et... le SKI.

DERNIERE HEURE : On a réussi à regrouper la majorité des bagages à Dorval dans le courant de la nuit et un camion les a transportés à Québec où les skieurs en ont repris possession au début de la matinée. Ils avaient donc raison de ne pas s'inquiéter...

Attention au cirage !

Le fartage (ou le cirage) sera un facteur important, voir décisif, surtout au Mont Sainte-Anne, à cause de l'orientation de ses pentes, des rapides changements de la température et de la variation des courants d'air.

Le printemps approche ; la neige n'est pas insensible. Elle réagit. Les skieurs de compétition en tiennent compte ; ils s'en méfient. Pour gagner il faut rechercher le maximum de vitesse. La victoire dépend très souvent d'une fraction de seconde, d'un centième quelque fois. Le moindre freinage est donc fatal et voilà pourquoi les skieurs réduisent le plus possible l'adhérence de leurs spatules en cirant leur base. Chaque équipe a sa méthode, sa recette, ses ingrédients. Pour obtenir le fartage idéal, il faut être à la fois chimiste, météorologiste et... sorcier.

La première tâche consiste à prendre la température de la neige du haut en bas des pistes, afin d'établir une moyenne. Puis, après l'ajustage des bordures métalliques des skis, on procède au mélange des cires choisies en les délayant dans un petit chaudron soumis à la chaleur d'une lampe à l'huile. Cette besogne s'accomplit selon un rite qui se prolonge durant l'application de la cire sur la semelle des skis, à l'aide d'un pinceau. Il faut ensuite polir minutieusement la surface, éliminer

la moindre aspérité. Alors, peut-être, la victoire est possible...

Souvent, c'est le mauvais fartage qui supporte tout le blâme d'un échec.

Entraîneurs et compétiteurs se soucient davantage de l'état de la neige que des bosses. Pour eux, seule la vitesse importe. Il faut arriver en bas plus rapidement que tous les autres.

Selon les familiers du Mont Sainte-Anne, les conditions de la neige changent toutes les demi-heures sur les flancs de cette montagne. Pour le cirage, il faut donc tenir compte de l'heure du départ et ne pas négliger les fluctuations de l'altitude. En haut d'une pente, la neige est plus molle ou plus dure qu'en bas.

Les connaisseurs fourniraient de meilleures explications que les nôtres, mais voici un exemple facilitant la compréhension de ce... problème :

Avant une course disputée au Mont Orford, un groupe de concurrents s'appliquait à cirer leurs skis de la même façon. Dans un coin, à l'écart, un Américain s'y prenait autrement, d'une si curieuse manière que certains s'en moquaient. Deux heures plus tard, c'est lui qui remporta l'épreuve. La fin du parcours était faiblement inclinée. Personne n'en avait tenu compte, sauf le... vainqueur. Ce fut le seul qui ne perdit pas de temps sur le "flat"...

Pique-nique au Parlement

Sachant sans doute que les champions du ski alpin ne sont pas conformistes, les autorités du gouvernement québécois les ont reçus à la bonne franquette.

En entrant dans le salon rouge, chaque compétiteur cueillit au passage un verre de rosé puis les assiettes de gâteaux se vidèrent rapidement. Tous les convives s'emparèrent ensuite d'une "assiette froide" et s'installèrent comme ils le purent pour vider son contenu. Ceux qui réussirent à s'asseoir sur une chaise cassèrent la croûte sur leurs genoux ; les autres s'installèrent sur les marches de l'ancien trône ou à la hauteur du tapis.

Avec un peu plus de verdure dans le décor, on aurait pu se sentir dans l'ambiance d'un déjeuner champêtre, un dimanche midi, sous la jeune frondaison printanière. Parlant du jambon, de pâté de foie gras, de la salade de choux et des autres hors-d'œuvre garnissant son plat, un skieur français déclara : "J'aime cette 'bouffe' !". Ça se mange vite et bien !

Monsieur Loubier n'étant pas présent (pour une raison majeure...) les discours furent brefs. M. Rémy Paul prononça quelques mots ; le député de Mégantic, Me Bergeron, n'en dit pas plus et le président du concours, François Pichard, fut modeste, selon son habitude. Un quatrième p.e.s.o.n.n.a.g.e s'était mis en position pour parler mais personne ne l'invita à ouvrir la bouche. C'était Louis Chantigny. Plusieurs dirigeants locaux du ski se demandèrent à quel titre il était là (nous aussi et les skieurs étrangers également). C'était vraiment drôle de voir un patineur de fantasia isolé parmi tant de skieurs...

J.R.

Schranz donnera-t-il le coup de grâce à ses rivaux devant nous ?

(Par l'envoyé spécial de l'A.F.P. : Jacques Grosbois)

Après le match des cinq nations, virtuel championnat du monde par équipes, disputé à Vail (Colorado) et gagné pour la première fois depuis sa création en 1965 par l'Autriche, devant la France qui avait été lauréate de toutes les éditions précédentes, l'élite du ski alpin mondial va s'affronter pour l'avant dernière fois de la saison en coupe du monde au Mont Sainte-Anne. Comme lors des précédentes saisons, la bataille pour les premières places aura lieu entre Autrichiens et Français, seuls quelques représentants d'autres pays pourront intervenir dans le débat.

Avant les dernières épreuves qui seront disputées du 14 au 16 mars (slaloms et slaloms géants masculin et féminin) et à Waterville Valley (New Hampshire) aux USA du 20 au 23 mars (également slaloms et slaloms géants pour les deux sexes), l'Autriche possède un

assez net avantage sur la France.

Pour la Coupe des Nations, elle mène avec un total de 1066 points devant la France 920, les USA 430, la Suisse 349, l'Allemagne fédérale 115, etc...

Pour la Coupe du Monde masculine, le vétéran autrichien Karl Schranz est en tête avec 163 points, devant son compatriote Reinhard Tritscher, 108, un autre Autrichien Alfred Matt et le Français Alain Penz, troisième ex-aequo avec 90 points ; les Français Henri Messner 77 ; les Français Jean-Noël Augert et Patrick Russel, septièmes ex-aequo avec 76 points, etc...

Selon le règlement qui stipule que seules les trois meilleures performances accomplies dans chaque discipline comptent, Matt, Duvillard et Messner ont encore une chance minime mais réelle de battre Schranz. En supposant en effet que chacun de ces coureurs gagne les quatre dernières épreuves, Schranz parviendrait

au total de 220 points — inférieur de 5 points au record absolu établi par Jean-Claude Killy en 1967 — Matt 164, Duvillard 200, et Messner 177. Mais il faudrait dans le cas de Matt que Schranz ne marque aucun point, puisqu'ils ne font que 163 points de différence.

De toute façon, Schranz a déjà gagné le total absolu de 75 points dans la descente de la Coupe du Monde dont toutes les épreuves ont été courues.

En slalom, Penz et Russel sont premiers ex-aequo avec 65 points devant l'Autrichien Herbert Huber 55 pts, Matt 51, Tritscher 47, etc... En slalom géant, Tritscher mène avec 61 points devant Schranz 51, Jean-Noël Augert 50, le Suisse Jakob Tischhauser 44, etc... Rien n'est donc encore couru dans ces deux disciplines et la lutte promet donc d'être acharnée.

L'équipe de France masculine qui participera aux épreu-

ves de Mont Ste-Anne a été renforcée par Jean-Noël Augert, Henri Brechu et Michel Bozon qui ont rejoint leurs camarades mardi soir à Montréal après avoir participé dimanche au Kandahar du Québec, disputé au Mont-Tremblant.

Bernard Orcel insuffisamment rétabli de sa blessure de Kitzbühel a été remplacé par Brechu. Quant à l'équipe d'Autriche, elle a reçu le renfort d'Alfred Matt et Karl Cordin.

Matt, Cordin et Jean-Noël Augert, qui ont dû participer aux championnats internationaux militaires à Andermatt, en Suisse, n'avaient pu concourir dans les premières épreuves de la tournée nord-américaine qui ont eu lieu à Squaw Valley et à Vail, aux États-Unis.

GERTRUD GABL N'EST PAS ENCORE À L'ABRI

Chez les dames, l'Autrichienne Gertrud Gabl est en tête avec un total de 131 points devant les Françaises Annie Famosse 101 et Ingrid Lafforgue 98, l'Autrichienne Wiltraud Drexel 93, les Françaises Florence Steurer 90 et Isabelle Mir 85 ; l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier 83, les Américaines Kiki Cutter 81, Marilyn Cochran 76 et Judy Nagel 74 ; la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

Il est même possible que les premières places soient obtenues dans les deux dernières épreuves, à Waterville Valley et par des marges infimes. La forme du moment jouera donc un rôle déterminant. Toutefois la condition de Gertrud Gabl est si éblouissante actuellement, formé qui lui permet de surclasser ses rivales, qu'il faut admettre qu'elle gagnera sans accident évidemment la Coupe du Monde et aussi le titre du slalom géant, la première place du slalom lui étant déjà acquise.

En géant, Marilyn Cochran mène avec 60 points devant Gabl 53, Steurer 40, Ingrid Lafforgue 32, Cutter et Jacot 31, la Française Françoise Macchi 29, Mittermaier 26, Pall 23, qui toutes peuvent encore espérer triompher. Nombreuses sont donc les skieuses qui nourrissent encore un espoir légitime de succès et il est certain que le moindre faux pas serait catastrophique pour elles et profitable à celles de leurs concurrentes qui accompliraient un exploit.

triche, elle a reçu le renfort d'Alfred Matt et Karl Cordin. Matt, Cordin et Jean-Noël Augert, qui ont dû participer aux championnats internationaux militaires à Andermatt, en Suisse, n'avaient pu concourir dans les premières épreuves de la tournée nord-américaine qui ont eu lieu à Squaw Valley et à Vail, aux États-Unis.

Bernard Orcel insuffisamment rétabli de sa blessure de Kitzbühel a été remplacé par Brechu. Quant à l'équipe d'Autriche, elle a reçu le renfort d'Alfred Matt et Karl Cordin.

Matt, Cordin et Jean-Noël Augert, qui ont dû participer aux championnats internationaux militaires à Andermatt, en Suisse, n'avaient pu concourir dans les premières épreuves de la tournée nord-américaine qui ont eu lieu à Squaw Valley et à Vail, aux États-Unis.

Bernard Orcel insuffisamment rétabli de sa blessure de Kitzbühel a été remplacé par Brechu. Quant à l'équipe d'Autriche, elle a reçu le renfort d'Alfred Matt et Karl Cordin.

Matt, Cordin et Jean-Noël Augert, qui ont dû participer aux championnats internationaux militaires à Andermatt, en Suisse, n'avaient pu concourir dans les premières épreuves de la tournée nord-américaine qui ont eu lieu à Squaw Valley et à Vail, aux États-Unis.

Bernard Orcel insuffisamment rétabli de sa blessure de Kitzbühel a été remplacé par Brechu. Quant à l'équipe d'Autriche, elle a reçu le renfort d'Alfred Matt et Karl Cordin.

Matt, Cordin et Jean-Noël Augert, qui ont dû participer aux championnats internationaux militaires à Andermatt, en Suisse, n'avaient pu concourir dans les premières épreuves de la tournée nord-américaine qui ont eu lieu à Squaw Valley et à Vail, aux États-Unis.

Bernard Orcel insuffisamment rétabli de sa blessure de Kitzbühel a été remplacé par Brechu. Quant à l'équipe d'Autriche, elle a reçu le renfort d'Alfred Matt et Karl Cordin.

Matt, Cordin et Jean-Noël Augert, qui ont dû participer aux championnats internationaux militaires à Andermatt, en Suisse, n'avaient pu concourir dans les premières épreuves de la tournée nord-américaine qui ont eu lieu à Squaw Valley et à Vail, aux États-Unis.

Bernard Orcel insuffisamment rétabli de sa blessure de Kitzbühel a été remplacé par Brechu. Quant à l'équipe d'Autriche, elle a reçu le renfort d'Alfred Matt et Karl Cordin.

Matt, Cordin et Jean-Noël Augert, qui ont dû participer aux championnats internationaux militaires à Andermatt, en Suisse, n'avaient pu concourir dans les premières épreuves de la tournée nord-américaine qui ont eu lieu à Squaw Valley et à Vail, aux États-Unis.

Bernard Orcel insuffisamment rétabli de sa blessure de Kitzbühel a été remplacé par Brechu. Quant à l'équipe d'Autriche, elle a reçu le renfort d'Alfred Matt et Karl Cordin.

Matt, Cordin et Jean-Noël Augert, qui ont dû participer aux championnats internationaux militaires à Andermatt, en Suisse, n'avaient pu concourir dans les premières épreuves de la tournée nord-américaine qui ont eu lieu à Squaw Valley et à Vail, aux États-Unis.

Bernard Orcel insuffisamment rétabli de sa blessure de Kitzbühel a été remplacé par Brechu. Quant à l'équipe d'Autriche, elle a reçu le renfort d'Alfred Matt et Karl Cordin.

Matt, Cordin et Jean-Noël Augert, qui ont dû participer aux championnats internationaux militaires à Andermatt, en Suisse, n'avaient pu concourir dans les premières épreuves de la tournée nord-américaine qui ont eu lieu à Squaw Valley et à Vail, aux États-Unis.

Bernard Orcel insuffisamment rétabli de sa blessure de Kitzbühel a été remplacé par Brechu. Quant à l'équipe d'Autriche, elle a reçu le renfort d'Alfred Matt et Karl Cordin.

Matt, Cordin et Jean-Noël Augert, qui ont dû participer aux championnats internationaux militaires à Andermatt, en Suisse

Festival Kobayashi au Cinéma Le Bijou



● Cette photo, tirée d'un film de Kobayashi, un soldat nippon terrorisé se cache dans la jungle pendant le débarquement d'une armée d'invasion américaine dans une île occupée du Pacifique pendant la dernière guerre.

Les six films de Kobayashi présentés cette semaine lors du festival japonais ont tant d'ampleur qu'il nous faut dire avant d'en parler particulièrement, un mot sur l'auteur et le réalisateur.

Junpei Gomikawa, auteur de "La Condition Humaine" (aucun rapport avec l'œuvre de Malraux) est né en Mandchourie en 1916. Après des études poussées en littérature anglaise à l'Institut des langues étrangères de Tokyo, il retourne en Mandchourie où il s'engage dans l'armée. De retour au Japon en 1948, il entreprend la rédaction de "La Condition Humaine", ouvrage publié en six volumes. Cette publication connut un succès sans précédent et la presse japonaise emballée, s'arrogea le droit de faire cette révélation sensationnelle au peuple japonais d'après-guerre.

Masaki Kobayashi, né la même année que l'auteur, s'intéresse, après être sorti de l'université de Waseda, de plus en plus au cinéma. Il commence d'abord comme comédien, metteur en scène, puis il décide de consacrer son énergie à la production de films personnels, d'autres métiers secondaires. Après 1955, il commence à se faire connaître comme acteur en interprétant un rôle dans "Les Esprits", pièce de l'auteur Ibsen. Ensuite il entreprend de réaliser deux films qui lui attirent l'éloge de la critique, ce sont : "Je l'achèterai" et "La Rivière Noire".

Après cela, il commence le tournage du film "La Condition Humaine" et le sépare en trois parties; d'abord "Il n'y a pas de plus grand amour", puis "La Route de l'Éternité", et "La Prière du Soldat". C'est de celui-ci que nous parlerons maintenant.

Cette présentation de la trilogie de Kobayashi dure 180 minutes, suspense incroyable auquel on prend part de plus en plus à mesure que le film se déroule.

La condition humaine dans laquelle vivent des hommes et des femmes surtout celle des soldats errants, particulièrement Kaji, profondément épris de justice lors de la guerre de 1939 et fuyant l'ennemi représenté une fois par les Rouges, une autre fois par le maquis révolutionnaire qui veulent l'acculer dans leur camp. Le dessein de ce film semble dominé par une certaine conception de l'humain et vue par des yeux japonais nous ouvre des horizons nouveaux. La brutalité de l'entraînement militaire, la conception de l'honneur et du respect, le mépris de l'individu, le règne de la puissance, le jeu de destruction de la personnalité. Il nous plonge dans une sorte de stupeur, tantôt mêlée de tendresse, tantôt de violence. Nous nous sentons emportés dans un ouragan où le fatalisme nous empêche d'en sortir, baignés dans une atmosphère souffrante qui nous fait participer et nous montre le visage douloureux d'une mort inexorable qui vient à petits pas. Kaji représente malgré tout l'espoir, mais un espoir qui s'éteindra à la fin du film. Il s'agit tout le temps pour lui de sauver ses semblables, de revivre une vie meilleure et d'avoir sa femme Michiko, chose qui se révélera impossible.

Toute cette présentation ressemble étrangement à un Job, à la passion du Christ. Les décors nous confèrent de la noblesse, une certaine qualité religieuse à l'œuvre accentuée encore par le visage d'ascète de Tatsuya Nakadai, (Kaji), son regard flamboyant d'intelligence et de passion, sa magnifique voix lourde et tranchante, son élégance royale.

Ce film de Kobayashi cité comme un des vingt plus beaux films du monde est à la hauteur de cet épithète et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Sabine POULIN

L.-Edmond Hamelin publie un ouvrage sur le Canada

PARIS (AFP) — Dans la collection Magellan consacrée à la géographie et ses problèmes que publient les Presses universitaires de France, vient de paraître un nouveau volume intitulé "Le Canada", dû à M. Louis-Edmond Hamelin, professeur à l'université Laval et éminent géographe.

L'auteur, au long de 284 pages, illustre de 24 graphiques et croquis et de huit photographies, dresse le tableau géographique du Canada tel qu'il lui apparaît sous ses aspects classiques: physiques, humains, économique et politique.

C'est évidemment sous ce dernier angle que ses observations retiennent plus particulièrement l'attention. Schématiquement, celles-ci peuvent se résumer en deux phrases: l'unité canadienne n'existe pratiquement pas mais une certaine prise de conscience collective est en train de se faire jour.

En effet, considère M. Hamelin, bien qu'elle se distingue nettement des Américains des États-Unis, la population canadienne ne présente pas les caractères fondamentaux homogènes qui sont la base des États vraiment nationaux. Entre les deux grandes ethnies fondatrices, Canadiens français et les Canadiens anglais, les contacts demeurent très réduits malgré les siècles écoulés.

Québec Aujourd'hui

Convocations

JEUDIS — EDUCATION — à l'Amphithéâtre I-C du pavillon de Koninek à 20h30, conférence par M. Claude Bouchard. Sujet: Répercussion de l'hypokinésie sur l'adulte: comment y remédier?

SOCIÉTÉ DE MÉTÉOROLOGIE — à 20h à la salle 2004, département des Soils, faculté d'Agriculture, université Laval, conférence par M. K.M. King, Ph. D., professeur, "Applications de Micrométéorologie en Agriculture".

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC — à 20h à l'amphithéâtre du Séminaire de Québec, 6, rue de l'Université, conférence par l'abbé Nive Voisine sur "Mgr Lafleche contre Québec". Tous les membres et leurs amis sont invités.

ARTS

ÉCOLE NORMALE NOTRE-DAME DE FQY, Cap-Rouge — exposition de groupe: dessin, peinture, céramique.

SOCIÉTÉ DANTE ALIGHIERI — à 20h30 à l'auditorium du collège de Bellevue, 1605 chemin Ste-Foy, concert de madrigaux classiques avec maestro Giuseppe Anedda accompagné au piano par Mme Louise Théberge.

PALAIS MONTCALM — récital Nana Mouskouri à 20h30.



● Sur la séquence supérieure, tirée d'un film de Kobayashi, des survivants japonais, traqués dans une île du Pacifique, se reposent en pensant à leur pays natal. En bas, un soldat japonais étendu sous le poids d'un sac de sable qu'il transporte pour préparer des travaux de défense.

L'OSQ jouera une oeuvre d'un compositeur canadien

QUÉBEC (PC) — L'Orchestre symphonique de Québec créera le Prélude pour orchestre, du compositeur canadien Alain Gagnon, lors de son concert du lundi 17 mars prochain, sous la direction de Pierre Derieux, et mettant en vedette le flûtiste Jean-Pierre Rampal.

La création d'une oeuvre canadienne, la seconde en moins de deux ans, s'inscrit dans la politique de l'OSQ, précisait l'Orchestre symphonique dans un communiqué remis à la presse.

Première partie d'une oeuvre qui lui succédera, le Prélude pour orchestre est une pièce d'importance d'Alain Gagnon, dont le palmarès comprend entre autres des sonates pour piano, deux quatuors à cordes et un poème symphonique.

L'oeuvre, qui est une pièce de forme ternaire, a été commandée à Alain Gagnon, grâce à une subvention spéciale du Conseil des Arts du Canada en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles du Québec.

L'auteur est originaire de Trois-Pistoles et habite présentement Québec. Prix d'Europe et boursier du Conseil des Arts du Canada en 1965, il a étudié avec Henri Dutilleul et Olivier Alain. Depuis son retour au Canada, il est professeur de contrepoint et d'analyse formelle à l'École de musique de l'université Laval.

LES MOTS CROISÉS bi-glotte

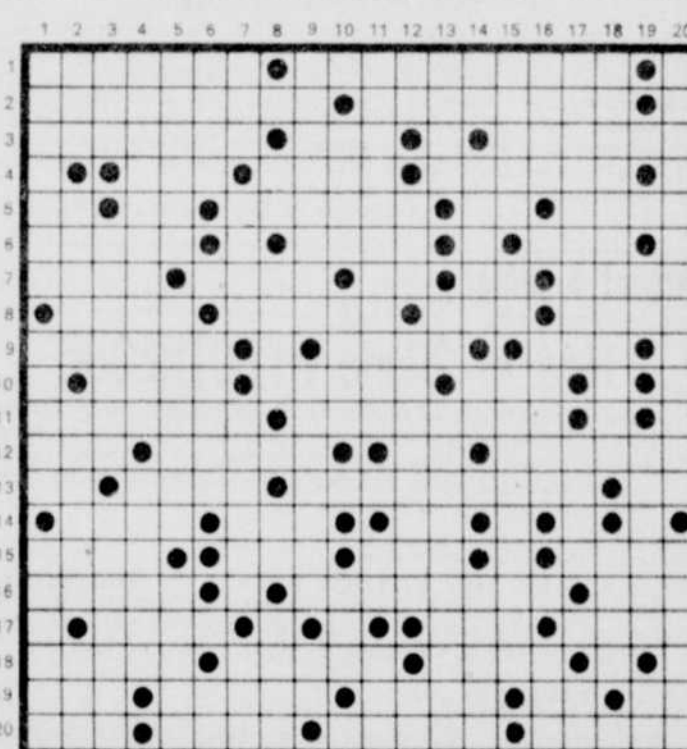
Exclusif à L'ACTION pour Québec et la région

LES BI-GLOTTE TRADS

Les TRADS de la série des mots croisés BI-GLOTTE consistent en un simple jeu de traduction. Ils sont faciles et amusants... aussi simples que de découvrir que Oui se traduit par Yes, Chapeau par Hat, Truite par Trout et Beauté par Beauty. Mais attention!... n'oubliez pas de choisir la bonne traduction. Il vous faut trouver un mot français si l'indication est en anglais, et vice versa.

BI-GLOTTE TRAD

No 4



HORIZONTALEMENT

- 1-Punkin. — Aspiration.
- 2-Exposition. — Suspension.
- 3-Essuyer de nouveau avec une serviette. — Re-servir.
- 4-Fian. — Liste. — Menhir.
- 5-Non. — Elizabeth Regina (abrév.). — Détail. — Est. — Piscine.
- 6-Respect. — considération. — Riz.
- 7-Rhymé. — Fireplace. — Nous.
- 8-Hé. ode. — Tolu.
- 9-Vote. — Chevalier. — Manges.
- 10-Deservé.
- 11-Oval. — Dirty (pl.). — Huer.
- 12-Say. — Confort. (pl.). — One.
- 13-est. — Ages. — Communisme.
- 14-Autre. — Agitation, activité.
- 15-Bat. — La-bas. — Summer.
- 16-Merie. — Unearthed (f. sg.). — Manges.
- 17-De nouveau. — Air. — Pax.
- 18-Frénésie. — Loge. — Czar.
- 19-Ét. — Scattered. — Amuck.
- 20-Out. — Rôle. — Conte.

VERTICALEMENT

- 1-Partenaire. — Tuesday. — Lun.
- 2-Removes. — Ogive. — Bird.
- 3-Bambin. — Amoureux. — Le-zards.

Avec la permission de l'auteur, ces mots croisés bilingues ont été extraits des brochures mensuelles

En vente dans tous les kiosques à journaux.

bi-glotte



● Des torrents de larmes ont coulé hier à Londres pour le mariage de Paul McCartney, 25 ans, le dernier des Beatles célibataire, qui a épousé ce matin, au bureau d'Etat civil du quartier de Marylebone, Linda Eastman, 27 ans, fille d'un riche industriel new-yorkais. Des centaines d'admiratrices en pleurs ont vainement attendu l'arrivée de leur idole devant l'entrée principale du bâtiment. Paul et Linda, laquelle était accompagnée par sa fille de six ans, née d'un premier mariage, avaient préféré pénétrer dans le bureau par une porte dérobée. A la sortie, lorsque les mariés sont apparus, Paul, souriant et en costume noir, chemise de soie et cravate jaune, Linda, dans un manteau jaune recouvrant une robe couleur fauve, les pleurs, accompagnés de cris hystériques ont repris de plus belle. Le couple a toutefois réussi à prendre place à bord d'une voiture et à disparaître en dépit de l'acharnement de quelques fans qui entouraient le véhicule. La cérémonie s'est déroulée au galop et dans la plus stricte intimité.

SEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSEES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS!

L'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771
L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence
France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de L'ACTION, journal et imprimerie sont
membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec
(C.S.N.I.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'im-
primerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION »

VENTE AU NUMERO 10¢
Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

40 CENTS PAR SEMAINE OU
\$18.00 par année

35 CENTS PAR SEMAINE OU
\$18.00 par année

Livraison par la poste dans la province
de Québec :

Dans les autres provinces du Canada :
\$27.00 par année

L'ACTION
C.P. 1727
QUÉBEC 2, QUÉ.

VEUILLEZ adresser comme suit :
NOM :
ADRESSE :

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Placements, prochains mariages, dé-
cès, services funéraires, grand mes-
sages de remerciement, etc.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

TOUS les autres ANNONCES CLASSEES
à l'exception de celles mentionnées ci-
dessus.

A vendre — Divers

ARMOIRES de cuisine à vendre, cou-
vrant un mur de 13 pieds de largeur
environ, incluant comptoir arborité,
évier, robinets, horloge et poignées
chromées. Extrait de la collection
France-Presse. Tél.: 522-9751.
11137 13/3 (3 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre ar-
ticle. Nous avons le plus grand choix
de meubles, neufs et usagés, à bas
prix. 100, rue St-PAUL. Tél.:
692-0317.

CROTEAU LIMITEE
CENTRE D'ECONOMIE
175, ST-JOSEPH EST
525-8155

MEUBLES et appareils électro-
ménagers, achetez vos meubles
complets, vendons meubles neufs sans
comptant, finitions au prix bancaire.
10517 17/2 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE, LTEE
MEUBLES NEUFS
PRIX IMBATTABLES, choix de mobi-
liers pour chambre, cuisine, salon,
boudoir, salle de jeux, cuisinières
électriques, réfrigérateurs, lessiveuses,
sécheuses, télévisions. Bas prix garanti.
Facilités de paiement, jusqu'à 36
mois. Pour plus d'infos, HENRI
TURCOTTE, LTEE, 530, de la Cour-
onne, Québec, Tél.: 529-3365.
11030 8/3 (6 fs) 21

DIVAN-LIT à vendre. Pour informa-
tions, Tél.: 683-7933.
11116 12/3 (3 fs) 21

MACHINES à coudre Singer, remises
à partir de \$19.95. SINGER,
Place Laurier, Tél.: 651-4021.
10965 5/3 (12 fs) 21

Brûleurs à l'huile
NETTOYAGE de brûleurs et fournis-
saires, distributeurs, carburateurs A.P.
et pompes, système de distribution de
bois. Lynn, Kenmore, Boston, Breeze.
Ajustement de carburateurs. Seul dé-
positaire de Service autorisée A.P. à Qué-
bec. Service rapide. L. Parent, 198,
3e Avenue, Québec, Tél.: 524-4990.
10630 21/2 (1 ms) 35 A

Brûleurs à l'huile
EUGENE DESROCHES & FILS LTEE
VENTE, installation et nettoyage de
brûleurs à l'huile. Fourneaux, poêles.
Ajustement de carburateurs, huile à
poêle. Service 24 heures pour huile à
poêle. S'adresser à : EUGENE DESROCHES
et FILS, 100, rue St-Vallier, Québec,
Tél.: 525-4919.

Chambres à louer
PAROISSE Jacques-Cartier, maison pri-
vée, poêle, frigidaire, salle de toilette
attenant. — Pour informations, Tél.:
529-5576.

Chambres et pension
CHAMBRE à louer, pour dame ou
démouille. Pénalité de 50¢. Pour
informations, Tél.: 523-0413.
11047 13/3 (3 fs) 44

Clavigraphes
E. LACROIX INC., 530, Côte d'A-
braham, Québec, Tél.: 522-1539.
Extrait exclusif de clavigraphes, YMPA,
BILIER Yves, GERMAL LEE, 321,
St-Paul, Québec, Tél.: 529-8121.

Local à louer
SITUE rue de la Couronne, avec sous-
sol, 26 x 26. — S'adresser Tél.:
525-7574.

Maisons à vendre
VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W.
LEGARE INC., 3083, des Quatre-
Bourgeois, Tél.: 525-4945.

Commerces à vendre
A VENDRE, en bas évaluation, bti-
se 50 x 67, centre commercial. Pour
informations, MONSIEUR H. GIN-
GRAS, Tél.: 522-1291.

Ecoles
COURS d'orgue, piano, guitare, aussi
cours d'instruments. Possibilité
de cours particuliers. 460, 3e Avenue,
522-6478.

Ecole de danse
COURS EN GROUPE
Pour couple, \$10.00 pour 10 heures
de cours, maximum 5 danses. Pour
informations, Tél.: 523-3592. ECOLE
DE DANSE YVON MARTEL ENR.,
704, rue St-Jean, Québec, Tél.:
10556 20/2 (1 ms) 81 A

Extermination
MATHIEU Extermination Enr. Spécial-
iste exterminations, insectes, coque-
riettes, punaises, rats, souris, 1516,
10147 23/1 (1 fs) 22/3 89-A

Femmes, filles deman.
IMPORTANTE Compagnie Mondiale re-
cherche 10 représentantes. Possibilité
de \$100.00 et plus par semaine. Sa-
laire plus commission, auto néces-
saire. Pour entrer, Tél.: 526-6602.
11142 13/3 (6 fs) 90

Hôpital maternité
POUR MERES collaboratrices, service
social professionnel, consultation, place-
ment, orientation médicale et sociale.
Prendre rendez-vous avec le directeur
du Service Social aux parents non
mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P.
129, H.V., Tél.: 529-1751.

Ecoles
COFFRES-FORTS, à partir de \$49.50,
coffres-forts muraux. Filiales
isolées contre le feu. Plus grand as-
ortiment. Monarch Safe. — Tél.:
522-3306.

Centres
CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Sin-
ger. Pour réparation et location, S'
adresser: 324 St-Joseph; 522-8128.

Centres
CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Sin-
ger. Pour réparation et location, S'
adresser: 324 St-Joseph; 522-8128.

Centres
CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Sin-
ger. Pour réparation et location, S'
adresser: 324 St-Joseph; 522-8128.

Centres
CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Sin-
ger. Pour réparation et location, S'
adresser: 324 St-Joseph; 522-8128.

Centres
CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Sin-
ger. Pour réparation et location, S'
adresser: 324 St-Joseph; 522-8128.

Centres
CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Sin-
ger. Pour réparation et location, S'
adresser: 324 St-Joseph; 522-8128.

Centres
CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Sin-
ger. Pour réparation et location, S'
adresser: 324 St-Joseph; 522-8128.

Centres
CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Sin-
ger. Pour réparation et location, S'
adresser: 324 St-Joseph; 522-8128.

Centres
CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Sin-
ger. Pour réparation et location, S'
adresser: 324 St-Joseph; 522-8128.

Hommes, femmes dem.

HOMMES, femmes demandés pour ven-
dre à domicile, pour produits utilisés
tous les jours. Commission jusqu'à
50%. Il n'est pas nécessaire de ven-
dre. C'est un coup pour faire un revenu
appréciable. District exclusif disponi-
ble. Ecrire ou Tél.: 522-1555, VALCO
LTEE, 351, rue Julien, Québec 3,
P.Q.

Immeubles
AVONS nombreuses demandes pour
commerces et propriétés dans les
quartiers Montcalm, St-Sacrement et
Limoulin. Courtage Immobilier, Yves
Germinal. Tél.: 522-8121.

SOCIETE DE FIDUCIE
DU QUEBEC, COURTIER
FIDUCIAIRE des biens immobiliers, con-
fiance dans la vente de vos propriétés ou
commerces, dans Québec et banlieue.
Nos clients sont sérieux et ont à
financer rapidement. J.-H. Paquet, Tél.:
529-0557.

CENTRE D'AFFAIRES, immeuble com-
mercial à vendre, en bas d'évaluation,
cette affaire. G. Tremblay, Tél.:
529-9648.

\$100,000
JE SERAIS acheteur de maisons seules
et à revenus. Québec et Banlieue.
Aussi des terres. ECRIRE en don-
nant détails à Casier 301, L'Action,
3, Place Jean-Talon, Québec.

Instruments de musique
FRED TREMBLAY
Batterie à partir de \$99.00.
Musique d'orchestre, 50%
de réduction. Guitare à par-
tir de \$15.00. Chansons,
etc. — Comptant — Crédit
populaire — Aussi réparations.
448, 1ère AVENUE,
QUEBEC 3, Tél.: 524-1090

Remboursement
REMBOURNAGE P.D. ENR.
ESTIME gratuit, ouvrage garanti, 10%
d'escompte pour le temps de Pâques.
Lapin en chocolat à gagner. S'adres-
ser à : 53, MARIE DIE LINCARNA-
TION, Tél.: 683-4702.

Reparations de laveuses
REPARATIONS de laveuses de toutes
marques, ordinaires et automatiques.
Avec pièces en stock, pour un meil-
leur service. OUVRIER, FOYER
DES LAVESSES, 144,
St-Vallier Ouest, Tél.: 529-9648.

Service autorise
des compagnies
McClary, Easy,
Beatty, Connor,
Thor, Tappan.

Quebec Service de
laveuses INC.
213, 3e Avenue
Québec — 529-8479

Servantes demandées
FILLE sachant faire la cuisine, pour
famille, bon salaire, chambre seule.
Pour informations, Tél.: 527-4348 ou
écrire à : 855, des Braves, Québec 6,
P.Q.

Spécialistes
DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PA-
RIS. Spécialité: maladies de la peau
et de cuir chevelu. 869, avenue des
Enfants, Québec, Tél.: 522-1003.

Tabac en feuilles
FUMEURS ATTENTION J'ai les meil-
leurs tabacs en feuilles, plus bas prix
du marché. Gros et détail. Liste de
prix sur demande. Spécial: 50 cigares
pour \$2.35. Pipes à \$0.95. RENE
ST-JEAN, 204, de la Couronne, Québec,
10548 20/2 (mar.j.s. au 19/4) 204

AVIS AUX FUMEURS
3,000 lbs tabac en feuilles
mélangé, doux, 3 dans 1,
\$0.50 lb. Tabac à pipes,
coupé naturel en boîte de
carton \$1.45. Tabac à ci-
garettes, Virginie, doux
\$1.45 boîte, 25 cigares
pour \$0.75, 4,000 tubes
à cigarettes \$1.00. Ciga-
rettes Tremblay King Size
\$4.35 le carton. Joseph
Tremblay, 245, ouest, rue
St-Vallier, Québec.

TV-1200 (1 ms) 208
SEUL atelier télévision, jobber, dou-
bles chaînes 12.50, garantie, écran
neuf 17, 21 pouces 18.95, garantie
12 mois, location 12, montant versé
crédit des taxes d'achat. Plante &
Gagnon, 773 ouest, St-Vallier, Tél.:
681-5496.

Terres à vendre
ENTRE NEUVILLE et Donnacona,
route no 2, belle ferme avec roula-
nt, maison de 3 pièces, granges 60' x
36', remise, etc. 70 acres, 2 x
35' très belle vue sur le fleuve,
acompte \$12,000.00, balance facile.
\$1,000.00 par année, 6% intérêt.
Directement du propriétaire. Pour
informations, Tél.: 626-0813.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

Terres à vendre
BELLE terre à vendre, avec ou sans
roula-nt, bien bâtie ou bâties seules,
aussi terre à bâtir. S'adresser à : P. ON-
SEUR ALPHONSE HEBERT, 4ème
rang, Sainte-Croix, cte Lotbinière, P.Q.
Tél.: 626-3588.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre
TURMEL AUTOMOBILES
1968 Volvo; 1966 Epic; \$650; 1968
Ford automatique 1965 Ford conver-
tible; 1965 Pontiac Parisienne conver-
tible; 1964 M.I.B.; 1964 Acadia
Beaumont; Sport; 1963 Volvo P1800.
TURMEL AUTO, 1385, Dorchester
Nord, Québec, Tél.: 523-2793.

Autos à vendre
RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1966 Volkswagen, 1964 Ford Station
Wagon 1964 Oldsmobile Cutlass,
1964 Viva 1964 Comet V-8, 1963
Corvair, 1963 Renault, 50, rue
Dellisle, Rond-Point, Lévis. — Tél.:
833-2133.

Autos à vendre
CENTRE RAMBLER
JEEP INC.
VOITURES neuves et usagées, sans
aucun constant, échanges acceptés, 155
Rte Kennedy, Lévis 833-2135.

Autos à vendre
HUDON AUTOS
ACHETONS comptant, Hudson Autos
Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de
l'Esplanade, Québec, Tél.: 523-1323.

Accessoires d'autos
SPECIALISTES pare-chocs et grilles
d'automobiles usagées et reconstruc-
tées, assortiment complet d'elles et
hoods, récents modèles, Edgar Cro-
teau, 14, 3e Avenue, 524-7791.

Accessoires d'autos
MAURICE POIRIER INC.
PIECES NEUVES et usagées, de tou-
tes marques d'automobiles et camions.
Directionnels, transmissions, radi-
ateurs, grilles, moteurs, Hoists, rustel.
Attention spéciale au courrier. S'adres-
ser à : 589, 1ère AVENUE, Tél.: 529-
0661.

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Accessoires d'autos
RADIO D'AUTO
207 est, St-Vallier - 529-0301
En arrière de la
Gare centrale d'Autobus

Flash...Flash...Flash...

Aide accrue pour les gens à la retraite

OTTAWA (PC) — Le leader parlementaire du NPD, M. Stanley Knowles, a demandé au gouvernement de faire en sorte que les gens à la retraite puissent participer à l'élaboration de la loi sur la retraite, et de leur offrir des services de conseil et d'assistance. Les gens à la retraite ont le droit de participer à la prospérité croissante de la société, a-t-il déclaré au cours d'un débat aux Communes.

Dix jours de détention pour un étudiant d'université

FREDERICTON (PC) — Un étudiant de l'université du Nouveau-Brunswick, Tom Murphy, a été condamné mercredi à 10 jours de prison après avoir été reconnu coupable d'outrage au tribunal devant la Cour suprême du Nouveau-Brunswick.

Étudiant à la faculté des arts, Murphy est rédacteur associé du journal étudiant de l'université. C'est à la suite d'un article publié dans le journal, le 3 décembre dernier, que l'étudiant a été accusé d'outrage au tribunal. Son article traitait des procédures judiciaires entourant la suspension du professeur Norman Strax, de l'université du Nouveau-Brunswick.

Greffe d'un doigt de pied sur une main

MENDOZA (Argentine) (AFP) — Le Dr Jorge Diez de Onate a effectué avec succès une opération délicate, consistant en la greffe d'un doigt de pied sur la main d'un ouvrier boulanger de 17 ans. Le jeune homme ayant perdu deux doigts de la main droite par suite d'un accident de travail, le chirurgien avait lié le deuxième doigt de son pied droit au moignon restant de l'index de la main mutilée et l'avait maintenu ainsi durant trente-cinq jours. Après cette période, le doigt ne présentant aucun symptôme de rejet, le Dr Diez de Onate l'avait définitivement séparé du pied.

Enfant avec une lentille cornéenne dans l'oreille

CLEVELAND (P.A.) — Des médecins ont retrouvé la lentille cornéenne que Mme Robert Eagleley avait perdue il y a plus d'un an. Elle était dans l'oreille droite de son fils de quatre ans. "Robert me disait souvent qu'elle était dans son oreille, mais je pensais qu'il badinait", a déclaré Mme Eagleley. Robert avait dit être transporté à l'hôpital, mardi, parce qu'une de ses oreilles saignait, et les médecins ont retrouvé, grâce à des pincettes, la lentille dans son oreille.

Un francophone de Hamilton se plaint

HAMILTON (PC) — M. Ulysse Pamel, francophone, père de trois enfants que des obstacles d'ordre légal empêchent de fréquenter la seule école française de Hamilton, a déclaré mardi qu'il pourrait en appeler au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, pour qu'il lui fasse part de sa situation. "J'ai fait de tout ce que j'ai pu pour que mes enfants puissent être admis à l'école Notre-Dame, mais le gouvernement du Canada en entendra parler", a-t-il déclaré.

Il faudra plusieurs jours pour livrer le courrier accumulé

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Les grèves illégales des postes ont pris fin mercredi, mais les autorités ont déclaré qu'il faudrait plusieurs jours pour livrer le courrier accumulé dans les régions affectées. Les grèves se sont produites dans trois provinces et ont immobilisé 1,100 travailleurs. Les derniers grévistes sont retournés au travail à Saskatoon, Welland, St. Catharines, Niagara Falls, Stoney Creek, Burlington et Dundas.

A Hamilton, où les facteurs ont repris le travail mardi après un débrayage de quatre jours, un porte-parole des postes a annoncé qu'il faudrait attendre à vendredi pour que tout le surplus de courrier soit livré.

Mardi, plus de 200 employés des postes à Winnipeg, Thompson, Sault Ste-Marie, Windsor et London, ont préféré reprendre le travail plutôt que de risquer des poursuites judiciaires de la part du gouvernement.

Au Parlement, le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a déclaré que les poursuites seraient inévitables si les grèves illégales continuaient.

Les grévistes, membres du Syndicat des facteurs du Canada, se plaignaient des nouveaux règlements qui les obligent à manger en route au lieu de retourner au bureau de poste.

Selon M. Kierans, les facteurs pochaient une fois par jour au lieu de quatre et pouvaient choisir leur moment de dîner. Ils ont également obtenu la semaine de cinq jours, ce que "les syndicats demandent depuis des années".

La Commission des relations de travail dans la Fonction publique a invité les chefs syndicaux à se rendre à Ottawa le 17 mars pour y exposer leur cas et expliquer leur grève n'était pas illégale.

M. Kierans a annoncé qu'il se soumettrait aux décisions de l'arbitrage sur les griefs des postiers.

Prévisions de la météo

MONTREAL (P.C.) — Voici les prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal.

Pour les régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: Nuageux avec périodes ensoleillées. Moins froid. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal et à Ste-Agathe 10 et 30, à Ottawa 5 et 25.

Aperçu pour vendredi: Généralement ensoleillé. Température près de la normale.

Pour les régions de Québec et des Cantons de l'Est: Nuageux avec quelques chutes de neige en matinée suivies de quelques périodes ensoleillées. Moins froid. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Québec 12 et 30, à Sherbrooke 10 et 25.

Aperçu pour vendredi: Généralement ensoleillé. Température près de la normale.

Pour les régions du St-Maurice et du Lac St-Jean: Généralement nuageux avec quelques chutes de neige. Vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à La Tuque 15 et 30, à Chicoutimi 25 et 35.

Aperçu pour vendredi: Généralement ensoleillé, un peu moins froid.

Pour les régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: Généralement nuageux avec quelques chutes de neige. Plus froid. Vents du nord-est de 10 à 20 milles devenant légers en fin de journée. Minimum et maximum aujourd'hui à Baie-Comeau, Gaspé et Sept-Îles 28 et 40, à Rivière-du-Loup 20 et 35, à Mont-Joli 25 et 35.

Aperçu pour vendredi: Périodes ensoleillées. Un peu plus froid.

	Min.	Max.	Québec	15	24
Vancouver	28	48	Fredrickton	34	42
Edmonton	9	27	Saint-Jean, N.-B.	33	39
Lethbridge	1	27	Moncton	32	34
Yellowknife	1	16	Halifax	32	39
Saskatoon	6	25	Chicago	16	37
Regina	13	20	Detroit	14	38
Winnipeg	3	24	Boston	22	40
Churchill	4	7	New York	20	38
Sudbury	6	28	Washington	20	43
Windsor	15	38	Miami	38	58
London	15	27	Tampa	49	66
Toronto	12	31	Los Angeles	45	57
Ottawa	8	25	San Francisco	43	47
Montréal	11	23	Honolulu	64	80

A Sir George Williams

Les "modérés" auraient perdu la partie aux mains des "radicaux"

MONTREAL (PC) — M. Donald McPhie, directeur des services de l'alimentation à l'université Sir George Williams, a déclaré hier qu'il avait dit que les "forces modérées" étaient en train de perdre la partie aux mains des "éléments plus radicaux" quelques jours avant la destruction du centre d'informatique de l'institution survenue le 11 février.

M. McPhie a déclaré en Cour que son informateur était un étudiant qui s'était lui-même identifié comme "chargé de l'hygiène" et "avait exprimé son inquiétude au sujet de la tournure des événements".

M. McPhie a déclaré alors à l'enquête préliminaire de Kennedy J. Frederick, 29 ans, de la Gendarmerie, dans les Indes occidentales, le premier des 87 adultes à comparaître sous des accusations de conspiration pour provoquer un incendie et endommager la propriété lors de l'émeute étudiante qui a éclaté après un sit-in de deux semaines à l'université Sir George.

M. McPhie a ajouté que "l'étudiant était venu à son bureau et avait dit qu'il désirait continuer l'occupation à cause du principe, mais qu'il ne voulait pas être impliqué dans les événements qui étaient en cours".

M. McPhie a dit qu'il ne connaissait pas le nom de cet étudiant, mais il l'a identifié parmi les photographies des 87 adultes accusés en rapport avec cette affaire.

Le témoin a assisté à une partie d'une assemblée tenue le samedi 11 février.

Il avait alors entendu Roosevelt Douglas, l'un des accusés, "déclarer qu'il serait approprié pour les étudiants présents à la

réunion d'entreprendre l'action qui convenait afin d'appuyer les étudiants qui occupaient le centre d'informatique".

L'occupation du centre au neuvième étage avait débuté le 29 janvier dans le but de protester contre la composition du comité chargé d'enquêter à propos des accusations de racisme portées contre un professeur par six étudiants noirs originaires des Caraïbes.

Le témoin a dit que ce jour-là, la salle de la faculté au septième étage était occupée. Quelques jours plus tard, lui et le doyen Magnus Flynn tentèrent d'entrer.

"J'ai demandé à l'un des trois étudiants qui étaient de garde si je pouvais inspecter l'équipement se trouvant dans l'armoire. Il a répondu que je ne pouvais pas entrer et je lui ai demandé s'il allait m'en empêcher. Il a dit qu'il préférait ne pas avoir à le faire".

"Je me suis avancé un peu plus et l'étudiant est resté devant moi et m'a touché. Je lui ai dit qu'il ne devait pas me toucher et comme résultat il a fini à l'autre bout du corridor".

"Un second étudiant décida de me barrer la route et lui aus-

si à fini à l'autre bout du corridor".

"A ce moment-là, le doyen Flynn m'a dit de ne pas poursuivre cet argument".

M. McPhie a déclaré qu'au cours du sautage, des dégâts estimés à \$25,000 ont été causés au septième étage.

JUVENILES

Par ailleurs, les parents de six accusés d'âge juvénile et qui étaient accusés dans cette affaire ont été condamnés à des amendes totales de \$1,500 en Cour du bien-être social.

Le juge John W. Long a également réprimandé les parents pour ne pas avoir exercé suffisamment d'autorité sur les trois jeunes filles et les trois garçons.

Alors qu'il exhortait l'université Sir George à reprendre les six "aussitôt que possible", il a défendu à ces jeunes d'assister à ce qu'il a appelé des assemblées non autorisées jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 21 ans.

Les six jeunes gens étaient accusés de méfait. Un septième accusé d'âge juvénile a reçu l'ordre de subir un examen psychiatrique.

L'association médicale canadienne accuse Trudeau

OTTAWA (PC) — L'Association médicale canadienne a accusé le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, de "avoir pas consenti à une rencontre pour discuter du régime d'assurance-maladie".

Le bureau du premier ministre a rejeté cette accusation, ajoutant qu'on étudiait toujours la requête de l'organisme.

Le dernier numéro du journal de l'Association publiait le texte d'une lettre du Dr D. Dalgleish, président de l'AMC, envoyée le 3 janvier au premier ministre. Le Dr Dalgleish y demandait une rencontre avec le premier ministre et quelques-uns de ses ministres.

L'ÉDUCATION

Par Claude MARSOLAIS

UNE EXPOSITION SPATIALE

ST-PAUL (MONTMAGNY) — Une exposition de l'ère spatiale organisée par des jeunes scientifiques sera officiellement inaugurée dimanche le 23 mars à l'école secondaire Dumais, de St-Paul de Montmagny, par le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier. A cette occasion, les visiteurs pourront admirer toute une panoplie de fusées miniatures. Déjà, les professeurs de l'institution se servent de ces fusées miniatures pour enseigner des notions de mathématiques et de physique aux étudiants. On enseigne même le fonctionnement de ces fusées à 48 élèves comme activité parascolaire. Ces élèves ont même l'ambition de lancer une fusée miniature dans un avenir prochain avec certains petits animaux (insectes, souris) pour étudier les effets biologiques de l'accélération.

Pour monter l'exposition, le professeur Edouard Boudreau a obtenu la participation de plusieurs organismes scientifiques se rattachant au domaine spatial, tels que CARDE de Valcartier, le Centre spatial NASA de Houston et de tout le corps professoral.

DES ADULTES INDISCIPLINÉS

LORETTEVILLE — Dans le mémoire remis au Conseil supérieur de l'éducation, la Commission scolaire régionale Chauveau signale que les adultes inscrits aux cours de pré-emploi à temps plein sont très indisciplinés. "Il nous faut soutenir le directeur de l'éducation permanente, une surveillance de chaque minute pour qu'ils ne brisent pas, ne volent pas ou ne détériorent pas. Notre surveillant se croit en présence d'enfants-adultes".

Pour faire face à cette indisciplinade, la régionale Chauveau suggère que la sélection des adultes pour les cours secondaires soit effectuée par elle et non plus par le Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada.

Dans le secteur de la formation professionnelle aux adultes, le service a eu d'énormes difficultés à reprendre le cours de couture industrielle en septembre à St-Emile. Une première session avait eu lieu le printemps dernier.

Il semble selon la direction, que l'influence d'une grande ville jouait très fortement dans la décision du Centre de la Main-d'Oeuvre.

DES RECOMMANDATIONS POUR PALLIER A LA SOUS-SCOLARISATION

DONNACONA — Parce que 74% de la population de son territoire n'a pas terminé une 7e année, la Commission scolaire régionale Tardivel a formulé plusieurs recommandations au Conseil supérieur de l'éducation afin d'améliorer le service de l'éducation permanente du ministère.

La régionale souhaite que les adultes bénéficient de services d'orientation plus adéquats, que la population prenne connaissance des services offerts par les Centres de Main-d'Oeuvre et qu'un tel centre ou succursale s'implante au niveau du territoire de la régionale Tardivel (comté de Portneuf).

Plus loin, la régionale présente des recommandations lourdes de conséquences en suggérant que le service de transport scolaire puisse bénéficier aux adultes et qu'un adulte, ne pouvant recevoir des allocations de formation mais qui reçoit de l'assurance-chômage, touche quant même ses prestations lorsqu'il s'inscrit ou est dirigé vers un cours.

LES ÉCHECS

Championnat de France (Universitaire)

La France a fait piètre figure au tournoi des nations à Lugano, étant forcée de défendre son honneur en finale C, contre des pays minuscules comme les Îles Vierges, Andorre, Costa-Rica, etc. N'empêche qu'elle est en train d'effectuer une belle remontée par son travail en profondeur chez les jeunes. Après le championnat universitaire (50 engagements, 7 rondes système suisse), il y aura le tournoi des Grandes Ecoles, en mai prochain, organisé par P. Baudry, gagnant de la partie suivante, au tournoi universitaire:

Blancs: Baudry (4-2-2-2)

Noirs: Villeneuve (4-3)

Défense Française

1 44, 46; 2 44, 45; 3 44, 46; 4 45, 46; 5 44, 45; 6 43, 44; 7 43, 44; 8 43, 44; 9 44, 45; 10 44, 45; 11 44, 45; 12 44, 45; 13 44, 45; 14 44, 45; 15 44, 45; 16 44, 45; 17 44, 45; 18 44, 45; 19 44, 45; 20 44, 45; 21 44, 45; 22 44, 45; 23 44, 45; 24 44, 45; 25 44, 45; 26 44, 45; 27 44, 45; 28 44, 45; 29 44, 45; 30 44, 45; 31 44, 45; 32 44, 45; 33 44, 45; 34 44, 45; 35 44, 45; 36 44, 45; 37 44, 45; 38 44, 45; 39 44, 45; 40 44, 45; 41 44, 45; 42 44, 45; 43 44, 45; 44 44, 45; 45 44, 45; 46 44, 45; 47 44, 45; 48 44, 45; 49 44, 45; 50 44, 45.

N.120369

PHN

avis de décès

BEAUDOIN. — A St-Raphaël, cdt de Bellechasse, le 11 mars 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé subitement dame Marie La-Tulippe, épouse de feu M. J.-Elzéar Beaudoin, mère de Alexander (Mme Wellie Gabriel), Docteur, Carmelle, Gabriel.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence de la défunte, rue Principale, St-Raphaël, à 2 heures 45, pour l'église de St-Raphaël et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison A. Lacasse Enr., St-Cervais.

13-3 (12 fs)

BELANGER. — A L'Islet, le 10 mars 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph-Octave Bélanger, époux en premières nocces de feu dame Léonie Deschênes et en secondes nocces de feu dame Bernadette Deschênes.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de chez son fils Amédée, à 9 heures 45, pour l'église de L'Islet et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Kirouac & Fils, L'Isletville.

13-3 (12 fs)

BLONDEAU. — A l'Hôpital Général, le 12 mars 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Alexandre Blondeau, horloger-bijoutier, fils de feu M. Joseph Blondeau et de feu dame Suzanne Plamondon. Il demeurait à 145, de la Reine.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 mars, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253, St-Joseph, à 10 heures 55, pour l'église N.-D. de Jacques-Cartier et de là au cimetière de l'Ancestral-Lorette.

13-3 (12 fs)

CARON. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 10 mars 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Roméo Caron, époux de dame Irène Gaumond, père de Jeanette (Mme Jean-Pierre Berthiaume), Raymond, Denis, Gilbert, Roland, Raymond, Clément, Suzanne (Mme Bernard Montpetit), frère de Albert, Henri, Estelle (Mme Victor Lalonde), Gracia et Germaine. Il demeurait à 3031, boulevard Taché est, Montmagny.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31, avenue de la Fabrique, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

12-3 (12 fs)

CLOUTIER. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 11 mars 1969, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Urbanie Godbout, épouse de feu M. Adalbert Cloutier, mère de Ginette et Jean-Luc, sœur de Bernadette (Mme Emile Fleury), Pamela (Mme Lucien Linteau), Juliette (Mme Léonard Coriveau), Florence, Monique (Mme Jules Boutin) et Phymide. Elle demeurait à R.R. No 1, Montmagny.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31, avenue de la Fabrique, Montmagny, à 2 heures 15, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

12-3 (13 fs)

COOK. — A Lévis, le 12 mars 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Leopold Cook, époux de dame Noëlle Poiré, père de Sr Anita Cook, Louise (Mme Claude Bégin), Florence (Mme Jacques Dugas). Il demeurait au 10, Mgr-Miville, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 1 heure 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

13-3 (12 fs)

DAUPHIN. — A Québec, le 10 mars 1969, à l'âge de 47 ans, est décédé M. l'abbé Georges-Henri Dauphin, ancien aumônier de l'hôpital de la Tuque, fils de M. et Mme Lucien Dauphin (Eva Grenier). Il demeurait à 835, Belvédère.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, St-Cyrille Ouest, à 9 heures 45 pour l'église des Sts-Martin Canadiens et de là au cimetière Belmont.

11-3 (13 fs)

DESPRÉS. — A Québec, le 12 mars 1969, à l'âge de 59 ans, est décédée Mlle Cécile C. Després, fille de feu M. Auguste C. Després et de feu dame Marie-Louise Caseault, sœur de Eva (Mme Ernest Cloutier), Albertine (Mme Antonio Laberge), Ida (Mme Joachim Gagné), Georges, Uric, Laurent, Rodolphe, Edouard et Jean-Baptiste.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 2 heures 45 pour l'église St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

13-3 (13 fs)

FERLAND. — A Québec, le 13 mars 1969, à l'âge de 81 et 5 ans, est décédée dame Marie-Anne Richard, épouse de feu M. Louis Ferland, mère de Placide, Eugène, Lucien, Maurice, Philippe, Jean, Jeanette, Gilberte (Mme P.-Eugène Julien), Lucille, sœur de Florida (Mme L.-H. Pakenham). Elle demeurait à 329, 13e Rue.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45 pour l'église St-Fidèle, à 9 heures 45 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

13-3 (13 fs)

FOURNIER. — A l'Hôpital-St-François-d'Assise, le 11 mars 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Odine Thiboutot, épouse de feu M. Elzéar Fournier, mère de Odile (Mme Benoît Gaudin), Jeanne (Mme Azénor Blanchet), Sr Véronique, Bernard, sœur de Marie-Anne (Mme Alexandre Bourgault), Sr St-Paul, Victoria, Alphonse, Jean-Baptiste. Elle demeurait à St-Pamphile.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, St-Pamphile, à 2 heures 50, pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial.

13-3 (12 fs)

FRENETTE. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 12 mars 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Albert Frenette, maire de la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire, cdt de Portneuf, époux de dame Marie-Anne Frenette, père de Jacqueline (Mme Gérard Bellet), Louis-Philippe, René, Marcel, Yvette (Mme Raymond Bellet) et Agathe. Il demeurait rue St-Charles, Portneuf-Station.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Leclerc & Fils Enr., 680, rue St-Charles, Portneuf-Station, à 2 heures 45, pour l'église de Portneuf-Station et de là au cimetière paroissial.

13-3 (13 fs)

ISABELLE. — A Ville Vanier, le 10 mars 1969, à l'âge de 30 ans, est décédée dame Louise Couture, épouse de M. Roland Isabelle. Elle demeurait à 101, avenue Proulx.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Rapine et de là au cimetière St-Charles.

12-3 (12 fs)

JOBIDON. — A Québec, le 11 mars 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Antoinette Jobidon, épouse de feu M. Philippe Jobidon, autrfois industriel. Elle demeurait à 305, 18e Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, St-Cyrille Ouest, à 11 heures 15 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

13-3 (13 fs)

JULIEN. — A Québec, le 12 mars 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Lucie Dubé, épouse de M. Wilbrod Julien, mère de Paul-Emile, Roméo, Wilbrod Jr, Armand, Fernand, René, Lucille (Mme Gustave Villeneuve), Roland (Mme Guy Gagnon), Liliane (Mme Jean-Paul Gaudy), Claudette (Mme Gaston Ferland), Claire, sœur de Georges, Jean, Albertine (Mme Vellie Gagnon). Elle demeurait à 215, 55e Rue Ouest, St-Rodrigue.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 2 heures 40 pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles.

11-3 (13 fs)

KIROUAC. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 11 mars 1969, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Alphonse Fortin, épouse de feu M. Wilfrid Kirouac. Elle demeurait à L'Isletville.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Kirouac & Fils, St-Eugène de L'Islet, à 10 heures 15, pour l'église de L'Isletville et de là au cimetière de L'Islet.

13-3 (12 fs)

KOENIG. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 mars 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Louis-Philippe Koenig, époux en premières nocces de feu dame Jeanne Lamontagne et en secondes nocces de dame Noëlle Poiré, père de Robert, Pauline (Mme Emile Leger), Gaétane, Elise, Marthe, Lucie, Clémence, Céline et Thérèse, frère de Georges-Edouard, Elisabeth (Mme J. Shee), Corine (Mme Joachim Grenier), Marguerite (Mme Adrien Chiffault). Il demeurait à 27, Louis-Philippe-Ruel, Lauzon.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 6, rue Perreault, Lévis, à 9 heures 40, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

13-3 (12 fs)

LEMIEUX. — A Montréal, le 11 mars 1969, à l'âge de 58 ans et 2 mois, est décédé M. Henri E. Lemieux, fils de feu M. Henri Lemieux et de feu dame Clara Jacques, frère de Marguerite (Mme Vve Gaudais Lachance), Blanche (Mme Wilbrod Bélanger). Il demeurait à 2305, Delisle, Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 mars, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 2 heures 50 pour l'église Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

13-3 (13 fs)

MOISAN. — A St-Raymond, cdt de Portneuf, le 11 mars 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Alice Trudel, épouse de M. Ernest Moisais, mère de Robert, Jean-Louis, Cécile (Mme Gus Vachon), Florian, Yvette (Mme Alexandre Cantin), Thérèse (Mme Julien Ethier), Damien, Normand et Gaston.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Ernest Plamondon, 388, St-Joseph, St-Raymond, à 9 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial.

13-3 (12 fs)

PIUZE. — A sa résidence, le 12 mars 1969, est décédé M. Azarie Piuze, M.B.E. du Régiment de la Chaudière, époux de dame Fernande Turcotte. Il demeurait à 3105, Place Montreux, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'église, Ste-Foy, à 3 heures 45 pour l'église Ste-Foy et de là au cimetière Belmont.

13-3 (12 fs)

RUELLAND. — A Québec, le 11 mars 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Henri Ruelland, agent manufacturier, époux de dame Thérèse Bédard, fils de M. Louis Ruelland. Il demeurait à 4420, 2e Avenue, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

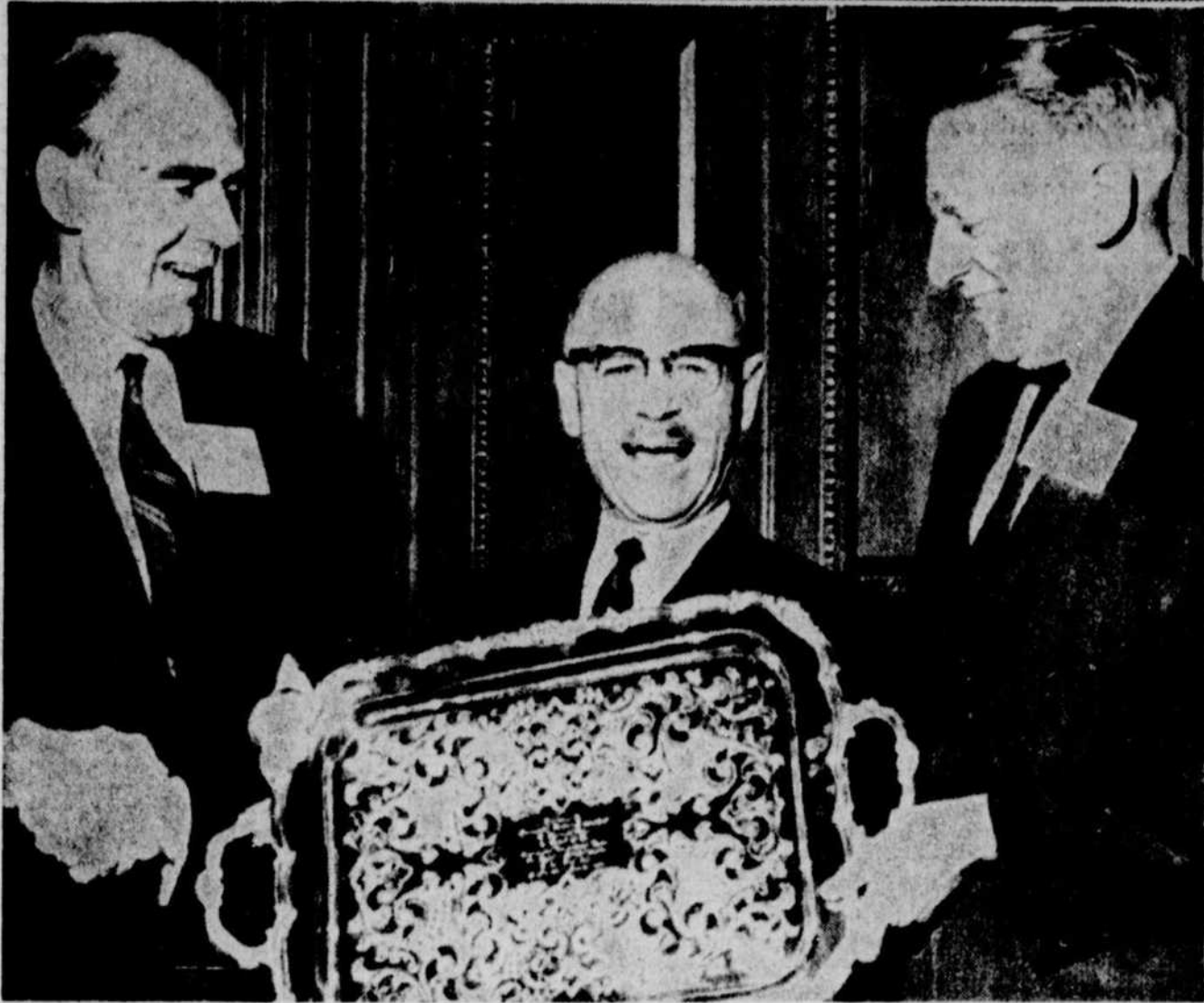
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 45 pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière St-Charles.

11-3 (13 fs)

SOEUR MARIE-DE-ST-ALBAN. — A Québec, le 11 mars 1969, à l'âge de 66 ans, dont 47 ans de vie religieuse, est décédée Soeur Marie-de-St-Alban (Léontine Dionne). Elle demeurait à 1080, de Lachetvrière.

Les funérailles auront lieu samedi, à

Le congrès P.C. à Ottawa



● Le leader de l'Opposition, M. Robert Stanfield, présente un cabaret en argent à l'ancien whip du parti, M. Reynold Rapp (au centre), en présence de son remplaçant, M. Tom Bell. (Téléphoto: U.P.I.)

Pas de révision périodique du leadership chez les P.C.

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Le congrès conservateur repoussé mercredi en scrutin secret la proposition

Frank Moores remporte la victoire

OTTAWA (P.C.) — Elu mercredi président de l'Association progressiste-conservatrice du Canada, M. Frank Moores, de Terre-Neuve, a promis de faire appel à toutes ses ressources "pour enlever" le gouvernement du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau.

M. Moores, âgé de 36 ans et député aux Communes du comté de Bonaville-Trinity-Concept, a remporté la victoire sur deux opposants qui sont d'ex-députés, Howard Graffey, de Knowlton, Québec, et le Dr Lewis Brand, de Saskatoon.

Le résultat précis du scrutin secret dans l'élection à la présidence de l'Association n'a pas été communiqué aux délégués.

M. John Hulton, de Toronto, président du comité d'élections, a déclaré qu'il ne trouvait pas pertinent de communiquer ces résultats.

Un officier du scrutin toutefois, a déclaré que les chiffres du vote étaient de 352 en faveur de M. Moores, de 187 en faveur de M. Graffey et de 112 en faveur du Dr Brand.

La somme des votes, 651, comporte un remarquable décalage du nombre des 1.000 délégués enregistrés au congrès général du parti progressiste-conservateur.

Par ailleurs, M. Paul O. Trépanier, maire de Granby, a été élu par acclamation vice-président du parti. La nouvelle constitution du parti prévoit une représentation automatique du Québec aux postes de vice-président ou de président du parti.

Ont également été élus vice-présidents, MM. H. R. Patterson, de Toronto, et Nathan Nurgitz, de Winnipeg. M. Michael Meighen, de Montréal, a été élu secrétaire et M. Roy Deyell, de Calgary, trésorier.

SECRETAIRE

Avons un besoin immédiat d'un secrétaire bilingue, capable de prendre une dictée dans les langues française et anglaise.

Salaires intéressants et bonnes conditions de travail.

Excellents bénéfices sociaux. Prière d'envoyer votre curriculum vitae en toute confiance au/ou téléphoner au bureau du :

Directeur du Personnel,
DAVE SHIPBUILDING LIMITED,
C.P. 130,
LEVIS, P.Q.

Une assemblée plénière du congrès, par 317 voix contre 235, a endossé le principe d'une révision à intervalles irréguliers du leadership du chef.

Ce vote portait sur un amendement à la proposition du comité de la constitution du parti, poussé par un groupe dirigé par M. Jack Horner, député aux Communes du comté albertain de Drowfoot, qui exclut le processus de révision du leadership quand le parti sera au pouvoir à moins que le chef ait perdu la confiance de ses députés.

L'amendement Horner en outre écarte la révision du leadership quand le parti aurait augmenté de 20 pour cent sa représentation en Chambre.

La formule de révision du leadership adoptée par le congrès stipule aussi que la question de savoir si un congrès de leadership devrait être tenu dans les douze mois pourrait être posée aux députés au premier congrès seulement du parti suivant des élections générales.

La proposition initiale faite par le comité de la constitution présidé par M. Heath Macquarrie, député de Hillsborough, visait une révision périodique et automatique de leadership à tous les congrès d'organisation du parti, aux termes de la nouvelle constitution du parti adoptée par le congrès, doivent avoir lieu tous les deux ans.

Congrès de direction

Le congrès, qui a pris fin mercredi, a décidé encore qu'aux congrès où la

question de savoir si un congrès de leadership devrait être tenu dans les douze mois serait posée en scrutin secret, la réponse ne serait communiquée aux députés et au public que par un oui ou un non et le déroulement du vote demeurerait secret.

Cela, afin d'éviter un embarras au chef du parti si son leadership n'avait obtenu l'appui d'une faible majorité des députés.

Dans une interview, M. Macquarrie a déclaré qu'il acceptait à contrecoeur l'amendement soutenu par le congrès touchant la proposition sur la révision du leadership.

"La formule de révision que le congrès a adoptée est à mon sens d'application trop restreinte, a-t-il dit. Elle n'interviendrait que dans les circonstances où le parti est en détresse.

"La proposition initiale, a ajouté M. Macquarrie, avait le grand mérite d'écartier les émotions du processus de révision du leadership, grâce à son caractère périodique et automatique.

Le congrès auparavant avait repoussé deux autres propositions du comité de la constitution du parti, qui avait mis 15 mois à préparer un projet de constitution nouvelle du parti.

Le congrès a rétabli la profession de loyauté à la reine du Canada que le comité avait proposé d'abolir et il a rétabli la catégorie des députés généraux habilités à voter aux congrès du parti. Selon le projet initial de constitution nouvelle, cette catégorie de députés devait

aussi être abolie.

Mardi soir, la proposition Horner avait donné lieu à un débat animé qui a pris fin vers minuit dans la confusion.

Confusion

Mercredi, après le scrutin secret, des députés affirmant qu'une certaine confusion avait été maintenue même dans le vote enregistré pris aux caucuses.

Ces députés ont fait valoir que la confusion pouvait résulter du fait que seul l'amendement Horner a été mis aux voix et présenté aux votants, la motion principale du comité de la constitution étant tenue à l'écart pour examen ultérieur en assemblée générale. Des députés ont dit que des votants ont pu avoir l'impression qu'en s'opposant à l'amendement Horner ils se prononceraient contre le principe de la révision du leadership du chef du parti par les congrès du parti.

M. Macquarrie a déclaré qu'il tirait satisfaction du fait que le congrès avait néanmoins accepté le principe de la révision du leadership.

A l'annonce du résultat du vote, une voix dans la salle des délibérations a formulé la crainte que "nous nous plaçons dans l'opposition pour des décennies à venir".

De son côté, M. Horner a fait valoir qu'une formule de révision automatique et périodique du leadership pourrait paralyser les candidats dans des élections si le chef n'avait obtenu qu'un faible appui de ses partisans.

Un congrès const ructif

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — Des militants observateurs qui rentraient mercredi dans leur ville après avoir participé à un congrès de trois jours de leur parti ont déclaré qu'ils avaient l'impression d'avoir marqué des points durant ces trois jours.

A l'inauguration du congrès lundi soir le chef du parti, M. Robert Stanfield, avait insisté : "Une bonne partie de notre travail durant les prochaines années sera de construire ce parti, chaque jour, partout. Même à l'ère de l'électronique, l'organisation locale demeure un des éléments essentiels du succès en politique".

Les journaux à travers le pays ont constaté généralement que le congrès a été "terne". "Nous pouvons encaisser pareille critique à un moment de restructuration de notre parti", a déclaré M. Roch Lasalle, député de Joliette aux Communes. "Après l'écrasante défaite que nous avons connue aux élections générales de juin, il est déjà remarquable qu'il ne se soit pas dégagé de ce congrès de défaitisme", a-t-il dit.

M. Fernand Allie, président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, a affirmé de son

côté que du point de vue québécois, le congrès avait produit les résultats escomptés. "Des militants du Québec vont siéger à l'exécutif du parti, a-t-il dit, et c'est ce que nous voulions obtenir".

Outre M. Paul O. Trépanier, maire de Granby, qui a été élu par l'Assemblée générale du congrès à l'un des trois postes de vice-président de l'Association nationale, et M. Michael Meighen, de Montréal, bilingue, qui a été élu au scrutin général secrétaire de l'association, le caucus provincial du Québec a élu à l'exécutif national M. Pierre Bernier, de Québec, au poste de vice-président délégué, Mme Jean René de Cotret, de Trois-Rivières et M. Michel Cogger, de Montréal, aux postes de directeurs.

Expliquant la décision de faire porter le congrès presque exclusivement sur l'organisation, des députés ont fait valoir qu'une pensée politique pour le parti qui se serait élaborée sans qu'il y ait les structures suffisantes pour la communiquer et la faire comprendre à tous les membres risquerait de tomber à plat.

"C'est ce qui est arrivé durant la campagne électorale du printemps dernier, a dit M. Lasalle. Nous avions des gros hommes pleins d'i-

dees qui n'ont pas percé dans l'électorat".

Leader québécois du parti progressiste-conservateur jusqu'aux élections, M. Marcel Faribault, à la faveur du congrès provincial québécois du parti à Drummondville en janvier et du congrès national à Ottawa, a détaché son nom du parti ne faisant même pas acte de présence à ces congrès.

Invité à dire à l'issue du congrès ce que le parti progressiste-conservateur représente au Québec, M. Allie a déclaré dans une interview : "Il représente une alternative au gouvernement en place".

"C'est une option, a-t-il ajouté, en faveur d'une chose autre de ce qu'est le gouvernement libéral".

A la question pour savoir qu'elle est cette chose, M. Allie a répondu qu'elle est à découvrir.

Le parti doit tenir l'automne prochain un congrès national d'orientation politique, M. Allie, qui est président d'une école secondaire privée de Montréal, a souligné qu'il n'avait eu aucun contact permanent avec le parti dans les dernières élections fédérales. Son accession au poste de président de l'Association québécoise du parti ne remonte qu'à six semaines.

Le conseil de la Ligue arabe

Livrer des armes à Israël sera un "acte d'agression"

l'actualité Internationale

Rencontre possible de Nixon avec Kossyguine et Brejnev

BELGRADE (AFP) — Le président Nixon rencontrera probablement MM. Kossyguine et Brejnev dans un mois, lieu n'est pas encore décidé. Il pourrait s'agir de Moscou, apprend-on mercredi soir de deux sources diplomatiques. Le ou d'une capitale européenne "neutre" comme Vienne, qui fut déjà le siège des entretiens Kennedy-Khrouchchev en 1961. La question qui paraît le plus susceptible de conduire à un accord concret au moins partiel, selon les mêmes sources, serait le désarmement.

La Mongolie proteste auprès de la Chine

ULAN-BATOR (AFP) — Le ministère des Affaires étrangères de la Mongolie a élevé mercredi une "énergique protestation" auprès de la Chine, contre "la détention illégale par les autorités chinoises de plusieurs travailleurs des Chemins de fer mongols", annonce l'agence Tass, dans une dépêche datée d'Ulan-Bator.

Selon le ministère des Affaires étrangères de la Mongolie, dont la déclaration est citée par l'agence Tass, "un groupe de travailleurs des Chemins de fer mongols ont été illégalement détenus par les autorités chinoises, à un poste-frontière chinois alors qu'ils revenaient du poste de Erlang où ils avaient travaillé". Les ouvriers mongols, précise la déclaration du ministère, ont été gardés pendant environ 8 heures, de 19 h. 35 des 11 mars à 3 h. 25 du 12 mars.

19 gardes-frontières de l'URSS ont été massacrés

MOSCOU (AFP) — "La Commission médicale qui a examiné les corps des gardes-frontières soviétiques tués lors de l'agression de l'Oussouri, a constaté que 19 d'entre eux alors qu'ils n'étaient que blessés ont été achevés à coups de couteaux, de baïonnettes, de crosses ou de coups de feu tirés à bout portant", déclare dans la "Pravda", citée par l'agence "Tass", des envoyés spéciaux de ce journal en Extrême-Orient soviétique. "Les envoyés spéciaux de la "Pravda" font état, d'autre part, de documents, de témoignages de personnes ayant assisté à la provocation, de déclarations d'autres soldats présents lors de l'agression des bandits à la frontière soviéto-chinoise", ajoute l'agence "Tass".

Les Egyptiens ne veulent qu'entretenir une tension

TEL AVIV (AFP) — Un officier supérieur de l'état-major israélien a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a dressé un bilan des pertes israéliennes lors des derniers incidents survenus dans la zone du canal de Suez et donne une interprétation des causes qui, selon lui, poussent l'Egypte à entretenir la tension dans cette région.

"Je ne pense pas que les Egyptiens soient prêts à déclencher une guerre, mais il est également clair, que malgré les pertes substantielles qu'ils ont subies, ils ne sont pas encore prêts à mettre fin à leurs attaques dans la région qui font partie à présent d'une politique bien définie", a déclaré l'officier.

L'URSS donne une dimension internationale à l'incident

MOSCOU (AFP) — L'incident sino-soviétique de l'Oussouri est considéré par l'URSS, comme une affaire de portée internationale : c'est le sens que les observateurs donnent ici à la décision de Moscou d'informer un certain nombre de gouvernements occidentaux de la version soviétique de l'incident. Des démarches dans ce but ont été effectuées auprès des gouvernements fédéral allemand et français par les ambassadeurs soviétiques à Bonn et Paris.

Nouvelles manifestations devant l'ambassade de Pékin

(du correspondant de l'A.F.P. : Edouard Dillon)

PEKIN (AFP) — Le nombre de manifestants a probablement atteint un nouveau record hier dans le voisinage de l'ambassade d'URSS, à Pékin où je me suis rendu, alors que commençait la sixième journée de manifestations anti-soviétiques. Les démonstrations qui s'étaient poursuivies la semaine dernière pendant quatre jours, du lundi au jeudi, ont repris hier.

Les USA vont s'attaquer aux concentrations d'entreprises

WASHINGTON (AFP) — L'offensive contre les concentrations d'entreprises et la formation de puissants "conglomérats" industriels aux Etats-Unis est entrée dans sa phase décisive avec la benédiction de l'Administration Nixon. La Commission budgétaire de la Chambre des représentants a commencé l'étude d'un projet de loi, déposé par son président, M. Wilbur Mills, visant à freiner le mouvement de concentration en interdisant que soient désormais déduits des impôts les intérêts versés sur les sommes empruntées par une société pour en absorber une autre.

Trois disparus dans une collision maritime aux E.-U.

NEW YORK (AFP) — Le remorqueur "Ocean Queen" qui tirait un bateau-onion rempli de mazout est entré en collision avec un autre navire sur la rivière de l'Est (East River) à New York et a coulé mercredi après-midi.

D'après les gardes-côtes, deux hommes ont été sauvés du remorqueur et trois ont disparu tandis que les pompiers affirment que cinq des neuf marins du "Ocean Queen" sont portés disparus.

La situation se calme en Guinée équatoriale

BATA (de l'envoyé spécial de l'A.F.P. : Armando Puente) — Une nouvelle constitution, destinée à remplacer celle qui avait été mise en place par les autorités espagnoles, va être établie en Guinée équatoriale et sera soumise à la consultation populaire, a annoncé le président Francisco Macías, chef de l'Etat. En effet, a précisé le président Macías, l'actuelle constitution contient de graves lacunes, notamment le fait qu'aucun mécanisme n'est prévu pour remplacer les députés qui cessent d'assumer leurs fonctions avant qu'elles n'arrivent à échéance.

Un Allemand donne son entreprise à ses employés

HAMBURG (AFP) — Un industriel multimillionnaire de Hambourg, le Dr Kurt Koerber, propriétaire de l'usine "Hauni" à Hambourg-Bergedorf, qui fabrique des machines automatiques pour la fabrication de cigarettes, vient de céder son entreprise à son personnel. Le capital de celle-ci sera transformé en fondation et les 2.000 ouvriers et employés de l'usine "Hauni" en seront co-propriétaires. Le Dr Koerber lui-même ne sera plus qu'employé dans sa propre entreprise dont le personnel disposait déjà d'un droit de cession très développé.

LE CAIRE (A.F.P.) — Les ministres arabes des Affaires étrangères ont pratiquement terminé mercredi soir leur conférence de trois jours par l'adoption d'un communiqué déclarant que la livraison de nouvelles armes à Israël équivaudrait à un "acte d'agression" et menaçait de prendre "les mesures propres à écarter les dangers résultant de telles livraisons".

Le communiqué a été publié alors que certains des ministres arabes des Affaires étrangères quittaient la capitale égyptienne ou prenaient congé du président Nasser avant de regagner leur pays. La Commission du conseil de la Ligue arabe reprendra aujourd'hui ses réunions presque au niveau des ambassadeurs, car la plupart des ministres seront partis.

Le communiqué indique que le conseil de la Ligue arabe étudiera la question des livraisons d'armes "sous tous ses aspects et à la lumière d'études économiques, politiques et militaires spécialisées avant de prendre les mesures convenables". Il n'indique pas quels pays envisagent d'effectuer de nouvelles livraisons d'armes à Israël, ni si les livraisons de "Phantom" américains entrent dans cette catégorie. Au début de la conférence, il avait été dit de source autorisée que seul le nom de la Grande-Bretagne serait mentionné, car il n'existait pas de preuve que les Etats-Unis aient l'intention

de fournir des chars Patton M-48 au gouvernement de Tel-Aviv. Après la publication du communiqué, on faisait remarquer de même source que "les pays arabes n'estiment pas que l'affaire des "Phantom" a été réglée définitivement par le président Johnson et que le président Nixon ne pourrait pas revenir sur l'engagement pris par la précédente administration".

Le communiqué préconise enfin l'accroissement de l'aide matérielle et morale à l'Organisation de libération palestinienne (OLP) et réaffirme le droit des populations palestiniennes à la libération de leurs territoires et à l'autodétermination.

D'autre part, selon le quotidien "Al Ahrar" les ministres arabes des Affaires étrangères ont également décidé l'envoi d'une délégation de l'OLP en tournée dans les capitales arabes afin d'étudier avec les divers gouvernements les besoins de l'organisation dans la poursuite de sa lutte.

Nouvel aspect de la crise sino-soviétique

PARIS (AFP) — Les démarches effectuées par les ambassadeurs de l'Union Soviétique à Paris et à Bonn et dans d'autres capitales de l'Ouest pour les informer officiellement de la version soviétique de l'incident sanglant du 2 mars sur l'Oussouri, constituent d'après les observateurs parisiens un tournant dans la politique soviétique à l'égard de la Chine.

Jusqu'à présent le Kremlin a tout fait pour tenir l'Occident à l'écart de ses démêlés avec sa grande voisine d'Orientale. Certes, comme Adenauer l'avait révélé dans ses mémoires, Khrouchchev lui avait parlé, dès 1953, lors d'un entretien à batons rompus, du danger potentiel que représentait pour l'URSS, et pour toute l'Europe, l'immense Chine avec ses 650 millions d'habitants. Quelques années plus tard, Khrouchchev avait évoqué le même problème devant le sénateur Humphrey. Mais cette fois-ci, il ne s'agit plus de confidences

plus ou moins calculées. L'URSS vient de prendre officiellement l'Occident à témoin de "l'agressivité chinoise". De toute évidence, dans l'esprit des dirigeants soviétiques, "le péril jaune", dont le concept avait été lancé il y a soixante dix ans par Guillaume II, a pris le pas sur tous les différends qui les opposent aux puissances capitalistes.

A cet égard les explications fournies par l'ambassadeur Tsarapine au chancelier Kiesinger retiennent particulièrement l'attention. D'après le diplomate soviétique, la bataille de l'Oussouri ne saurait être interprétée comme un incident local. La Chine s'est livrée, souligne-t-il, en citant les résultats d'une enquête officielle, à une "provocation délibérée" télécommandée de Pékin.

C'est la thèse qu'expose en long et en large la presse soviétique. La crise de Berlin, qui a fait couler tant d'encre il y a seulement dix jours, est d'un coup oubliée. Après l'opinion soviétique, celle du monde entier est alertée contre la Chine.

En vue de quels prolongements, l'URSS envisage-t-elle de prendre, avec le consentement tacite de l'Occident, quelques mesures préventives? En Chine, où les manifestations anti-soviétiques atteignent une ampleur sans précédent, on semble craindre des initiatives dangereuses. Des ordres auraient été donnés par Pékin aux troupes frontalières d'éviter tout prétexte à une intervention. La marine de guerre chinoise aurait été mise en alerte dans la région nord de la mer de Chine. La presse de Pékin a relevé avec aigreur et comme un mauvais présage le fait que le maréchal Gretchko, dans sa visite à la Nouvelle Delhi, autre capitale ennemie, a été accompagnée par le général Liachenko, commandant des troupes soviétiques au Turkestan, limitrophe du Sinkiang chinois.

Quelles que soient les intentions du Kremlin envers la Chine, l'exploitation et l'amplification inattendue de l'incident du 2 mars par la propagande soviétique peuvent être rapprochées des difficultés auxquelles se heurte l'URSS au sein du camp de Varsovie et du mouvement communiste international.

Il est significatif à ce propos, que le maréchal Tito, dans son discours inaugurant le congrès du parti yougoslave, a passé complètement sous silence le problème chinois. Malgré les

CALENDRIER

JEUDI, 13 MARS 1969

Ste Euphrasie
Les marches de jeudi le 13 mars
Hautes: 1.40 a.m. — 2.05 p.m.
Basses: 8.25 a.m. — 10.00 p.m.

Demain :
Ste Mathilde
SOLEIL : Lever: 6.15
Coucher: 6.01
LUNE : Lever: 4.55
Coucher: 1.39

Les marées de vendredi le 14
Hautes: 3.05 a.m. — 3.30 p.m.
Basses: 9.55 a.m. — 11.20 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MARS
Pleine lune le 4, à 0 h. 17 a.m.
Dernier quartier le 11, à 2 h. 44 a.m.
Nouvelle lune le 17, à 11 h. 51 p.m.
Premier quartier le 25, à 7 h. 48 p.m.
N.B. : L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.